

INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



Nations Unies An 40



Transnational NGO Networks
and Development Information

The review of international
associations and meetings

1985 - n° 4

La revue des associations
et des réunions internationales

Revue bimestrielle Juillet/Août



37th year
37e année

Revue bimestrielle 1985

This publication, produced by the UAI, appears with six issues per year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve heedless of the implications.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open both to officers of associations, researchers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION OF INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS

EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE
DIRECTION
Président :
F.A. CASADIO, Directeur, Società Italiana
per la
Organizzazione Internazionale (Italie)
Vice-Président :
S.A. SAXENA (Inde)
Former Director of the International
Cooperative Alliance.
Auguste VANISTENDAEL (Belgique)
Secrétaire général de Coopération et
Solidarité.
Treasurer général :
Paul E. HIERNALUX (Belgique)
Président honoraire de la Conférence
permanente
des Chambres de commerce et d'industrie
de la
Communauté économique européenne.
Secrétaire général :
Robert FENALUX (Belgique) Ambassadeur
honoraire.
Members:
F. W. G. BAKER (UK)
Executive Secretary, International Council
of
Scientific Unions

Christian DE LAET (Canada)
Secretary, Canadian Plains Research
Centre,
University of Regina.
Johan GALTUNG (Norway)
Vice-recteur
de l'Université transnationale, Paris.
Vladimir HERCIK (Tchécoslovaquie)
Nikola A. KOVALSKY (URSS)
Directeur adjoint de l'Institut du mouvement
ouvrier international de l'Académie des
sciences de l'URSS.
Marcel MERLE (France) Professeur à
l'Université de Paris 1.
Andrew E. RICE (U.S.A.)
Former Executive Secretary of the Society for
International Development.
Cyril RITCHIE (Irlande)
Institutions established in Geneva.
Albert TEVOEDJURE (Bénin)
Secrétaire général de l'Association mondiale

de prospective sociale.

UNION DES ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

REPRESENTATIONS PERMANENTES DE

L'UAI

UAI REPRESENTATIVES
Organisation des Nations-Unies : New York :
Andrew RICE

New York : Andrew RICE

Genève : Cyril RITCHIE

UNESCO : Vladimir HERCIK

Paris : Maryvonne STEPHAN



1985 - N° 4

SOMMAIRE
CONTENTS

Redaction/Editorial
Robert FENAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Paul GHILS
Published by/Publié par :
Union of International Associations - UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059
Editorial and Administration :
Rue Washington 40. 1050 Brussels (Belgium) - Tel (02)6401808 - 64041 09
Tx 65080 INAC B
Editeur responsable : R. Fenaux.
Rue Washington 40. 1050 Bruxelles (Belgique)
Tel. (02)6401808 -64041 09
Publicité / Advertising : Union of International Associations, Rue Washington 40. 1050 Brussels. Belgium. Tel (02)6401808 - 640 41 09. Tx 65080 INAC B.
OUI/OR
France: Roger Ranson, délégué-Directeur de publicité, 18 avenue du 19 janvier, 92380 Garches. Tel. 741 81 80.
U.K.: Maureen Wingham Media Representations Ltd. 2 High Gate Aw. London NGS Rx. Tel. 3489 111
Subscription rate: BF 1.100. or equivalent per year (6 issues) + postage BF 150.
Abonnement: FB 1.100 ou équivalent, par an (6 numéros) + Frais de port FB 150.
Method of payment :
Mode de paiement à utiliser :
Bruxelles: Compte-chèque postal no 000-0034699- 70 ou Compte no 210-0508283-55 a la Société Générale de Banque. 253. Avenue Louise, 1050 Bruxelles.
London: Account no 04552334, National Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.
Genève: Compte courant no 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.
Paris: par virement compte no 5451 50.42 au Crédit du Nord. Boulevard Haussmann, 6-8. Paris 75009.
Copyright 1984 by Union of International Associations All rights reserved. No part of this work may be reproduced Or copied in any form or by any means - graphic, electronic, or mechanical, including photocopying, recording, taping, of information and retrieval systems - without written permission of the Secretary General, Union of International Associations.

Editorial, par Robert Fenaux A l'occasion du 40ème anniversaire des Nations Unies, l'opération « Programme international d'information sur le développement ».	188
par H. M. Fodha Les ONG du Sud et l'information : Programme international d'information Sur le développement, par Julio Fierro Iribarren et Fagla L. G bossa	190 192
L'information sur l'environnement au service des ONG. par Paloma Agrasot Bases et banques de données :	200
un potentiel d'information à mettre au service du développement, par Jean Moulin An Information System for ACP Countries, by Fagla L. Gbossa	201
La révolution micro-informatique : un danger pour le développement du tiers-monde ?, par Paul Kevenhoerster L'expérience des ONG et leur contribution dans les PVD	208 212 217
Colloque UAI 1984 Colloquium - Les OING et l'action humanitaire, par Joseph Moerman - Les ONG et l'enseignement en Afrique, par Michel Descamps	221 228
African Country Participation in International Organizations	234
Bibliographie, par Paul Ghils et Geneviève Deville Echos de la vie associative - News on Associative Affairs Assemblée annuelle des membres associés -	236 239
Annual Associate Members Meeting	249

NOUS PEUPLES SOLIDAIRES

La différence des forces associatives transnationales

La célébration, cette année, du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations-Unies invite à une grave réflexion sur l'état présent et l'évolution future du Système international, dans ses principes, ses institutions et ses actions, à la lumière des changements qui ont véritablement révolutionné la condition humaine depuis l'élaboration de la Charte, en 1945.

San Francisco, précédant d'un instant Hiroshima et Nagasaki, apparaît déjà, au galop hallucinant des découvertes scientifiques de notre temps, comme un moment d'hier, et la coïncidence de deux anniversaires comme le symbole d'une ère nouvelle du destin de l'humanité civilisée.

L'ère nouvelle

C'est à dessein que nous accompagnons cet éditorial de circonstance d'une citation éminente du professeur GUSDORF qui, dans un essai philosophique et moral paru en 1967 au lendemain du voyage à la lune, fut un des premiers à poser les problèmes de sciences humaines dans leur nouvelle dimension spatiale. On ne pouvait mieux mettre en évidence *actuelles* la nécessité d'une autre démarche de pensée et d'action; l'impératif d'une révision des idées reçues, des valeurs admises, des ordres établis, des politiques suivies: la reconsideration des normes juridiques, intellectuelles et morales; la relativisation des connaissances, des jugements et des attitudes. Et, par voie de conséquence, de notre point de vue associatif à cette tribune, la vocation et le rôle nouvellement destinés aux réseaux transnationaux voire « transspaciaux » des organisations non gouvernementales.

La nouvelle édition revue par l'UAI des « World problems and human potential », une encyclopédie qui recense et décrit plus de 4.500 problèmes mondiaux perçus par les entités internationales, fournira de précieuses données à cette démarche de demain.

(*) Extrait du message du Secrétaire général de l'ONU

"Le combat pour la paix, la justice et la dignité humaine que nous livrons aux Nations-Unies est surtout le combat de tous les peuples du monde. Leur appui à cette fin peut faire la différence entre les échecs répétés et les succès croissants ».
S. Pérez de Cuéllar (*)

Le péril

À cette vision d'avenir, concevable dans un certain ordre du temps s'ajoute, dans l'immédiat, un souci transcendant: le péril atomique, qui résoudrait tous les problèmes mondiaux par le néant. Lors d'une évocation de la tragédie japonaise d'août 1945 l'autre soir aux Dossiers français de l'écran - un film et un débat pathétiques qui ont suscité bien des points de conscience - la voix la plus autorisée, en l'occurrence le Prix Nobel de physique américain Isidor Robi, un des derniers survivants des savants initiateurs de la recherche nucléaire, a dit son épouvante à l'idée du suprême recours à une arme de puissance maintenant mille fois supérieure, en appelant tous les hommes de volonté à conjurer le péril.

Le Système onusien

Cette exhortation pathétique est ressentie dans le message commémoratif du Secrétaire général de l'ONU, que nous publions d'autre part en version anglaise. M. Pérez de Cuéllar y rend un hommage sobre et nuancé au Système international dont il occupe la fonction suprême. En parlant de ce « nouvel édifice de coopération internationale », c'est à juste titre qu'il en souligne les traits positifs. En vérité, un foyer d'organisations intergouvernementales devenues géographiques universelles, du fait historique de la décolonisation. Un Forum mondial, premier en date, de débats ouverts en permanence à tous les courants d'idées et d'intérêts, qui a réussi à se maintenir à flot, contre vents et marées, dans une humanité désorientée et désarmée. Aussi une tribune d'appels répétés à la conscience d'une société obligée - par les engagements de la Charte et pour son bien commun - au respect des droits fondamentaux de l'homme désormais entendus dans un sens de solidarité. Enfin un centre d'impulsion et de coordination d'organes, d'institutions et de programmes amplement variés, qui tendent à s'adapter aux exigences multiples d'un ordre moins cruel aux uns et plus responsable aux autres.

Tout cela constitue une légitimité qu'on ne peut pas honnêtement nier ni mépriser sans avouer implicitement qu'elle contraste une conception ancienne de la diplomatie de type classique fondée sur le particularisme jaloux des Etats ou l'ambition d'une suprématie de puissances avec toutes ses combinaisons de passions et d'intérêts.

L'insécurité collective

Mais nous touchons ici à l'échec majeur du système onusien: la sécurité collective. Un échec de la paix, toutes institutions mises à part.

Car le fait actuel c'est brutalement: l'équilibre de la terreur, une pondération de grandes puissances privilégiées; un jeu dépassé d'alliances, de blocs, de clientèles, des intégrations forcées, consenties, résignées; un tiers monde hétérogène, à la fois courtisé et frustré: un quart monde misérable: le renfort des inégalités: la confusion voulue ou tolérée de la sécurité et de l'expansionnisme, de la défense et du profit, la course aux armements avec ses effroyables et scandaleuses implications. Et par surcroît, les guerres au pluriel, civiles et militaires, ici et là, de tous les jours, atrocement disséminées.

Le message du Secrétaire général convient à mots couverts de cette affligeante réalité, quand il s'adresse à tous les peuples du monde pour « faire la différence entre les échecs répétés et les succès croissants ». Une façon à nos yeux de clarifier l'affirmation équivoque de la Charte: « Nous peuples des Nations-Unies » qui identifie généralement les Etats à leurs populations, alors qu'à peu de démocraties près, les abus du pouvoir et les infractions aux droits de l'homme et des peuples sont monnaie universelle.

Les forces associatives transnationales

Mais il se fait heureusement que les « Citoyens de la terre », en qui M. Pérez de Cuéllar met finalement ses espoirs, sont

de plus en plus organisés en forces d'opinion, de pression, de services et, par-dessus les frontières d'Etats, en réseaux associatifs transnationaux devenus partie constitutive du Système international. Tant et si bien qu'on peut se demander si la disposition la plus novatrice, sinon la plus démocratique de la Charte, n'est pas virtuellement l'article 71 qui reconnaît implicitement le phénomène associatif en le baptisant ONG. Le texte même de l'article parut d'abord anodin, au point que son importance a échappé aux premiers commentateurs de la Charte. Mais on sait le champ qui a été progressivement ouvert à la consultation et à la participation associatives, à tous les étages de l'organisation internationale universelle, spécialisée et régionale, jusqu'à une expérience unique de co-gestion au Conseil de l'Europe.

Cette coopération des ONG (OING) maintenant admise et toujours davantage appréciée par les organisations intergouvernementales, a fini par s'imposer bon gré mal gré à l'indifférence ou à la méfiance des Etats et les conférences institutionnelles des OING sont devenues strictement attentives à défendre l'indépendance de leurs membres et le bon usage de la relation consultative.

La spécificité des ONG

Cela vu dans une perspective d'avenir, on est certes fondé à poser des questions sur la spécificité du fait associatif considéré sous ses différents aspects d'identité collective, de typologie particulière, ou encore de représentativité et d'universalité. Et l'UAI s'est équipée pour y répondre objectivement, autant que possible, en sa fonction scientifique d'études et de documentation œuvrant en collaboration avec l'ONU et l'ensemble de l'organisation internationale.

Notre système d'information par ordinateur saisit globalement l'exubérance quantitative du phénomène et la 22ème édition de notre Annuaire 1985-1986 indique qu'on approche de 8.000 associations répondant aux critères d'internationalité. Ce nombre témoigne d'une extrême diversité et suggère une échelle de valeurs et de qualités. Une typologie est en voie d'élaboration dans ce sens et les informations de l'UAI y préparent. Mais d'ores et déjà, sans faire le détail, on sait un grand nombre de réseaux associatifs qui rayonnent de leur autorité morale, spirituelle, intellectuelle, de leur compétence juridique, culturelle, scientifique, socio-économique, aussi de leurs services amplement désintéressés. Devons-nous citer pêle-mêle dans cet ordre de valeurs :

L'homme et le nouvel espace

«Le cosmonaute, en équilibre dans l'immensité, n'est pas seulement un symbole. Il incarne la réalité de l'homme d'aujourd'hui... L'homme qui entreprend de quitter la terre doit d'abord avoir achevé la Terre. Pour faire son entrée dans le Cosmos, la planète ne peut conserver le visage déchiré et convulsé qui, plus ou moins, depuis toujours a été le sien. Du point de vue du cosmonaute, la Terre est la commune patrie humaine: les particularismes des nations, des politiques et des idéologies apparaissent comme de déplorable séquences d'un stade dépassé de l'évolution. Face aux rencontres imprévisibles, chaque homme dans le nouvel espace devient un témoin de l'humanité. Plus clairement que jamais, l'actuelle exaspération des nationalismes dans l'univers émetté par la décolonisation semble un péché contre l'esprit de la Terre. Dans tous les domaines nous sommes condamnés à l'unité, c'est-à-dire à l'unification, en vertu d'une raison solidaire dont l'exigence pèse beaucoup plus lourd que toutes les tendances à la dispersion. La paix et la guerre, au temps ou nous sommes, ne se partagent plus ».

Georges Gusdorf,
Professeur honoraire de philosophie générale
à l'Université de Strasbourg

l'action pour la paix et le désarmement; pour les droits de l'homme à la dignité et des peuples au développement; l'action humanitaire et caritative; l'action syndicale et coopérative; les mouvements d'action sociale pour la femme, la famille, l'enfance, la jeunesse, la santé, la protection de l'environnement, les réseaux culturels, éducatifs et scientifiques; les grands secteurs professionnels; les réseaux de la communication qui couvrent l'information et la documentation et combien d'autres honorables activités encore.

La géographie humaine et sociale de ces réseaux associatifs (OING) apparaît ainsi comme en filigrane de la carte politique des Etats et de la carte économique des entreprises privées.

A propos de l'universalité des ONG au sens de la participation de tous les peuples du monde, rappelons ici en bref que l'associationnisme transnational du type moderne est le produit du développement. Cela explique et justifie sa concentration et son foisonnement en régions industrialisées. Cela commande aussi l'aide à la promotion associative des régions en retard de développement, aux fins de leur juste participation au nouvel ordre mondial. Tel fut l'objet original de notre Colloque africain de 1984, dont la riche matière emplit cette Revue depuis deux ans, en attendant la publication prochaine des Actes de l'événement.

Un dernier point, visant à légitimer la fonction associative en droit international: l'élaboration d'un statut juridique auquel l'UAI a consacré beaucoup de peine et qui vient d'aboutir à une première étape régionale: un projet de convention européenne dont on reparlera.

Le Prince et la Cité

Parti des évidences nouvelles d'un monde solidaire à l'ère atomique et spatiale, nous avons, à l'occasion d'un anniversaire, fait la part équitable des succès et des échecs du Système onusien, en suggérant la valorisation de la participation des forces associatives transnationales, actuelles et potentielles.

Nos pères fondateurs de l'UAI, précurseurs de la Société des Nations, avaient à l'époque imaginé un dyptique de l'organisation internationale, qui mettrait d'un côté les Etats et de l'autre les peuples-associations. C'était et cela demeure encore une vue de l'esprit, comme la disparition de l'Etat lui-même annoncée par Karl Marx. En revanche, on peut concevoir en termes réalistes la participation autonome des OING comme branche d'un seul Système, en pensant à l'exemple d'intégration du BIT. Il nous paraît de bien commun d'imaginer ainsi la coopération du Prince moderne et de la Cité associative.

En vue de cet ordre mondial, il va sans dire que la démocratie associative doit s'étendre et progresser selon des formes appropriées aux civilisations et aux régions différentes en accréditant les principes d'une civilisation de l'universel.

Le concours des diverses expériences régionales peut avoir valeur d'exemple, avantage de diversité et force d'émulation, grâce à la révolution de la communication.

Les adaptations à une ère nouvelle prendront le temps de tous les changements profonds. L'essentiel, l'urgent, c'est la volonté de changement dans un esprit raisonnable d'humanité, de tolérance et de solidarité.

Robert FENAU



L'OPERATION

BOURSE D'INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT

par H.M. Fodha*

Le Programme international d'information sur le développement (P.I.D.) lance une opération « *Bourse d'information sur le développement* », qui coïncide avec la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies.

L'événement mérite qu'on s'y arrête longuement et qu'on examine avec profondeur et rigueur le rôle des Nations Unies dans le domaine du développement depuis 40 ans et le rôle de l'information dans le processus du développement. Si pour certains les Nations Unies demeurent le symbole du « développement » et le promoteur de l'idéal et du schéma bien compris du développement intégré au niveau mondial, il n'en demeure pas moins que pour certains, certaines idées conçues, débattues et adoptées au niveau des conférences générales et spécialisées sont allées trop loin et ont dépassé les limites du seuil infranchissable des revendications et des mesures de correction à adopter pour améliorer et adapter le système économique mondial aux nouvelles exigences d'équilibre et d'équité dans l'ordre économique mondial.

Le développement de la technologie a eu des répercussions inévitables sur l'économie mondiale et a resserré les liens d'interdépendance économique entre tous les pays du monde. Le commerce international, avec tout le réseau de contacts qu'il implique (banques, assurances, transport sous toutes ses formes, communications...), se développe d'une manière vertigineuse et rapide; sans que les différents agents ne le perçoivent parfois, il impose des éléments d'unisson entre les divers pays et dicte des règles de comportement et de transaction qui s'uniformisent de plus en plus et font rapprocher les peuples et les civilisations. Ce courant de l'économie mondiale échappe désormais au contrôle d'un pays ou d'un groupe de pays parce qu'il emprunte un cours de tendance globale et ne s'arrête pas aux particularismes ou aux tentations isolationnistes.

(*) Directeur du Centre des Nations Unies pour l'Information au Benelux pour la liaison avec la CEE.

Les Nations Unies jouent un rôle de catalyseur et permettent aux divers pays membres de rechercher la voie de la cohérence et de l'entente pour solutionner les problèmes posés. C'est pourquoi les 159 pays membres sont répartis en groupes « Pays développés », « Pays en développement » et « Pays socialistes d'Europe orientale » par référence au niveau d'industrialisation et au niveau du produit national brut.

Les Nations Unies ont beaucoup fait dans ce domaine; par le biais de l'ONUDI, lorsqu'on fixe l'objectif d'industrialisation des PVD, ou par le biais de la CNUCED, lorsqu'on regarde du côté des pratiques commerciales des matières premières, du transfert de technologie, etc...

Les objectifs fixés et non réalisés à nos jours (7 % en 1976 et 25 % en 2000 comme taux de participation des PVD à l'effort d'industrialisation global) conditionnent tous les efforts déployés par les Nations Unies pour aider le développement industriel. L'objectif de 25 % en l'an 2000 signifie que les PVD doivent pouvoir accroître leur production intérieure à un rythme qui est environ le double de celui des pays industrialisés. Pour ce faire, les PVD doivent disposer de moyens techniques et financiers suffisants.

Par le biais de la CNUCED, les discussions se poursuivent pour la mise au point d'un code de conduite relatif au transfert de technologie et d'un code de conduite sur les sociétés transnationales. Les négociations au sein du GATT doivent aussi faciliter l'écoulement des produits manufacturés sur les marchés des pays riches. L'accroissement des mesures protectionnistes empêche le développement harmonieux de toutes les régions du globe et appauvrit dans une certaine mesure ceux qui sont déjà dans le besoin d'assistance et d'aide.

L'institution d'une bourse d'information sur le développement renforce les moyens dont disposent les pays en matière de science et de technologie et facilite la coopération internationale sous toutes ses formes entre les pays.

Les Nations Unies mettent à disposition des pays membres les projections informatisées des tendances existantes et les masses d'informations importantes recueillies sur la situation économique mondiale, et le niveau industriel au niveau mondial. C'est en fonction de ces données et de ces projections très précises qu'on a élaboré la stratégie internationale pour le développement.

En effet, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 1980 la stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Le schéma de croissance enregistré après quatre ans et le comportement des principaux agents économiques ont été en deçà des espérances et des prévisions. Les recommandations de politique fautes dans la stratégie demeurent toujours valables, mais il faut une volonté ferme de tous les pays pour les réaliser, ce sont en particulier les mesures relatives à la sécurité et à l'aide alimentaire; la création d'un fonds commun pour contribuer à la réalisation des objectifs concernant l'aide publique au développement, le maintien d'un système d'échanges ouvert et non protectionniste dans le commerce international; le renforcement du système de préférences généralisé en l'appliquant sans discrimination et sans restriction aux produits en provenance des pays en développement (jusqu'à présent l'exclusion de certains produits « sensibles » du système généralisé des préférences, comme les textiles, la chaussure, le cuir... a fait perdre au système ses objectifs); les conditions monétaires stables propres à étayer un développement équilibré et équitable de l'économie mondiale et à accélérer celui des pays en développement.

Tant de mesures ambitieuses, parmi d'autres, qui ne sauraient être mises en œuvre, suivies et appliquées, sans la mise sur place d'une bourse de données, d'une bourse d'information sur l'état du développement au monde. Si les pays développés ont, grâce à leur avance technologique, industrielle et scientifique réalisé cet objectif, il demeure une étape essentielle et efficace à franchir du côté des pays en développement.

Le Secrétaire général, M. J. Pérez de Cuéllar, vient de rappeler dans son discours d'ouverture des travaux de l'ECOSOC à Genève (3 juillet 1985), que les pays en développement ont depuis longtemps proposé une conférence internationale sur les questions monétaires et financières du développement. Telle proposition attend toujours une réponse. L'institution d'une bourse d'information sur le développement permettra une coopération plus étroite et plus efficace entre les pays puisqu'il lui sera possible d'indiquer

les facteurs de progrès à retenir et les facteurs de stagnation à éliminer. Le propre de cette bourse, ou plutôt son idéal, serait sa capacité d'orienter nos sociétés vers des modèles plus productifs, d'indiquer le chemin de développement qui assure une croissance économique continue et déflationniste. Rien ne sert de fixer les objectifs de croissance, si à la limite on s'aperçoit qu'ils sont loin d'être atteints. L'opération - B.I.D. - se veut une initiative parfaite puisqu'elle envisage de favoriser les rencontres directes entre producteurs et consommateurs de l'information; elle épouse la forme d'une bourse périodique au cours de laquelle la confrontation entre offres et besoins vise à favoriser le choix et l'acquisition sélective, l'amélioration de l'existant ou la réalisation de nouveaux produits conformes aux besoins exprimés. Carrefour d'information sur l'ensemble des informations existantes, la Bourse d'information sur le développement établira un dialogue au niveau Nord-Sud et même au niveau Sud-Sud. Les progrès dans les télécommunications, la révolution de l'informatique et l'invasion des ordinateurs dans les divers secteurs économiques font qu'aujourd'hui il est indispensable d'avoir cette bourse comme référence et banque de données, qui par leur nombre et la rapidité de leur circulation nécessitent un travail de coordination et d'ordination scientifiques. C'est l'un des aspects - services - du développement, secteur qui a été longtemps négligé comme aspect ayant trait au développement. Cette tendance est en train de changer; de nos jours, on constate que renforcer la contribution des services au développement devrait être un objectif majeur de la coopération internationale dans les années à venir.

Lorsque l'information disponible est trop complexe à interpréter, ou tellement nombreuse qu'il est difficile de l'absorber, il faut pouvoir disposer d'informations de base. L'installation des réseaux d'information planétaires et le développement de la télématique permettent de nos jours de satisfaire à ce besoin. Bien sûr, plus on domine et on contrôle ce secteur, plus on est indépendant dans la conception et la prise des décisions, et plus on diminue l'exode des cerveaux et des compétences.

Ce sera là la grande contribution de l'opération - Bourse d'information sur le développement - au quarantième anniversaire des Nations Unies et à la *Journée mondiale de l'information sur le développement*. L'opération ne se limitera pas seulement à attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur les problèmes du développement, mais proposera des mesures efficaces pour intensifier la coopération internationale et la développer.

Message of the United Nations Secretary-General

Fortieth anniversary of the signing
of the UN charter in San Francisco

Forty years ago on this day, the world witnessed the laying of the foundation stone for a new edifice of international co-operation. The four decades which have passed since then have seen the structure both grow in size and gain increased relevance of the demands of our age.

Through all the storms and upheavals of this period, the United Nations has come to encompass almost all the peoples of the world and their concerns. With all the strains and difficulties it has faced, it has striven to protect the weak, rehabilitate the uprooted, give hope to the deprived and bring succour to those stricken by disasters. By laying down the norms of international behaviours and by defining what needs to be done in concrete situations, it has delineated the road to peace. By spelling out the standards for the observance of human rights, it has given content to the notion of human dignity. It has enlarged the network of international law and bound nations together as they were never bound before. It has raised global consciousness of the need for a more responsible system of economic relations, thus pointing the way to balanced progress around the globe. Prior to the existence of the United Nations, the world commu-

nity was nothing more than a concept, with the establishment of the world organization it has become a reality, a giant step has thus been taken in humanity's political evolution. But its full significance can be realized, only when States no longer resort to the threat or use of force in their relations with one another, when a just and rational code of conduct compels their unswerving allegiance, when the human race is released from the fear of nuclear annihilation, and when large parts of the world no longer consigned to the despair of poverty and ignorance. This is a gigantic vision, but what was a vision and a dream in former times has now become a necessity, if ordered human society is to survive. Despite the discouragements caused by wars and conflicts and an ever-spiralling arms race, the vision has to be kept alive and the hope maintained for greater rationality in international affairs. What gives the hope its focus, is the United Nations and the purposes and principles which inspired its Charter,

The struggle for peace, justice and human dignity that is waged here at the United Nations is very much the struggle of all the peoples of the world. Their support for it can make the difference between repeated setbacks and growing success. If they give it the loyal and, I would add, fervent - support, which its aims so emphatically call for, the United Nations can become the powerful vehicle of the international conscience that an increasingly complex world needs ever more. On this day, I commend this thought to all my fellow citizens of this earth.

PROGRAMME INTERNATIONAL D'INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT

par Julio F. Iribarren* et Fagla L. Gbosa**

Cette année, le 24 octobre 1985, la Journée Mondiale de l'Information sur le Développement coïncide avec le 40ème anniversaire des Nations Unies.

A cette occasion, deux centre d'étude :

a) le CINTERAD: Centre international d'étude, de recherche et d'action pour le développement qui est une organisation internationale non gouvernementale qui accomplit aussi des tâches de coordination pour des ONG (organisations non gouvernementales) du terrain dans des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique;

b) le Centre d'étude de l'Amérique latine de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

tous deux composés de ressortissants de différentes régions, se sont associés pour proposer et réaliser une action commune au profit du développement du Sud.

Ils ont constitué un collectif composé d'organisations internationales et belges, qui sous le patronage du Bureau international du travail (BIT) et du Bureau de liaison des Nations Unies à Bruxelles et avec le soutien de l'UNESCO, a décidé de contribuer au développement des pays du tiers-monde en prenant en compte l'important rôle de l'information.

En effet, à l'heure actuelle, l'information est reconnue de plus en plus comme un facteur essentiel dans les processus de développement économique et socio-culturel. Mais malgré cette reconnaissance, les

utilisateurs d'information du tiers-monde n'y ont pas toujours accès dans les conditions optimales.

En général on constate l'existence d'une crise dans le domaine de l'information. Elle a des aspects de types qualitatif et quantitatif. On la qualifie souvent d'« explosion documentaire » ou d'« explosion de l'information », pour exprimer ainsi la rapide croissance du volume d'information et le fait qu'elle atteint tous les domaines du savoir.

Les unités d'information des pays du tiers-monde peuvent difficilement répondre et s'adapter aux nouvelles exigences que cette - explosion - implique, à cause du peu de ressources disponibles.

En même temps, les avances technologiques sont en train de révolutionner les méthodes et les conditions de travail dans les aspects les plus variés du domaine de l'information; la production, le stockage, le traitement, la distribution et la diffusion de l'information en sont ainsi sérieusement affectés.

Cette « révolution technologique » expérimentée dans les pays industrialisés ayant des répercussions sur le tiers-monde, l'« explosion documentaire » et les besoins insatisfaits d'informations utiles au développement, ont incité les ONG du Sud à proposer un Programme international d'information sur le Développement (PID).

Le PID a été conçu en pensant aux pays du Sud. Il a deux volets :

I) A moyen et a long terme :
les projets LIANE et SICOB

II) A court terme :
la Bourse d'information sur le développement (Opération BID) organisée sous la forme d'un séminaire multidisciplinaire d'information sur l'information du 21 au 25 d'octobre 1985 à Bruxelles.

* Economiste et informaticien, Centre international d'étude, de recherche et d'action pour le développement (CINTERAD), Ed. G. Jacques 198, 1050 Bruxelles, Belgique.

** Actuaire et concepteur de systèmes, secrétaire général du CINTERAD.

Les projets LIANE et SICOB

A. Une vision d'ensemble

1) Les objectifs :

Le PID propose de développer dans les pays du tiers-monde deux projets complémentaires, SICOB et LIANE, visant une meilleure circulation des flux d'information Sud-Sud et Nord-Sud en tirant le meilleur parti de l'évolution de la science et de la technologie.

SICOB : Système d'information sur les communautés de base. Il offre un flux d'informations sur le développement et les besoins fondamentaux des populations en milieu rural dans les pays du tiers-monde, ainsi que sur la coopération internationale au développement.

LIANE: C'est un réseau d'information et de communication du tiers-monde. Il offre en plus des échanges Sud-Sud, la possibilité d'organiser l'accès du tiers-monde aux bases et banques de données et aux sources d'information scientifique et technique existant dans les pays industrialisés ou non industrialisés.

L'utilisation de LIANE offrira aux unités d'information du Sud les avantages de la consultation à distance, en des temps extrêmement courts dont bénéficient actuellement certaines unités d'information du Nord.

Les échanges Nord-Sud et Sud-Sud de données utiles au développement, facilités par LIANE, devront contribuer à une amélioration des productions nationales d'information pour le développement dans les pays mêmes.

Les centres nationaux recevront une matière première (données) qu'ils pourront refuser, accepter et/ou transformer selon leurs besoins spécifiques, c'est-à-dire qu'ils recevront des « INPUTS » nécessaires pour l'augmentation de l'efficacité des travaux scientifiques et techniques de recherche, de création et/ou d'adaptation.

De par leur orientation particulière et non gouvernementale, les projets SICOB et LIANE ne font pas double emploi avec des systèmes existants gouvernementaux, intergouvernementaux (ONU, OCDE, CEE...) ou non gouvernementaux.

Ils ont pour objectif d'accroître les échanges à travers un flux de communication en partant d'abord des réalisations nationales ou internationales. C'est-à-dire qu'ils prennent appui sur l'existant.

Les projets LIANE et SICOB visent :

- la promotion des échanges d'information sur le développement Sud-Sud, l'organisation d'un circuit d'information sur l'information.
- le renforcement des flux locaux d'information dans le tiers-monde.
- L'organisation de l'accès aux systèmes d'information organisés en bases et banques de données.
- la collecte de l'information sur les communautés de base dans les pays du tiers-monde.
- faciliter les productions nationales d'information pour le développement dans les pays du tiers-monde eux-mêmes.

2. Méthodes

Les projets sont basés sur la conception d'une démarche modulaire utilisant les principes suivants

REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DES CENTRES DU RESEAU LIANE(**)

	Centre inter- national europ.	Centr e Régio- - nal	Centre Sous regio-	Centre Natio-	Total
Europe	1	-	-	-	1
Pays ACP	-	1	6	1	8
Pays arabes	-	1	-	2	3
Pays d'Asie	-	1	-	2	3
Pays latine	-	1	1	3	5
Total	1	4	7	8	20

(*) Nombre de centres nationaux de chaque région qui seront raccordés au système dans une première phase. Dans une deuxième et troisième phase ce nombre sera augmenté jusqu'à atteindre l'intégralité des pays du tiers-monde.

(**) Il ne s'agit pas de créer de nouveaux centres, mais de s'appuyer sur l'existant. Il s'agit donc d'équiper des centres, mais de s'appuyer sur l'existant. Il s'agit donc d'équiper des centres déjà existants avec un matériel compatible pour l'efficacité du fonctionnement du système. Il s'agit de lui donner les moyens nécessaires pour qu'ils puissent bénéficier des échanges offerts par LIANE et d'appliquer le projet SICOB au niveau national.

2.1. La décentralisation

Le Nœud national (NN) prend pour point de départ les centres locaux d'information dont il convient d'appuyer les efforts nationaux pour la production, la collecte, et surtout la dissémination de l'information et l'organisation d'un circuit local d'information sur l'information.

Aussi un appui sera apporté à des nœuds nationaux (NN) et régionaux (NR).

- en Amérique latine
- dans les pays ACP
- dans les pays arabes
- dans les pays d'Asie

2.2. Champ géographique

La mise en œuvre du projet a lieu selon une approche modulaire et régionale. Tout pays du tiers-monde peut s'y associer.

La priorité pour les organisations non gouvernementales va vers les pays les moins avancés (approche nationale). Par contre, dans un pays, un certain nombre de villages sont aussi progressivement intégrés dans le projet. Leur nombre dépend des besoins locaux.

2.3. La centralisation

En Europe, des partenaires des diverses régions du tiers-monde constitueront le Centre international d'information sur le développement (CID), ils s'organiseront ensemble chacun pour leur région pour favoriser l'accès des utilisateurs du tiers-monde aux sources disponibles dans les pays industrialisés, (bases et banques de données, centres d'information et de documentation).

Ils agiront en coordination en assurant l'accès, le traitement et la diffusion de l'information. Ils constituent ainsi un système d'échange Nord-Sud et Sud-Sud.

Ils organiseront une coopération technique avec les centres situés dans les pays du tiers-monde.

3. Moyens humains et matériel

Le Centre d'information sur le développement : CID

- Contribuera à l'organisation de programmes et sessions d'information, de formation et de perfectionnement.
- Appuiera la formation des ressources humaines locales.
- Va recourir à des équipements légers de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.
- Recherchera le financement des systèmes à mettre en œuvre dans le cadre de la coopération internationale au développement.

4. Spécificités du système

Le programme s'impose aussi de prendre en compte :

- la nécessité d'une cohérence à travers un système de concertation et de coordination.
- le recours à des ressources partagées pour avoir des économies d'échelle.
- l'intégration horizontale (par rapport aux moyens) et verticale (par rapport aux objectifs).

5. Le financement

Le financement des projets LIANE et SICOB est recherché en recourant à la coopération internationale, selon une approche multidonatrice (plusieurs donateurs) et multibénéficiaire (la même réalisation profite à plusieurs pays).

6. Implementation du Système

Elle se fait de manière progressive et modulaire de façon à consolider les acquis et à résoudre les problèmes nouveaux.

En 1986, l'essentiel de l'effort sera porté d'une part sur les Centres régionaux : Amérique latine, Pays AGP, Pays arabes, Pays d'Asie et d'autre part sur le Centre de coordination situé en Europe.

A partir de 1987, des centres nationaux seront associés au système.

7. Un cadre organisateur

La mise en œuvre des projets du Programme PID supposent l'organisation d'un système de coopération entre les partenaires.

Il paraît alors nécessaire que les ONG inscrivent leurs actions dans un cadre de solidarité internationale conduisant à :

- l'établissement et l'approfondissement de la connaissance mutuelle;
- l'instauration d'un cadre permanent de dialogue, de concertation et d'échanges;
- le contribution au renforcement d'un système de coopération prenant en compte la dimension culturelle;
- l'organisation d'un système d'information et de communication;
- la préparation, la mise en œuvre, et le contrôle des programmes communs;
- la programmation et la gestion de l'évolution des ressources nécessaires aux actions.

Le PID est conçu de manière à constituer un facteur de mobilisation des volontés surtout auprès des acteurs intéressés. Les projets doivent contribuer au réveil de tout le potentiel créatif, d'invention, d'adaptation et de travail des communautés de base organisées.

Le PID constitue donc un cadre organisateur des relations entre les partenaires. Il propose un processus de concertation permanente, une impulsion nouvelle à l'effort d'information mutuelle.

8. Responsabilisation

Chacun des composants du système est un *programme cadre* dont le contenu doit être élaboré de manière dynamique avec les acteurs eux-mêmes.

Ils privilégient la responsabilisation des communautés de base pour favoriser le développement endogène et durable.

Ils donnent la priorité à la fois à l'existence préalable des ressources humaines et à la nécessité chaque jour plus affirmée d'inscrire parmi les priorités les actions maîtrisables par les populations.

9. Champ géographique et spatial

Au niveau *spatial*, il souligne la nécessité de prêter plus attention à la coopération régionale, pour intégrer les ressources matérielles et humaines dans une approche commune de développement par les ressources partagées.

C'est de toute évidence un facteur pouvant favoriser les économies d'échelle.

Sous l'aspect *temporel*, le programme PID incite non seulement à une programmation, mais aussi à l'organisation du suivi des actions, en prenant mieux en compte les capacités des populations.

B. Le réseau LIANE

LES SYSTEMES D'INFORMATION

L'information est de nos jours un facteur essentiel dans le processus de développement économique et socio-culturel. Les découvertes scientifiques, l'évolution des moyens techniques ont révolutionné les techniques de l'information.

Déjà aux Etats-Unis, deux travailleurs sur trois s'occupent de traitement ou de la production de l'information. Les pays industrialisés visent une phase informationnelle où l'information foisonne.

L'outil de traitement de l'information se développe : il a donné naissance, à une industrie et à une véritable science de l'information Celle-ci introduit une série de notions telles que ensembles de données, sous-ensembles, systèmes d'information. Elle identifie et traite de manière autonome des données, les procédures et les résultats visés. On peut distinguer les ensembles suivants :

1) Base de données

C'est un ensemble de références bibliographiques. La base de données indique « où se trouve l'information ». Pour une recherche sur les problèmes de l'énergie, la base de données fournira la liste des publications répertoriées à ce sujet.

2) Banque de données

C'est un ensemble de données numériques, quantitatives ou qualitatives.

La banque de données donne l'information finale. La recherche peut prendre comme point de départ les informations de la base de données.

Par exemple s'il s'agit de connaître toutes les sociétés d'un pays « x » du secteur pharmaceutique, une banque de donnée donnera la liste complète de ces sociétés, leur adresse, leur numéro de téléphone.

Comment accéder à ces systèmes d'information ?

Par courrier ou par télex, moyens classiques de communication. L'accès à la base ou à la banque de données peut se faire aussi grâce à un équipement informatique léger et peu coûteux : les terminaux.

La communication entre le terminal de l'utilisateur et l'ordinateur du centre de gestion de la base ou de la banque de données est établie en recourant à un système de transmission qui peut être :

- un réseau télex ou téléphonique ordinaire
- un réseau spécial de transmission de données. Ce dernier permet de mettre en relation deux abonnés quelconques (*commutation*) et de transmettre l'information sous forme de lots de caractères (*paquets*).

La technique utilisée est appelée *commutation par paquets*. Elle a donné lieu à des systèmes particuliers de communication organisés en réseaux répondant généralement à des normes définies par le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT)

LIANE: cohérence et coordination

Il existe dans les pays industrialisés plusieurs réseaux nationaux ou régionaux offrant des accès *directs et instantanés* à des banques et bases de données situées partout dans le monde. (Cf. schéma).

La multiplicité de ces réseaux ainsi que celle des bases et banques de données nécessite pour l'utilisateur du tiers-monde, une approche cohérente et coordonnée.

Pour les pays du Sud le problème de l'organisation d'un flux adéquat d'information se pose chaque jour un peu plus. Entre le « Nord » qui dispose de masses d'information et le « Sud » qui a besoin de ces informations, un lieu, un point de jonction doit être créé ou renforcé.

C'est pourquoi le CINTERAD, le Centre d'Etudes de l'Amérique latine (Université Libre de Bruxelles) avec des partenaires de pays arabes et de pays d'Asie constitueront le Centre d'information sur le développement.

Installé en Europe, le CID s'organise pour exploiter de façon rationnelle et optimale les réseaux disponibles dans les pays industrialisés et dans le tiers-monde. Le réseau dénommé LIANE est aussi un service d'orientation vers les informations. Il permet les échanges :

- avec les centres régionaux ou nationaux (approche Sud-Sud et Nord-Sud)
- entre centres régionaux
- entre centres nationaux d'une même région ou de régions différentes.

Raccordé en permanence aux réseaux du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT), le réseau LIANE donne accès à toutes les banques de données et à tous les réseaux des pays industrialisés. Il utilise :

- le courrier ordinaire
- le télex
- le téléphone
- la commutation par paquets
- les réseaux des ONG.

Pour analyser les aspects pratiques, promouvoir la coopération et les services aux futurs partenaires de LIANE, il est proposé aux futurs partenaires de LIANE, du 10 au 14 mars 1986, une Bourse d'information sur le développement.

La manifestation, appelée à se répéter dans le futur, sera aussi l'occasion de discuter des projets permettant au tiers-monde de contribuer plus à la production de l'information sur le développement.

C. Système d'information sur les communautés de base dans le tiers-monde (SICOB)

SICOB vise l'organisation d'un système d'information permettant d'accentuer l'efficacité des actions au profit des communautés de base dans les pays du tiers-monde.

S'appuyant sur une démarche modulaire, il emprunte la voie des micro-projets, et vise à s'adapter aux méthodes et moyens des petites organisations non gouvernementales opérationnelles en matière de développement.

SICOB est un projet complémentaire au Réseau LIANE et prend appui sur lui.

1. Les objectifs

Ceux-ci peuvent être formulés sommairement en considérant les aspects suivants.

1.1. Le développement des communautés de base :

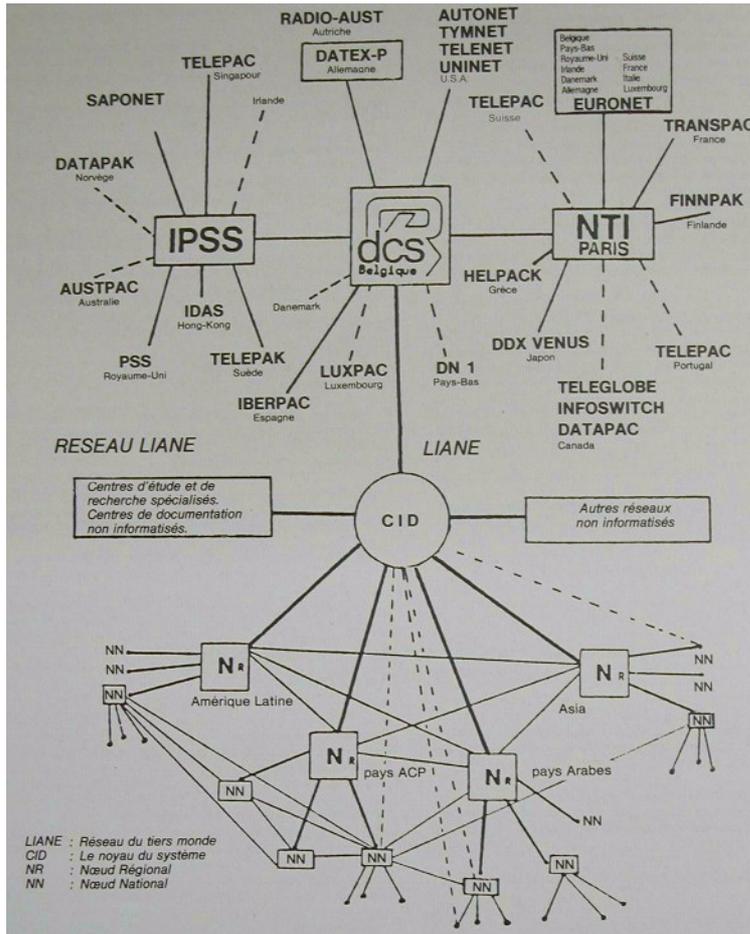
Il s'agit de faciliter la collecte des données pertinentes relatives aux besoins fondamentaux des populations en milieu rural. Cette collecte implique les participants des organisations locales, des collectivités de base, des jeunes et surtout l'école. Elle permettra d'aboutir à un système local concernant les problèmes et les besoins des populations.

1.2. La coopération au développement villageois

Il s'agit de

- faciliter la prise de décisions, la conception et la mise en œuvre notamment des micro-projets, sur la base d'informations plus exactes, et actualisées.
- permettre le contrôle, de manière continue, des résultats des actions et des décisions, de faciliter leur correction le cas échéant pour les adapter aux besoins réels.
- fournir l'outil statistique pour le soutien et la définition des lignes directrices en matière de développement économique et social des Communautés de base en milieu rural.
- informer sur les programmes de développement et les mécanismes offerts par la coopération internationale au développement, afin de permettre aux communautés de base, organisées, d'appréhender les offres du système de coopération, et de permettre aux décideurs et aux donateurs de mieux appréhender les besoins prioritaires des populations ou les actions de suivi à entreprendre.
- promouvoir les échanges d'informations utiles au développement dans un cadre Nord-Sud et Sud-Sud.
- accélérer, simplifier les procédures d'échanges d'informations entre les organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, les centres de recherche ou de formation, les acteurs socio-économiques.
- appréhender les besoins d'éducation, de formation à divers niveaux opérationnels.
- améliorer les moyens mis en œuvre pour le traitement des données.
- permettre la confrontation entre les décisions prises et les résultats obtenus.

RESEAUX PAYS INDUSTRIALISES



LEGENDE EXPLICATIVE DU SCHEMA DE LIANE

Le CID a accès à un sources d'information, informatisées et non informatisées des pays industrialisés et non industrialisés.

A partir du réseau européen de communication, le CID a accès aux bases et banques de données du Nord. Il développe par ailleurs des contacts avec des centres de documentation, d'études et de recherche spécialisées dans les domaines qui intéressent le tiers - monde

Le CID sera également connecte aux réseaux des ONG qui travaillent par thème (technologie appropriée, santé, énergies renouvelables...).

Nœud régional (NR)

Un Nœud est un centre de concentration et d'accès à l'information. Chaque Nœud Régional (NR) a un échange permanent d'information, donne réponse à la question posée et fournit des orientations.

Le NR assure la coordination des échanges dans sa région.

Nœud national (NN)

Le Nœud National (NN) travaille avec le Nœud régional. Il peut cependant établir un contact avec le CID en Europe: il doit toutefois s'assurer que l'information recherchée ne se trouve pas au niveau de la région.

Il est le centre de coordination de la mise en oeuvre du projet SICOB. Les NR et les NN peuvent collaborer entre eux et établir divers réseaux sectoriels, en assurant des échanges entre centres de différentes régions travaillant dans le même domaine. C'est-à-dire la constitution de réseaux spécialisés dans le cadre général du réseau LIANE. Le CID doit servir à la mise en relation des centres de régions distinctes.

2. La solution proposée

Le but visé, pour exploiter l'existant et organiser un système local adapté est un *système global* découpé en sous-systèmes locaux. Ceux-ci sont en relation les uns avec les autres, et recherchent la simplification au niveau des fichiers.

Dans les pays *industrialisés*, le système organise une méthodologie d'accès aux sources et unités d'information existants tant dans des pays industrialisés que dans les pays en voie de développement, et assure une diffusion sélective de l'information.

Le système, dans les pays industrialisés, accorde une attention spéciale à l'évolution des bases et banques de données présentant un intérêt particulier pour le développement du tiers-monde et organise l'accès, en facilitant ainsi la circulation d'information scientifique et technique. (Voir schéma de LIANE). Cet aspect pris en charge par le sous-système européen fait de celui-ci un « *courtier d'informations* ».

En principe, il ne crée pas de bases de données, il favorise d'abord l'accès aux nombreux systèmes existants et participe à la démarche globale d'une meilleure information sur le tiers-monde. Aussi complémentarément, il contribue à un enrichissement sous des aspects spécifiques :

- sur les communautés de base dans les pays du tiers-monde et plus spécialement sur le milieu rural
- sur les activités des organisations non gouvernementales, leurs méthodes, leurs moyens, leurs actions, et favorise la promotion des échanges à travers les flux d'information.

Dans les *pays du tiers-monde*, le système participe à la production d'information sur le développement et à la diffusion de l'information qu'on produit au niveau national et qui arrive des autres points du système global.

La procédure de collecte des informations, leur structuration, leur gestion visera la souplesse de leur exploitation sous divers aspects : analyse conjoncturelle, globale ou sectorielle.

A court terme, il sera possible

- de consulter et de traiter les données disponibles dans les bases de données émanant de divers niveaux opérationnels (décentralisation de la saisie des données et du traitement).
- de se mettre à la disposition immédiate des organismes ou personnes qui pourront exprimer leurs besoins spécifiques à partir de postes d'interrogation (terminaux, ordinateurs, courrier).
- de diffuser les informations significatives sous la forme adaptée et permettre ainsi une gestion plus efficace (document, microfiches, support magnétique).
- Aussi le système, modulaire et évolutif, sera de nature à s'adapter à toute forme d'organisation et plus spécialement aux organisations non gouvernementales. Il visera à satisfaire un objectif de décentralisation de la décision.

3. Justification de la solution proposée

Elle contribuera à la perception des besoins, la définition des actions et le contrôle de leur mise en œuvre.

Elle facilitera

- l'exécution des procédures conduisant à la prise de décision tant dans le domaine des micro-projets, que dans celui de la coopération.
- l'amélioration de la qualité du service rendu à la collectivité.
- l'identification des priorités exprimées par le milieu rural lui-même.

Elle accentuera la circulation aisée des informations à l'intérieur du système ou entre le système et son environnement.

Elle offre divers points d'accès pour la récolte, le stockage le traitement et la diffusion des informations. Elle est à l'origine d'un système souple qui permet des consultations et des transferts rapides et à distance.

La recherche d'un facteur de comptabilité permettra de réduire les temps morts provoqués par la codification ou la décodification, pour accélérer les échanges et l'amélioration de l'efficacité des échanges.

4. Le système d'information

Le système utilisera un matériel informatique léger et on veillera à la comptabilité des systèmes utilisés par les différentes centres du réseau afin d'optimiser les échanges d'informations. Cette compatibilité permettra des échanges de supports magnétiques.

5. Le centre d'information sur le développement (CID)

Pour organiser des services communs, selon une optique sociale, le système sera mis en œuvre par le CENTRE D'INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT.

La réalisation du système procédera de l'approche de l'acquisition et de l'exploitation en commun d'un ensemble de ressources.

Ainsi à court terme, on recherchera une rationalisation de l'équipement informatique, ce qui évitera un développement lourd et coûteux.

A moyen terme, le CID pourra apporter sa puissance de travail au service des organisations dont l'activité ne justifie pas l'acquisition en propre d'un système informatique de traitement des données.

Les organisations qui possèderaient leur propre système informatique pourront tout en conservant leur autonomie de gestion et de traitement, communiquer avec le CID soit par télétraitement, télex, ou échange de support magnétique, courrier. Le CID jouera un rôle central de *courtier* en information.

Son organisation est faite par paliers en tenant compte du niveau national, régional et international. Le système prend pour point de départ les centres locaux d'information dont il convient d'appuyer les efforts pour la collecte, le traitement, la dissémination de l'information et l'organisation d'un circuit local d'information sur l'information. Aussi un appui sera apporté aux organisations des pays du Tiers-Monde.

Des centres régionaux assureront un circuit régional d'information. En Europe, des partenaires de diverses régions s'organiseront pour constituer le CID et favoriser l'accès des utilisateurs du tiers-monde aux sources d'informations disponibles. Ils organiseront une coopération technique Sud-Sud avec les organisations et centres situés dans les pays du tiers-monde. Ils assureront la promotion des échanges d'information sur le développement Sud-Sud et Nord-Sud et l'organisation d'un circuit d'information sur l'information.

Le statut du CID sera celui d'un organisme non gouvernemental, sans but lucratif. Au niveau de son organe de gestion, on rencontrera des représentants des ONG nationales.

6. Aspect global des services

Le système pourra

- contribuer à résoudre les problèmes liés à la diffusion de l'information sur le développement.
- Répondre aux besoins d'une documentation appropriée, sélective et rapide.

Un système automatique de recherche documentaire sera mis en œuvre pour fournir l'information de la documentation sur le développement des communautés de base dans les pays du tiers-monde.

Les services offerts par le système sont alors :

- un accès à des systèmes d'information existants
- une recherche rétrospective
- une analyse prospective.

ainsi qu'une recherche et une diffusion sélectives axées sur des documents, micro-fiches, supports magnétiques. Les centres du système offriront aux étudiants et chercheurs des opportunités de reproduction de documents : photocopie, reprographie et les conditions favorables d'un accès au moindre coût.

7. Les fichiers

Le système s'articule autour d'un certain nombre de fichiers de base.

- fichier des organisations non gouvernementales et des groupes villageois.
- fichier signalétique des villages : données sociales, sanitaires, socio-économiques, pluviométriques, et un ensemble de descripteurs du milieu villageois obtenus à partir de la collecte des données sur le milieu rural.
- fichier des actions de développement.
- fichier des productions agricoles et alimentaires y compris l'élevage
- fichier des unités d'information et de formation.
- fichier documentation : Il s'agit d'un fichier factuel qui informe sur la documentation disponible dans divers secteurs concernant à la fois les programmes de développement et la recherche.

7.2. Par région

- fichier des organisations non gouvernementales
- fichier des actions de développement
- fichier signalétique des villages
- fichier des productions
- fichier des unités d'information
- fichier documentation.

7.3. Au Centre localisé en Europe

- fichier des organisations non gouvernementales
- fichier des actions de développement
- fichier des unités d'information
- fichier documentation.

8. La collecte des données, rôle et place de l'école

La collecte des données est accomplie par les écoles et les organisations de jeunesse.

L'objectif final est de disposer d'une image la plus réelle possible des situations des populations et du milieu rural.

Il s'agit d'aboutir à des ensembles locaux, nationaux et régionaux de données organisées en systèmes d'information pour répondre aux préoccupations fondamentales du développement.

Les données récoltées directement auprès des populations aboutissent à des résultats sans biais.

Leur collecte implique peu de personnes extérieures au village elles sont relatives aux besoins directement ressentis par la Communauté villageoise.

Elles concernent des domaines fondamentaux :

- des actions de coopération technique
- développement rural
- les cultures vivrières

- la nutrition, le stockage et la conservation des produits
- le reboisement et la lutte contre la désertification
- la transformation des aliments
- l'élevage, la pêche et la pisciculture
- la conservation
- l'hydraulique
- la santé, pharmacopée traditionnelle et moderne
- l'artisanat
- l'infrastructure économique et sociale
- la protection de l'environnement
- l'éducation
- la formation, l'adaptation des technologies, le transfert des technologies adaptées
- l'énergie domestique et le bois de feu
- l'information
- l'appui aux agents économiques
- les micro-réalisations de développement à la base
- l'aide alimentaire

ainsi que des aides d'urgence prenant leur origine dans des calamités naturelles ou toutes circonstances extraordinaires ayant des effets comparables.

Les projets et programmes d'actions peuvent concerner également des actions thématiques telles que :

- la lutte contre la désertification et la sécheresse
- l'hygiène et la santé de base
- la lutte contre les maladies endémiques du bétail
- la recherche d'économies d'énergie.

Fréquence de collecte

La procédure de collecte n'est pas ponctuelle mais permanente. Pratiquement grâce à l'intervention de la jeunesse, les données sont saisies directement au moment de leur naissance auprès des populations elles-mêmes.

Volumes

La collecte des données prend pour orientation d'informer sur le village.

Le volume est donc directement fonction du nombre de villages dans un même pays et du nombre de pays participant à la démarche.

La conception modulaire et décentralisée pour la collecte des données facilite leur gestion.

Moyens mis en œuvre

La procédure utilisée est peu consommatrice en moyens financiers.

Elle se base en effet sur la Jeunesse à travers l'école.

Outre son aspect pédagogique et didactique, la procédure offre l'avantage de favoriser

- la connaissance du milieu par les jeunes
- l'occasion de développer des « leçons de choses villageoises » à travers des activités para-scolaires
- un cadre adéquat pour développer un programme d'éducation au développement et sensibiliser les jeunes à l'emploi en milieu rural.

Procédure de Collecte et de traitement

L'approche bénéficie d'une méthodologie adaptée, mise au point et testée sur le terrain par des organisations non gouvernementales du Tiers-Monde.

Elle est basée

- sur la préparation et la sensibilisation préalables de la population et des élèves
- une méthodologie d'enquête et de collecte simple, rassurante pour la population
- elle met la jeunesse au centre de la connaissance du milieu villageois

- elle est un facteur de mobilisation de la jeunesse pour le développement villageois et rural.

Les données primaires recueillies sont traitées par l'école lors de travaux parascolaires.

Contrôle

La synthèse réalisée est présentée à la population villageoise dans sa langue et dans le respect de son système de communication.

Les anomalies signalées sont alors traitées. Un cadre de dialogue sur les problèmes du village et des solutions possibles est offert. C'est le début d'une action collective dans un esprit de participation.

9. Le système comme courtier d'information

Il existe au niveau international une série de bases de données gérées par des institutions publique ou privées (serveurs), nationales ou internationales, qui sont le résultat de l'analyse des informations produites journalièrement dans les livres, rapports, études. L'économie de marché et l'indépendance des serveurs conduisent à une situation paradoxale, non point du fait de l'absence d'information, mais surtout de l'absence d'un système à la fois varié, rationnel et complet qui informe globalement.

Une des conséquences, pour les utilisateurs, est d'une part la difficulté d'accès à l'information et d'autre part un problème de choix.

Par ailleurs, l'accès à l'information dans un environnement informatique suppose généralement, non seulement l'acquisition du matériel (ordinateurs, terminaux, modems) mais aussi une double démarche contractuelle :

- d'utilisation du réseau de télécommunication
- d'accès à la base ou banque de données.

L'information sur l'information

Le système vise à offrir un répertoire complet et dynamiquement à jour des sources d'information, des banques et bases de données et des serveurs.

Les relations seront développées à la fois avec des systèmes gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux. Ainsi, au départ d'une question précise, il est possible d'identifier la meilleure source d'information. C'est l'offre d'un service d'orientation vers la source d'information la plus adéquate et le système utilise à cet effet un équipement informatique léger (terminaux intelligents, modems, équipement de traitement de texte...) qui leurs permettra d'y avoir accès.

10. Formation

La mise en œuvre du projet suppose de toute évidence la formation des ressources humaines.

Le Centre d'information sur le développement

- contribuera à l'organisation de programmes et sessions d'information, de formation et de sessions de perfectionnement
- appuiera la formation des ressources humaines locales.

11. Réalisation du système

Le projet suppose une mise en place modulaire, par étapes successives au départ d'un équipement léger.

Les répercussions et les conséquences d'une telle réalisation seront nombreuses non seulement sur le plan de l'information, mais aussi sur le plan social et humain, la structure et l'organisation des actions de développement en milieu rural.

12. Observations finales

Les relations entre les sous-systèmes

Sous l'aspect national, régional et international le système offre une information et une documentation portant sur

- les informations nationales, et plus particulièrement celles portant sur la communauté de base
- les informations régionales.

La méthodologie adoptée pour la communication est la transmission de documents.

Avec les Centres possédant leur propre système informatique, un mode de communication et d'échange d'information basé sur des supports magnétiques peut être adopté.

Au niveau national et régional

Le sous-système est particulièrement à la disposition des

- Communautés de base
- Organisations non gouvernementales
- Centres de formation et de recherche
- Centres de documentation
- Etudiants et chercheurs
- organismes non gouvernementaux
- gestionnaires, experts, décideurs.

Il est en relation avec les systèmes nationaux et régionaux d'information informatisés ou non informatisés.

Au niveau international

Le système est en relation avec les systèmes nationaux et régionaux du tiers-monde.

Au niveau des pays industrialisés, il est en relation avec les centres d'information et de documentation informatisés ou non informatisés.

La relation avec les centres informatisés se fait.

- soit par transmission de supports magnétiques ou de documents.
- soit en recourant aux facilités offertes par la télématique (télécommunication plus informatique).

L'OPERATION BID*

BOURSE INTERNATIONALE D'INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT

du 10 au 14 mars 1986, Bruxelles

Cette première bourse internationale d'information sur le développement (BID), est organisée en Belgique sous la forme d'un séminaire multi disciplinaire d'information sur l'information, dont le thème central est « Information et développement ».

* Organisateur CINTERAD, Bd Général Jacques 186, 1050 Bruxelles. Belgique.

Elle a déjà reçu le soutien de nombreux organismes tant régionaux (CEE, ACP, Ligue arabe, OUA, centres latinoaméricains) qu'internationaux (BIT, organismes spécialisés des Nations Unies).

Un bilan de la situation actuelle de l'information sur le développement, l'identification et l'analyse des besoins exprimés par le tiers-monde, ainsi que l'analyse des moyens

existants à développer pour satisfaire ces besoins, constituent quelques sujets à traiter pendant cette première BID.

Pour le Comité d'organisation cette Bourse ne restera pas seulement au niveau d'un débat purement théorique sur les problèmes de l'information et du développement. Elle sera aussi l'occasion d'étudier, d'analyser et de s'associer en tant que partenaires de différentes régions, à la réalisation d'un projet commun, visant une meilleure circulation de l'information utile au développement.

La Bourse réunira des personnes en provenance des pays industrialisés et des plus diverses régions du tiers-monde (pays AGP, asiatiques, arabes et latinoaméricains).

La BID présente une originalité qui peut impliquer des perspectives intéressantes.

D'une part, elle réunira une grande quantité de centres nationaux et régionaux, conscients du problème de l'infor-

mation et de l'importance des échanges pour le développement.

D'autre part, on gardera un certain équilibre entre participants Nord-Sud, inter-gouvernementaux, gouvernementaux et non gouvernementaux.

Cet équilibre devra contribuer à la richesse des débats et des conclusions pratiques de la BID. Ceci spécialement par rapport aux perspectives qu'offrirait la constitution d'un réseau qui pourrait compter dès le départ sur cette quantité et variété de centres disponibles à améliorer la circulation des flux de l'information pour le développement.

C'est dans ce sens que la BID constitue un apport original et concret aux manifestations

- du 40^e anniversaire de Nations Unies
- de la journée mondiale de l'information sur le développement (24 octobre).

L'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DES ONG

par Paloma Agrasot*

Personne aujourd'hui ne remet en cause le rôle essentiel joué par les organisations gouvernementales dans la protection du milieu de vie afin d'assurer les conditions d'un développement durable : il suffira par exemple de relire certains paragraphes de la récente Convention de Lomé III pour s'en convaincre. De même, on s'accorde à reconnaître la nécessité de renforcer l'action de ces associations, notamment de celles qui ont leur siège dans les pays en développement ou « associations locales ». Celles-ci ont besoin d'un appui à différents niveaux, qu'il s'agisse de l'octroi de subsides ou de la transmission d'informations techniques et pratiques.

Depuis 1982, le Bureau européen de l'environnement (BEE) entretient des relations avec les associations les plus représentatives qui, en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, se consacrent à la protection du milieu et luttent contre les phénomènes de désertification et de déboisement.

Les diverses initiatives du BEE relatives à ces deux derniers problèmes (organisation de séminaires et réunions d'experts, publications, etc.) ont mis en évidence le fait paradoxal de l'abondance des informations disponibles en Europe alliée à la faiblesse de leur diffusion parmi les associations locales des pays en développement.

Le BEE prévoit la mise en route en 1986 d'un système permanent d'information sur les problèmes de protection du milieu et de développement (Regular Information System on Environment and Development - RISED). Ce système est destiné aux associations non gouvernementales concernées par les questions d'environnement et de développement, dans les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) en particulier. Les principaux objectifs du RISED sont de :

- consolider la capacité des organisations non gouvernementales concernées par l'environnement et le développement dans les pays ACP;

* Bureau européen de l'environnement. Rue Vautier 29, 1040 Bruxelles.

- intégrer et harmoniser l'action des organisations locales ACP avec celle des organisations communautaires, bilatérales et non gouvernementales européennes;
- adapter autant que possible l'action des Communautés européennes aux réalités de l'environnement local des ACP;
- renforcer les liens qui unissent les associations européennes et les associations locales qui travaillent dans un domaine commun.

Le RISED fonctionnera sous forme de réseau d'associations européennes et ACP dont le siège principal est à Bruxelles (BEE), avec deux bureaux permanents, l'un à Dakar au Sénégal (ENDA), l'autre à Nairobi au Kenya (Centre de liaison pour l'environnement - CLE).

Parmi les activités du RISED sont prévues:

- la publication régulière d'un bulletin de quatre pages contenant des informations pratiques directement utilisables sur le terrain;
- la diffusion (par envois réguliers et groupés) des publications les plus significatives réalisées par les associations membres, de même que - si leur intérêt le justifie - celles d'autres organisations et instituts de recherches;
- l'envoi de documents (gratuits) aux organisations locales sur demande.

Le RISED permettra de mieux faire connaître certaines réalisations audiovisuelles produites par les associations sur des thèmes relatifs à l'environnement et au développement. D'autre part, et grâce au RISED, les contacts entre associations membres seront facilités et celles-ci pourront accéder plus aisément aux centres de documentation spécialisés.

UN POTENTIEL D'INFORMATION A METTRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

par Jean MOULIN*

L'information est une composante essentielle de toute stratégie de développement économique, social et culturel. Les pays concernés du Tiers-Monde en sont de plus en plus conscients. La conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, réunie en 1979, a constitué un temps fort de cette prise de conscience. Le Programme général d'information de l'Unesco, lancé dès 1976, ainsi que les programmes UNISIST et NATIS qui lui ont été rattachés placent l'application de l'information au service du développement au centre de leurs objectifs. De très nombreuses autres initiatives nationales, régionales ou internationales ont été prises ces dernières années dans le but d'améliorer les circuits d'information et de communication des pays en développement, à la fois suivant l'axe Nord-Sud et l'axe Sud-Sud (PADIS, ALDOC (ALIS), pays du Pacte andin, etc.). Le PID (Programme international d'information sur le développement) et l'opération BID (Bourse d'information sur le développement) organisée à Bruxelles du 21 au 25 octobre 1985, s'inscrivent dans la même lignée d'efforts.

Les nouvelles technologies de l'information...

La dernière décennie a vu, dans les pays développés, l'émergence rapide des bases technologiques et économiques de ce que certains auteurs ont appelé une « société d'information » dans laquelle les activités liées à la manipulation, au traitement et à la production de l'information ainsi qu'à sa diffusion occupent une part croissante (et à terme, largement majoritaire) de la population.

De nouvelles technologies mises au point grâce essentiellement aux progrès de l'informatique et des télécommunications ont progressivement bouleversé le panorama traditionnel du secteur de l'information et de la documentation et permis de faire face au volume et à la complexité croissants de l'information produite. La rapidité d'accès est également garantie. Un triple mouvement d'automatisation, de commercialisation et d'industrialisation de tout ce qui touche de près ou de loin à l'information est en train de se dessiner.

Des banques de données, d'images, de texte, stockées sur les mémoires de masse d'ordinateurs puissants ont été constituées, des logiciels de recherche documentaire à la fois aisément manipulables et performants ont été élaborés, des réseaux de transmission de données à grand débit permettant l'interrogation à distance ont été déployés. Microordinateurs, fibres optiques, satellites de télécommunications, disque optique numérique, imprimantes à laser, photo-composition et beaucoup d'autres techniques

* Conseiller scientifique au Centre national de documentation scientifique et technique.
Bibliothèque royale Albert 1er, Bruxelles.

constituent les outils de base de la nouvelle industrie de l'information. Les services qu'elle offre ont pour nom : télématique, vidéo-texte, banques de données, messagerie électronique, traitement de texte, traduction assistée par ordinateur, fourniture électronique de documents.

Il s'agissait bien de répondre à un besoin impérieux car si de tous temps l'information a été un élément fondamental dans les processus de production et de décision, on constate actuellement que l'information scientifique et technique est devenue un facteur de production au sens strict. Une ressource de base des entreprises, indispensable au même titre que les matières premières ou l'énergie dont elle conditionne l'utilisation optimale. La diffusion de l'information scientifique et technique est donc devenue une tâche de première importance qui nécessite la mise en œuvre de technologies lourdes et coûteuses.

... peuvent aussi servir le développement

Si notre regard se porte au niveau de la société tout entière, il apparaît clairement que l'information scientifique et technologique ainsi que l'organisation rationnelle et optimale de ses flux sont des ingrédients de base de toute politique visant à relever les grands défis qui se posent à l'humanité. Dans les pays industrialisés ces défis ont pour nom : ressources énergétiques et matières premières, pollution de l'environnement, emploi. Il en va de même pour les problèmes majeurs de développement posés aux pays du Tiers-Monde, problèmes non encore dominés ni résolus tels que l'alimentation, la santé, le logement, l'urbanisme, la création d'une infrastructure industrielle, les transports et communications. Les décisions à prendre en ces matières, les choix à opérer, la planification des objectifs et des moyens ne pourront être pleinement efficaces que s'ils s'appuient sur des ressources informationnelles bien maîtrisées, fiables et appropriées. Les éventuels transferts de technologie ne pourront donner tous leurs effets que s'ils sont accompagnés de transferts correspondants d'information. Comme l'écrivait récemment le prix Nobel de physique d'origine pakistanaise Abdus Salam : « pour être efficaces à long terme, les transferts de technologie doivent toujours être appuyés par des transferts de science ». Et donc d'information scientifique.

La mise de l'information au service du développement a comme corollaire pratique le développement dans chaque pays d'un secteur de l'information qui soit capable d'organiser l'accès à la fois à l'information déjà disponible dans le pays (en particulier, l'information qui y est produite) et à l'information scientifique et technique produite dans les pays industrialisés ainsi que dans les autres pays en développement. En particulier, les immenses gisements

documentaires accumulés dans les pays développés représentent un potentiel d'information dont les pays en développement doivent pouvoir tirer profit. L'accès aux bases et banques de données automatisées fait partie de l'arsenal des technologies de l'information dont il n'est plus possible, aujourd'hui, de faire l'économie. Il serait cependant dommageable et erroné de considérer le recours aux bases et banques de données comme une panacée universelle capable de régler tous les problèmes informationnels des pays en développement. Il ne saurait dispenser de déployer un effort organisé et systématique pour mettre sur pied une infrastructure de bibliothèques, de revues, de journaux, de services et centres d'information qui, en retour, lui donneraient sa pleine efficacité.

Avoir une vue claire et objective de ce que sont les bases et banques de données, de ce qu'elles peuvent apporter aux pays en développement et aussi de ce qu'elles ne peuvent pas leur apporter, devient donc une exigence pratique. Nous nous situerons délibérément au niveau instrumental. Soyons concrets : il existe un outil remarquable faisant appel à des technologies de pointe et élaboré au départ pour répondre aux besoins informationnels des pays industrialisés. Quel usage les pays en développement pourront-ils en faire pour satisfaire leurs besoins spécifiques ? Comment pourront-ils mettre cet outil au service du développement en en tirant le meilleur profit possible ? Telles sont les questions auxquelles nous voudrions tenter de présenter quelques éléments de réponse.

Nous commencerons par présenter brièvement le monde de la recherche documentaire en ligne et la triade autour de laquelle il s'articule : producteurs de bases et banques de données, serveurs, transporteurs. Nous mettrons ensuite en évidence le rôle majeur joué par le couple intermédiaires-utilisateurs finaux dans le processus de diffusion et de transfert de l'information. Enfin, nous présenterons à titre d'exemple quelques bases et banques de données internationales qui contiennent des informations pertinentes pour les pays en développement dans les domaines, vitaux pour eux, de l'agriculture, de la santé et de l'industrialisation.

La recherche documentaire en ligne: l'exemple d'ESA-IRS

La petite ville de Frascati près de Rome en Italie abrite le service de ressaisie de l'information de l'Agence spatiale européenne (ESA-IRS). Premier centre serveur européen. ESA-IRS exploite le plus grand gisement de bases et banques de données scientifiques et technologiques installé sur le continent. Créé en 1965 pour assurer la fourniture de l'information nécessaire à l'ESA et à l'industrie aérospatiale européenne, ESA-IRS répond aujourd'hui aux besoins informationnels de tous les secteurs de l'industrie, de la gestion et des établissements d'enseignement et de recherche.

ESA-IRS offre un accès direct à plus de 70 bases de données représentant quelque 35 millions de notices bibliographiques (articles de périodiques, rapports de recherche, comptes rendus de congrès, etc.) stockées sur son ordinateur. Cette gigantesque mémoire est accessible à partir de n'importe quel point du monde via les réseaux téléphoniques publics de transmission de données (y compris via satellites de télécommunication) et par le réseau Téléx. ESA-IRS compte parmi ses milliers de clients, européens en grande majorité, des utilisateurs chinois et australiens, marocains et américains. Les terminaux dial-up intelligents ainsi que vidéo-text, les machines de traitement de texte et les microordinateurs sont utilisables. Chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'heures de connexion sont vendues.

ESA-IRS s'adresse tout particulièrement aux demandeurs d'information dans les domaines suivants : aéronautique et espace; toutes les branches de la chimie, de la physique et de l'électronique; toutes les formes d'ingénierie; métallurgie et sciences des matériaux; biologie et médecine; énergie et ressources terrestres; sciences de la terre et de l'environnement; agriculture et agro-alimentaire; traitement de l'information; administration et gestion transport.

Petites bases très spécialisées, grandes bases pluridisciplinaires. *M* bases bibliographique ou factuelles, base exclusives : ESA-IRS répond aux besoins d'information des bureaux d'études, des laboratoires, des centres de documentation, des sociétés de conseil, des administrations, des établissements d'enseignement.

A l'aide de quelques commandes simples tapées sur le clavier d'un terminal, l'utilisateur peut demander à l'ordinateur de localiser les références bibliographiques reliées aux concepts qu'il a définis. Ces concepts peuvent ensuite être combinés entre eux et le résultat de la recherche visualisé ou imprimé directement chez l'utilisateur. C'est ce qu'on appelle la « recherche documentaire en ligne ». Il est possible d'extraire les données de fichiers en ligne sur des supports magnétiques lisibles par microordinateur ou toute autre machine (« téléchargement ») et de commander via l'ordinateur des photocopies ou microfiches des documents originaux.

ESA-IRS n'est que l'un des éléments du vaste monde des bases et banques de données. On peut le décrire comme un ensemble de services et de produits qui utilisent l'informatique non seulement pour produire, collecter et saisir l'information mais aussi pour la distribuer commercialement. Cet ensemble repose sur la triade producteur-serveur-transporteur.

La production des bases et banques de données

On peut distinguer trois types de banques de données : les bases de données bibliographiques, les banques de données numérique ou factuelles et les banques de données textuelles.

Les producteurs de bases de données bibliographiques (environ un millier dans le monde), firmes privées, institutions publiques, parapubliques ou associatives (sociétés savantes), réunissent toute l'information publiée dans un domaine ou secteur d'activité, l'indexent, en composent des résumés et des signalements. Il s'agit d'un énorme travail de collecte des documents (revues, livres, rapports, brevets, etc.) et surtout d'organisation de l'information qu'ils contiennent. Ce travail est réalisé par des spécialistes. Grâce à ce traitement intellectuel d'une matière première constituée d'informations incohérentes et à l'état brut, sortent une série de produits standards fournissant des signalements bibliographiques et analytiques. L'information primaire — les documents originaux - a été transformée en information secondaire - les bases de données bibliographiques. Celles-ci sont produites sous la forme de bandes magnétiques dont l'exploitation sera confiée à un centre serveur et qui servent également de base à la publication de bulletins signalétiques et analytiques imprimés.

L'analyse réalisée par les producteurs de bases de données bibliographiques reste cependant superficielle. Elle embrasse en général tout un secteur d'activité et est souvent pluridisciplinaire. Il s'agit en fait d'un signalement sectoriel large. D'autres centres d'analyse des données réalisent, eux, un examen en profondeur des données par domaine spécialisé ou branche d'activité. Ils fournissent dans ce cas des compilations et des évaluations de données numériques, des analyses fines couvrant un domaine réduit, scientifique, technique ou autre. Le produit final est alors une banque de données factuelles ou numériques qui constitue en elle-même une source d'information directement utilisable. L'interrogation de la base de données bibliographique, quant à elle, doit s'accompagner la plupart du temps de la recherche des documents originaux.

Les banques de données commerciales, financières et économiques connaissent un développement très rapide. Destinées principalement au monde des affaires, elles s'avèrent également fort utiles pour compléter une recherche technique par une étude de faisabilité économique, des tendances, des marchés, des firmes en présence, des partenaires commerciaux ou industriels possibles. A la charnière entre les bases de données scientifiques et techniques et les banques de données économiques, les bases de brevets et de technologies cessibles sont des sources d'information à implication à la fois technique et commerciale. Enfin, des

banques textuelles reprennent le texte intégral des documents, par exemple des textes juridiques, des articles de presse.

Au sommet de cet édifice, des répertoires en ligne d'information sur les sources d'information aident l'utilisateur à s'y retrouver dans la masse des 3000 bases et banques de données actuellement accessibles en ligne, dont les 2/3 sont produites aux Etats-Unis.

Les centres serveurs

Les serveurs (plus de 400 dans le monde dont une cinquantaine en Europe), issus en général de sociétés de services informatiques du secteur privé ou public, chargent les bases et banques de données sur des ordinateurs, développent des logiciels pour gérer ce stock et en permettre la consultation. Ils assurent ainsi la diffusion de cette information devenue de fait un produit commercial.

Le logiciel assume trois fonctions principales :

1. Le traitement des bandes magnétiques provenant des différents producteurs de bases et banques de données afin de permettre l'accès rapide, aisé et pertinent aux informations qu'elles contiennent. Ces fichiers, stockés ensuite sur disques magnétiques, sont alors directement interrogeables.
2. La recherche documentaire en mode conversationnel. De nombreux langages de recherche, plus ou moins conviviaux et performants, ont été élaborés par les serveurs. L'utilisateur peut repérer les références bibliographiques répondant à sa question en introduisant une série de mots clés ou de codes de classification, noms d'auteurs, etc. qu'il peut également combiner entre eux. Il obtient immédiatement les réponses sur son terminal. Un dialogue interactif s'établit ainsi avec l'ordinateur du centre serveur (l'ordinateur hôte).
3. La gestion des télécommunications avec l'ensemble des utilisateurs travaillant en temps partagé. La grande puissance informatique de l'ordinateur hôte en permet la connexion simultanée à de très nombreux terminaux (plusieurs centaines parfois).

Le serveur ne se contente pas, en général, d'offrir la consultation à distance de ses fichiers informatisés. Parmi les autres services disponibles, citons :

- l'impression des citations bibliographiques en différé sur le site de l'ordinateur hôte et leur envoi à l'utilisateur;
- la commande en ligne de documents originaux;
- la sauvegarde, dans des mémoires de travail, de stratégies de recherche;
- la diffusion sélective de l'information (DSI), c'est-à-dire l'envoi régulier de sélections bibliographiques « à la carte » lors de chaque mise à jour des fichiers;
- la création et la gestion de fichiers privés;
- l'organisation de systèmes de messagerie électronique, l'ordinateur hôte servant de boîte aux lettres pour des groupes d'utilisateurs;
- la mise au point de paquets de programmes permettant de se connecter au serveur au moyen de microordinateurs munis de disques durs de grande capacité. Il est alors possible de procéder à diverses opérations telles que le téléchargement de fichiers ou de parties de fichiers sur ce disque dur que l'on pourra ensuite traiter en mode local et le téléchargement de fichiers dans la mémoire de masse de l'ordinateur hôte.

La transmission des données

Pour accéder au serveur, il faut faire transiter l'information par un réseau de transmission de données géré par un transporteur. Aux Etats-Unis existent de nombreux réseaux privés. En Europe, notamment sous l'impulsion du programme Euronet-Diane lancé par les communautés européennes, ce sont essentiellement les diverses PTT nationales qui ont développé de vastes réseaux

publics de transmission de données par commutation de paquets une technique qui permet une gestion optimale de la transmission des signaux informatique. Des services vidéotex tournés vers le grand public donnent également accès à des nombreuses bases et banques de données.

Les transmissions de données par voie hertzienne, grâce aux satellites de télécommunication, sont en plein essor. Elles permettront l'amélioration radicale des communications transcontinentales et sont certainement d'une importance capitale pour rapprocher les pays en développement, dont les capacités actuelles de télécommunication sont encore fort insuffisantes, des principaux serveurs internationaux. Par ailleurs, elles rendront possible des transmissions à très haut débit (atteignant près de deux millions de bit par sec contre 42.000 bit/sec pour les transmissions terrestres) et donc la fourniture électronique de documents stockés en texte intégral dans des mémoires magnétiques. Une expérience pilote baptisée APOLLO est actuellement en préparation en Europe avec la collaboration de l'ESA.

Parallèlement, la transmission de facsimiles est un autre moyen de transfert électronique de documents au départ d'archives stockées sur vidéodisques ou disques optiques numériques. C'est l'objectif de l'expérience TRANSDOC menée par le CNRS en France. L'introduction des câbles à fibres optiques, la mise sur pied de réseaux à large bande ouvrent bien d'autres perspectives.

Les intermédiaires : courtiers en information et agents de transfert

A l'heure actuelle, la plupart des utilisateurs potentiels de l'information ne sont pas équipés de terminaux leur permettant d'accéder eux-mêmes aux bases et banques de données. C'est le cas notamment des PME industrielles ou agricoles. Le développement de la microinformatique et des services vidéotex peut changer la situation dans les pays industrialisés. Mais ce problème du matériel est tout à fait crucial dans les pays en développement. De plus, face à la masse croissante d'information accessible qui se concrétise par le nombre toujours plus élevé de bases et banques de données en ligne, la première tâche à résoudre est celle du choix de la source la plus pertinente et la plus utile en fonction du problème posé. Enfin, l'interrogation des bases et banques de données exige une maîtrise satisfaisante des langages de recherche (ils diffèrent d'un serveur à l'autre et leur simplicité n'est pas toujours évidente) ainsi qu'une bonne connaissance du contenu et de la structure des fichiers.

Ces différentes considérations montrent l'importance des intermédiaires situés entre les serveurs et les utilisateurs de l'information. Ces intermédiaires jouent le rôle de courtiers en information et d'agents de transfert. Ce rôle exige d'eux qu'ils connaissent à la fois l'ensemble des techniques de la recherche en ligne et, de manière approfondie, les sujets traités (l'économie, l'ingénierie, l'agronomie, par exemple). La formation de ces cadres est absolument indispensable. Les spécialistes de l'information travaillant dans des centres d'information équipés du matériel informatique et de télécommunication adéquat, tels que le Centre national de documentation scientifique et technique (CNDST) à Bruxelles, constituent des équipes pluridisciplinaires dont la tâche est de répondre aux besoins spécifiques de leurs différents clients (décideurs, gestionnaires, scientifiques, ingénieurs, techniciens) et ils permettent d'opérer de réels transferts d'information vers ceux-ci.

Pour ce qui le concerne, le CNDST met à la disposition de ses clients ses terminaux et un microordinateur reliés à de multiples centres serveurs et réseaux de transmission de données et le savoir-faire de ses spécialistes de l'information (ingénieurs, docteurs en science, médecins). Le CNDST réalise :

- des *recherches rétrospectives* en ligne d'information et de documentation scientifique et techniques, c'est-à-dire qu'il établit, à la demande, des listes spécifiques de références et de données parues dans la littérature sur le sujet qui lui est indiqué.
- la *diffusion sélective de l'information* (DSI), c'est-à-dire qu'il tient



Photo Presse Production

les utilisateurs régulièrement au courant des nouvelles publications parues dans leur domaine d'intérêt.

- la recherche, dans la mesure du possible, des documents originaux ou leur localisation.

Cette fonction de recherche des documents originaux ou de copies de ceux-ci se situe en aval de la consultation des bases de données bibliographiques et est extrêmement importante car c'est bien au niveau de la littérature primaire que réside l'information explicite recherchée. Elle présente beaucoup de difficultés dans les pays en développement et n'est d'ailleurs pas si simple à réaliser dans les pays développés. On peut penser que les nouvelles technologies de fourniture électronique des documents actuellement à l'essai en Europe permettront de résoudre en partie le problème de l'accès automatisé et direct aux sources primaires. Mais ces technologies exigent la mise en œuvre de moyens matériels et financiers très lourds dont on n'est pas sûr qu'ils soient économiquement rentables. Il est cependant d'ores et déjà possible de commander en ligne les copies des documents repérés dans la plupart des bases de données bibliographiques. La commande enregistrée par le serveur au cours de la session d'interrogation est ultérieurement transmise soit au producteur de la base, soit à une bibliothèque ou à une firme spécialisée qui se chargeront d'envoyer par la poste la photocopie ou la microfiche du document au demandeur. Ce service est malheureusement fort onéreux. Mais il permet de pallier dans une large mesure les insuffisances des bibliothèques et peut s'avérer extrêmement utile pour les pays en développement. Tout ceci ne nous empêchera pas de penser qu'il y a encore un bel avenir pour les bibliothèques et les centres de prêt traditionnels, les catalogues collectifs et les services de photocopie organisés de façon rationnelle et économique au niveau national. La pratique croissante de la recherche documentaire en ligne renforcera d'ailleurs la demande vis-à-vis de ces services d'information traditionnels.

Les banques de données factuelles et textuelles sont, elles, des sources directes d'information primaire et leur consultation ne demande pas, en général, de recherche documentaire ultérieure.

Les intermédiaires de l'information ne pourront être efficaces que s'ils sont capables de bien connaître et comprendre les besoins des utilisateurs c'est-à-dire qu'ils doivent être bien intégrés dans l'infrastructure scientifique et technologique nationale. Ils auront aussi pour tâche, dans les pays en développement, de mettre l'information repérée dans les bases et banques de données dans un langage et dans une forme accessible et compréhensible par chaque groupe d'utilisateurs. C'est à cette condition qu'ils parviendront à réaliser le transfert accéléré d'une information réellement *appropriée* au développement. Car l'information reste inutile tant qu'elle n'a pas été diffusée et adoptée par les utilisateurs à qui elle est destinée.

Il apparaît donc que les centres d'information du type que nous venons de décrire ont un rôle capital à jouer dans la diffusion et le transfert de l'information scientifique et technique, dans les pays en développement bien plus encore que dans les pays développés étant donné les handicaps connus des premiers en matière d'infrastructure scientifique et technique et de formation des cadres et techniciens. L'utilisation efficace et rentable des bases et banques de données internationales passe inévitablement par la mise sur pied de ces intermédiaires de l'information, véritables interfaces entre, d'un côté, les producteurs de bases et banques de données et les serveurs internationaux, régionaux et nationaux et de l'autre, les utilisateurs locaux.

Bases de données dans le domaine agricole et alimentaire

Le besoin et l'importance de l'information dans le secteur agricole et alimentaire est unanimement reconnu dans les pays en développement. Les différentes catégories d'utilisateurs - décideurs, chercheurs, experts régionaux, fermiers - requièrent des informations de type très différent. Parmi les nombreux services disponibles, un seul a pour vocation de s'adresser à l'ensemble des utilisateurs en leur présentant un inventaire exhaustif de la littérature agricole mondiale. Il s'agit du système AGRIS (International Information System for the Agricultural Sciences and Technology) pro-

duit par la FAO. Issu de la coopération internationale, il regroupe plus de 100 pays participants. Chacun d'eux est responsable de la collecte, de la sélection et de l'indexation des documents publiés sur son territoire. Opérationnel depuis 1975, le fichier AGRIS contient environ 1,2 million de citations bibliographiques accompagnées le plus souvent d'un résumé. Il s'accroît chaque mois de 10.000 références. Tous les aspects de l'agriculture sont couverts, notamment : géographie et histoire, législation, éducation, vulgarisation et assistance-conseil, économie et sociologie rurales, production végétale, foresterie, production animale, sciences aquatiques et pêche, machinisme et bâtiments, ressources naturelles, sciences de l'alimentation, économie familiale et artisanat, nutrition humaine, pollution.

Les autres services ont des ambitions plus limitées quant au choix du matériel sélectionné ou de la couverture thématique. Les Commonwealth Agricultural Bureaux produisent le fichier CAB. Créé en 1973, il contient 1,8 million de citations, avec résumé, de la littérature scientifique mondiale dans le domaine agricole et les domaines connexes de la biologie appliquée. Les sujets couverts incluent notamment l'élevage, le génie, les produits laitiers, les récoltes, les techniques forestières, l'horticulture, la médecine vétérinaire, la sélection, la taxonomie, l'entomologie appliquée, la mycologie, les sols et la fertilisation, les mauvaises herbes, l'économie agricole, le tourisme et les loisirs, les régions arides, etc. Il s'enrichit chaque mois de 12.000 signalements.

AGRICOLA, produit par le Ministère américain de l'Agriculture, contient les citations des articles de périodiques, rapports gouvernementaux, monographies, brochures qui ont été acquis par la National Agriculture Library depuis 1970. De nombreuses agences américaines contribuent à l'accroissement de ce fonds bibliographique au rythme de 12.000 citations par mois. Comparant le contenu de CAB et d'AGRICOLA, on peut constater que ce dernier contient plus de matériel de type vulgarisation. Ainsi, bien qu'ils incluent tous les deux de l'information agricole pertinente pour les pays en développement, ils ne se recouvrent que relativement peu. Le spécialiste de l'information décidera donc d'interroger l'un ou l'autre de ces fichiers (ou les deux) en fonction du problème qui lui est posé.

Le système TROPAG (ATA), Abstracts on Tropical Agriculture, produit aux Pays-Bas par l'Institut tropical royal, fournit les résumés de publications présentant un intérêt pratique pour l'agriculture tropicale et subtropicale. Il contient, à côté des références scientifiques et techniques, des informations économiques, commerciales et statistiques ainsi que sur les aspects sociaux du développement agricole. 450 références sont ajoutées chaque mois au fichier qui remonte à 1975.

D'autres bases de données où l'agriculture apparaît de façon marginale peuvent également être fort utiles. BIOSIS, produit par le Biosciences Information Service (Etats-Unis), contient par exemple des informations précieuses sur les aspects biochimiques et physiologiques l'agriculture, le fichier BIOSIS couvre la littérature mondiale dans les sciences de la vie : microbiologie, botanique, zoologie, médecine expérimentale, agriculture, pharmacologie, écologie, biochimie, génie biologique, biophysique. Prés de 9.300 périodiques ainsi que des livres, monographies, comptes rendus de conférences, rapports de recherches sont examinés. Remontant à 1969, le fichier contient plus de 3,5 millions de références et s'accroît chaque mois de 27.000 unités.

Pour ce qui concerne le secteur spécifique de l'alimentation, tant dans ces aspects scientifiques que technologiques, FSTA (Food Science and Technology Abstracts) produit par International Food Information Service offre environ 300.000 citations accompagnées de résumés. Ce fichier, créé en 1969, couvre notamment les domaines suivants : la microbiologie, l'hygiène, le génie, l'emballage, les additifs, la toxicologie, l'économie, la législation, la fabrication, la biochimie.

Le fichier CHEMICAL ABSTRACTS produit par le Chemical Abstracts Service aux Etats-Unis et un des leaders en matière de bases de données bibliographiques contient, entre autres, des informations très utiles concernant les techniques de fertilisation,

la pédologie, les pesticides, le secteur alimentaire. Chemical Abstracts, véritable fichier pluridisciplinaire, riche de près de 7 millions de citations, couvre, depuis 1967, toute la littérature chimique. C'est une source d'information extrêmement précieuse dans un nombre incalculable de domaines. Les matières suivantes sont couvertes : biochimie, chimie organique, chimie macromoléculaire, chimie physique et analytique, chimie appliquée, génie chimique.

Le fichier pluridisciplinaire PASCAL, produit par le Centre national de la recherche scientifique en France, contient de nombreuses sections ayant trait aux domaines agricole et alimentaire ainsi qu'aux domaines connexes. Opérationnel depuis 1973, PASCAL est organisé en deux types de fichiers depuis 1984 : une base de données multidisciplinaire couvrant l'essentiel de la littérature scientifique et technique mondiale (300.000 références par an extraites de 4.000 périodiques) et un ensemble de base de données sectorielles à tendance exhaustive (140.000 références par an). Au total, le fichier regroupe 5,5 millions de citations bibliographiques le plus souvent accompagnées d'un bref résumé. Outre les informations de caractère général que l'on peut retrouver dans les sections des sciences biologiques et médicales du fichier multidisciplinaire, plusieurs bases sectorielles sont très intéressantes. La section des industries agroalimentaires (1.300 références par mois) couvre les industries agroalimentaires, les industries de fermentation, la microbiologie alimentaire, la toxicologie alimentaire, l'utilisation et la valorisation des sous-produits agricoles et d'industries alimentaires et les biotechnologies s'y rapportant. Cette section existe aussi sous forme d'une base de données indépendante appelée IALINE. Une autre section couvre l'ensemble des biotechnologies. Les sections de zoologie fondamentale et appliquée des invertébrés et d'agronomie (Productions végétales) sont réalisées en coopération avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

De nombreuses autres bases de données peuvent fournir des renseignements précieux dans le domaine agricole et alimentaire pour les pays en développement telles que : AGREP (Agricultural Research Projects, projets de recherches agricoles des pays de la CEE), Australian Bibliography of agriculture, COFFEELINE (tous les aspects de la production, du commerce et de la consommation du café), CRIS/USDA (projets américains de recherche agricole), FAIREC (fruits et agro-industrie des régions tropicales), VITIS (viticulture et œnologie).

Bases de données dans le domaine de la santé

Dans le domaine de la santé, les besoins sont immenses. Hôpitaux et services de santé, centres médicaux urbains et ruraux requièrent des informations nombreuses et souvent urgentes pour tenter de réduire et contrôler l'évolution des maladies et d'améliorer la situation au niveau de la santé des populations. S'il faut déplorer un certain manque d'informations dans les bases de données internationales sur les problèmes spécifiques concernant les pays en développement, par exemple ceux des régions tropicales, il n'est resté pas moins que de très nombreuses sources d'informations pertinentes existent.

MEDLARS ou MEDLINE Produit par la National Library of Medicine des Etats-Unis offre un accès à la littérature biomédicale mondiale incluant tout le domaine de la médecine humaine, dentaire et vétérinaire, à la fois clinique et expérimentale. Parmi les sujets traités, on trouve aussi la prévention et la réhabilitation ainsi que la pharmacologie, la biochimie, la biologie, la psychologie, certains champs de la physique et de la chimie, l'administration, la politique et les services de santé. MEDLARS contient des références accompagnées de résumés extraites de 3.600 revues publiées aux Etats-Unis et dans environ 70 pays. Le fichier remonte à 1964. Il couvre aussi des chapitres sélectionnés de monographies depuis 1981. L'accroissement mensuel est de 25.000 signalements pour un total actuel d'environ 5 millions de références.

EMBASE/EXCERPTA MEDICA, produit par la Société Elsevier Science Publishers, contient environ 1,5 million de citations de la littérature biomédicale mondiale depuis 1974 y compris les sciences de la vie pour autant que la médecine humaine soit concernée.

Environ 30% des citations ajoutées chaque année au fichier n'apparaissent pas dans les publications annuelles imprimées. Sont également couverts : les effets directs et secondaires des médicaments ainsi que leurs composés chimiques. L'accent est mis sur la santé publique, la gestion des hôpitaux, l'hygiène, le contrôle de la pollution, la médecine légale.

Le fichier pluridisciplinaire français PASCAL, déjà cité précédemment, comporte une importante section générale de biologie et de médecine ainsi qu'une base sectorielle de médecine tropicale qui couvre, outre les généralités, les sujets suivants : toute la pathologie, infectieuse ou non, rencontrée dans les zones tropicale ou sub-tropicale, l'étude des parasites rencontrés dans ces zones, la mise en évidence d'espèces nouvelles chez l'homme et l'animal, la biologie et la lutte contre les vecteurs d'importance médicale, hôtes intermédiaires et réservoirs de germes, des éléments de géographie humaine, la médecine traditionnelle, la pédiatrie, etc. La section de cancérologie (CANCERNET) préparée avec la participation de centres anticancéreux français et étrangers traite notamment de cancérologie clinique et expérimentale, d'épidémiologie, d'étiologie, de pathologie géographique, de prévention et de dépistage, de médecine du travail. Dans ce même domaine de la cancérologie, citons les bases de données CANCER EXPRESS, CANCERLIT et CANCERPROT produites aux Etats-Unis.

TOXLINE, produit par la National Library of Medicine, contient des citations de la littérature mondiale dans tous les domaines de la toxicologie y compris les produits chimiques et pharmaceutiques, les pesticides, les polluants de l'environnement et les mutagènes ainsi que la tératologie. 12.000 références sont ajoutées au fichier chaque mois.

CISDOC, produit par l'Organisation internationale du travail, fournit des citations de documents extraits de la littérature mondiale dans le domaine de la médecine et de la sécurité du travail. Parmi les sujets traités, on trouve la pathologie et la médecine du travail dans de nombreuses industries et professions, la toxicologie industrielle, l'hygiène, la prévention des accidents, les systèmes de sécurité, les conditions de travail, l'ergonomie, l'éducation, la psychologie. Le fichier contient environ 24.000 références dont les plus anciennes remontent à l'année 1973. POPLINE, produit par la National Library of Medicine, couvre depuis 1970 la littérature mondiale dans le domaine du planning familial et de la population au rythme de 1.000 citations par mois. Les fichiers BIOSIS et CHEMICAL ABSTRACTS sont bien entendu pertinents dans nombre de questions médicales et pharmacologiques.

Bases et banques de données dans le domaine de l'industrialisation

Les transferts de technologie se posent de façon critique et urgente dans les pays en développement. La communication d'informations techniques est un maillon important de la chaîne du transfert technologique. Les besoins sont multiples car la technologie industrielle intéresse non seulement les grandes ou moyennes entreprises mais aussi les petites entreprises ou les entreprises artisanales dans les villages. Le type d'information souhaité ne se limite pas à la production mais doit couvrir tous les aspects de l'industrie : méthodes de fabrication, informations sur les diverses options techniques, brevets existants, technologies cessibles, listes de vendeurs d'équipements, normes utilisées dans les pays industrialisés et les autres pays en développement, informations commerciales (marchés, tendances, prix internationaux, exportateurs des produits concernés, taux de production des différents pays), informations sur l'administration et la gestion des entreprises industrielles, besoins en ressources et main-d'œuvre. Face à ce programme, il faut reconnaître qu'il reste encore beaucoup à

* Remarquons qu'à côté de ces canaux formels de transfert de l'information scientifique et technique, d'autres canaux de communication jouent un rôle : canaux commerciaux, contacts personnels filières des firmes multinationales etc. C'est pourquoi l'UNIDO, organisation des Nations Unies pour le développement industriel a créé l'INTIB (Industrial and Technological Information Bank) pour aider les pays en développement à maîtriser l'ensemble des circuits d'information industrielle et technologique.

faire pour créer des bases et banques de données orientées vers le développement industriel et le transfert de technologies. Néanmoins, un grand nombre de bases et banques de données technologiques, économiques, commerciales, de brevets ont été constituées dans les pays industrialisés qui peuvent servir, dans une plus ou moins grande mesure selon les cas, les objectifs d'industrialisation des pays en développement. Il n'est pas possible de les passer toutes en revue dans le cadre de cet article ni d'en peser les mérites comparés. Nous nous limiterons à une brève présentation de quelques fichiers significatifs.

COMPENDEX (Computerized Engineering Index) produit par Engineering Information aux Etats-Unis, couvre depuis 1969 la littérature mondiale dans le domaine de l'ingénierie et de la technologie. Il contient plus de 1.4 million de références bibliographiques et couvre notamment les travaux publics, l'environnement, la géologie, la mécanique, l'automobile, le nucléaire, l'électricité et l'électronique, la chimie, l'alimentation, etc. CHEMICAL ENGINEERING ABSTRACTS couvre le génie chimie (63.000 citations), INSPEC, dans sa section Electronics and Electrical Engineering, couvre toute l'électronique et l'électrotechnique (plusieurs centaines de milliers de citations depuis 1971) de même que EDF-DOC, DELFT HYDRO contient 45.000 citations dans le domaine du génie hydraulique, ISMEC couvre les constructions mécaniques, SAE Abstracts la construction automobile, etc.

INPADOC, produit par l'Organisation mondiale de la propriété industrielle, contient les citations des brevets émis dans 49 pays et par l'Office européen des brevets et elle-même dans le cadre du Traité de coopération sur les brevets PCT signé en 1970. Chaque citation contient les données bibliographiques standard. 18.000 signalements sont introduits chaque semaine dans la base de données qui constitue un instrument de recherche extrêmement utile à la fois du point de vue technique et commercial. WPI (World Patents Index) produit par la firme Derwent couvre tous les brevets émis dans les secteurs de la chimie, de l'électricité et de la mécanique par les 28 principaux pays industrialisés, les brevets européens et les brevets PCT. 5.800 nouveaux brevets sont chargés chaque semaine dans le fichier. D'autres fichiers de brevets tels ceux produits par l'INPI en France et l'Office européen des brevets sont des sources de références fort précieuses.

La base de données TRANSINOVE, produite par Transinove International, contient 3.500 notices d'offres et de demandes de techniques industrielles cessibles et de produits nouveaux. Les annonces sont stockées 3 ans et mises à jour bi-mensuellement. Le fichier est opérationnel depuis 1980. Les informations proviennent de centres de recherches, de laboratoires publics, de l'industrie privée et d'inventeurs indépendants. Chaque notice donne la référence du brevet ou de la licence avec la description de la technologie et l'identification du contact (nom, adresse...). LICENSABLE TECHNOLOGY produit par Dr. Dvorkovitz and Associates (30.000 notices) et TECHNOTEC produit par Control Data Corporation (15.000 notices) fournissent le même type de service de transfert de technologie. Ces fichiers étant constitués essentiellement dans une optique de transferts Nord-Nord, leur utilité pour les pays en développement est discutable.

NORIANE, produit par l'Association française de normalisation, est un catalogue bibliographique de documents normatifs contenant des données techniques : 13.000 normes et 1.800 projets de normes françaises, 5.000 normes et projets de normes internationales (ISO), 7.800 réglementations françaises et de la Communauté européenne, 1.850 publications de la Commission électrotechnique internationale ainsi que des spécifications professionnelles. Tous les secteurs d'activité sont couverts. STANDARDS AND SPECIFICATIONS, produit par la National Standards Association, couvre les normes gouvernementales et industrielles des Etats-Unis. Le fichier contient plus de 150.000 citations.

La firme Predicasts produit une série de fichiers de caractère économique, financier et commercial. Ils fournissent aux cadres chargés de la planification, de la prospection et de la recherche de marchés des données qui leur permettent de réaliser des études de bureau, d'être tenus au courant de tout ce qu'entreprennent les fir-

mes concurrentes, etc. Les fichiers couvrent les technologies (produits, procédés, ressources), les marchés (offre et demande, compétition, tendances), les firmes (fusions, acquisitions, bilans, contrats), la prévision et la statistique. La couverture géographique est mondiale mais les données les plus abondantes concernent les Etats-Unis et l'Europe. PREDICASTS PROMT (700.000 citations) fournit des résumés substantiels des articles de fond publiés dans environ 1.500 revues d'affaires, financières et commerciales sur les marchés, les nouveaux produits, les développements technologiques et l'activité des firmes. PREDICASTS FORECASTS (750.000 notices) collecte mondialement les prévisions numériques publiées sur les produits, les industries, la démographie et les revenus nationaux. PREDICASTS TIME SERIES contient 160.000 séries chronologiques (elles remontent à 1973 pour la plupart) fournissent des données historiques annuelles sur la production, la consommation, le commerce extérieur et des statistiques couvrant l'agriculture, les industries extractive et manufacturière et les services ainsi que la démographie et les produits nationaux. Les données sont extraites de sources internationales (Nations Unies, FAO, OCDE, CEE, FMI), nationales et spécialisées. D'autres séries chronologiques composées fournissent à la fois les données historiques (depuis 1957) ainsi que les prévisions établies par Predicasts sur base des études prévisionnelles publiées pour 1985, 1990 et 1995. PREDICATS INDEXES (2 millions de citations) contient des résumés d'articles parus dans la littérature mondiale des affaires et non repris dans la base de données PROMT, couvrant notamment la situation financière des firmes, l'information macroéconomique et les nouvelles sur les firmes du Tiers-Monde. PREDICASTS ANNUAL REPORTS (50.000 notices) donne une couverture exhaustive des rapports annuels des firmes américaines cotées en Bourse et d'une sélection de firmes internationales. Nous citons pour terminer les banques de données CRONOS produites par l'Office de Statistique des Communautés européennes (Eurostat). Elles contiennent environ 700.000 séries chronologiques de caractère économique concernant les pays de la CEE ainsi que d'autres pays. Les sujets couverts incluent: l'information conjoncturelle et générale, l'information sectorielle, les relations commerciales internationales, le commerce extérieur des pays ACP, les indicateurs des pays en développement, les sta-

tistiques sur l'énergie, la pêche, la recherche et développement, la sidérurgie, les statistiques et comptes régionaux, les produits agricoles, les flux financiers, les balances des paiements, les comptes nationaux, le commerce extérieur et les importations de la CEE.

Sur quel serveur travailler ? Quelques exemples

Le serveur ESA-IRS a déjà été présenté ci-dessus. Parmi les fichiers cités, il offre accès à : Chemical Abstracts, Compendex, Biosis, Inspect, Ismec. Pascal, Cab. Edf-Doc, Fsta, Agris, Cisdoc. Standards and Specifications, Delft Hydro.

TELESYSTEMES QUESTEL, a joué un rôle de pionnier en France grâce au soutien de l'administration des PTT. Grand serveur pluridisciplinaire, il regroupe à l'heure actuelle une cinquantaine de fichiers parmi lesquels : Cis (Cisdoc), Edf-Doc, Fairec, Ialine, Inpi, Noriane, Pascal, Transinov, World Patents Index. DIALOG, serveur privé américain issu de la firme Lockheed, est le leader mondial incontesté dans le domaine de l'information en ligne. Le centre de Palo Alto rassemble aujourd'hui plus de 200 millions de références correspondant à près de 250 bases. Presque toutes les bases et banques de données citées dans cet article y sont accessibles à l'exception des fichiers français (repris sur Télé systèmes Questel) et de quelques autres. Dialog est sans conteste un outil remarquable d'information tant par l'étendue de ses sources que par la qualité de son logiciel de recherche. DIMDI, serveur public dépendant du Ministère fédéral de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé de RFA, est spécialisé dans les bases de données biomédicales et agroalimentaires. Les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation que nous avons examinés sont donc particulièrement bien couverts par cette institution qui offre notamment accès aux fichiers : Agricola, Agris, Biosis, Cab, Cancerline, Embase, Fsta, Medline, Toxline. Les fichiers économiques et commerciaux Predicasts, accessibles sur Dialog, le sont également sur le serveur européen DATA-STAR (Radio-Suisse) de même que les bases biomédicales Medline, Excerpta Medica, Biosis, et beaucoup d'autres bases de données scientifiques et techniques. Le fichier IMPADOC (brevets) est servi par Pergamon Infoline (Grande Bretagne) et INKA Karlsruhe (RFA).

AN INFORMATION SYSTEM FOR ACP-COUNTRIES

by F. Gbossa*

Information systems and their characteristics

1. *The objectives and constraints.*

An information system is characterized by a set of key variables such as response time, rhythm or delivery of results, their precision and their feasibility.

A pertinent information must be adaptable to the needs of the user. This characteristic depends on the material means available for the realization of the information system. The suppliers of the new system of information processing were particularly interested in increasing productivity on the industrial level without adequate consideration for the human aspect : qualitative improvement of working conditions or qualitative and quantitative improvement of administrative procedures. This fundamentally helps, by their human dimension, in the research for well being.

The traditional approach of information processing is faced with a set of difficulties which constitutes a stumbling-block to a rapid and good quality information.

Today, two fundamental tools, system analysis at the level of conception and electronic material at the level of realization, offer the necessary conditions for a flexible processing an actualised information and a rapid access. Thus the information era is fast gaining ground and the need for profit-earning and of rationalization affects the administrative sector as it has affected the industrial sector.

There remains the *economic limit*. Thus by imposing a low cost on the realization of an information system, one adopts an approach which may offer a greater advantage to human endeavours, routine works, and accentuate the independence of each division of an organization. But the consequence of this may be a poor circulation of information, a prolonged response time and the difficulty of facilitating decision making.

But if the objective is to improve delivery or the response time, then a mechanization of roles becomes naturally imperative. The limitation of human intervention and the affectation of time gained on production and creation will result in :

- the best way to define information apprehension and its management.
- high intensity and regularity in production.

* Actuary and System Conceptor, Secretary General, CINTERAD

Thus in order to exchange questions and answers with the system in the same manner as a conversation takes place between two individuals, there is need for a pertinent system, a conversational mode, with weak information, obtained in a short time, responding to management needs. At this high level, it is question of obtaining an information system in which the components are capable of allowing an adequate piloting of the organization.

2. *Day to day management and forecast*

Recourse to science for decision-making necessitates a coherent and organised approach, an adaptation of structures to current needs, and the conversion of unadapted structures. The application of a balanced strategy underlines the setting up of a coherent system of reference in order to analyse decision based on anticipation.

In addition to immediate and expected management, prospective and perspective studies, establishment of periodical reports, interception of internal and external information flow, a set of indicators and especially *indicators* facilitating correction and adjustment, which can remedy eventual weakness and holes in management.

What is henceforth important is the value of information that assures the best management. The cost of a pertinent information, actualised and of great value is certainly higher within the context of new information systems organised notably in databases and databanks, than those of traditional processing.

But the system is profitable on the condition of increased information, the improvement of services rendered and the quality of decision taken to facilitate the control of their execution and to give way to the elaboration of plan.

The necessity to dispose a clear and transparent system that could be extended into the future raise up a modular approach, a non ambiguous definition of base, of unit of measure and an aptitude to comparability.

It is necessary to understand in the South the diagnosis of preliminary conditions for the application of an information system. This will be supported by a complete inventory of systems actually in existence, conditions of access and possible exploitation.

Thinking on the long run perspective, one is deemed to precise the objectives to be attained by analysing the particular situation of users of information, situation which is often forgotten in highly technical approach.

A plan is necessary. The research for the economy of scale will lead to a co-ordinated procedure of common acquisition and exploitation.

3. Development- Information - Communication : The situation of the Third-World.

To accentuate the efficiency of development actions, it is becoming increasingly necessary to develop the triple : Development - Information - Technology.

The situation of the Third-World necessitates from all evidence an increased investment for the organisation of a food strategy : agricultural production, solving water problems, training of human resources, price policy, valorization of the role of economic agents. But it appears also essential to improve information and communication networks.

In effect, the State needs statistical data local and international, the health system could be usefully served through information system on health, the peasant can make use of information on fertilizers, fight against parasites, recourse to appropriate technologies or to the conclusions of researches.

Thus, if the couple : Development - Information could be served by technology, it should not be detrimental to it. Also technology must be at the service of development.

The necessity to master the command of tools gives a particular attention to small system of information processing.

In effect, the examination of the conditions of exploitation of information processing system indicates that towards 1990, the cost of machine will only represent 10 % of the global cost. It appears thus that the Third-World disposing abundant supply of men can play an important role, in the application of the logical aspects.

The nature of the problems suggests a regional approach taking into consideration a set of countries in order to ensure the economy of scale. It is within this context that the proposition of the CINTERAD is orientated.

That is to say the organisation of an information system for the South with the necessity for a global view of the Nord-South relations.

It takes into account existing information system either

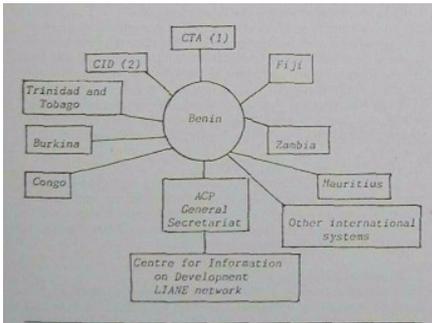
- on a national basis
- on a regional basis : Andean Pact, Latin America Economic System (LAEC), Arab League, Asia, Economic Commission for Africa...
- on the international basis: UNO, ILO, UNESCO, EEC, EODC, IBI,...

If the question of a better co-operation between these systems is becoming increasingly important, those concerned with favouring the access of final users need also be sensibilised.

The situation in the Africa, Caribbean and Pacific countries

In the ACP States, there are information systems specialised or general, national, regional or international which respect a precise objective or objectives.

If the need for common approach is of urgency, the necessity to reinforce intra-ACP co-operation and of ensuring an harmonious development, leads to the proposition of a system that favours exchange, a global evaluation of actions undertaken and decision making.



(1) Technical Centre for Agricultural and Rural Co-operation
 (2) Centre for Industrial Development.

1. Intra-ACP Information and co-operation

An integrated information system, on sub-regional and ACP sub-committee will therefore be useful.

These will be in connection with documentation and specialised information centres existing so as to favour:

- the elaboration of policies
- the programming of actions
- decision-making
- support to scientific researches.

2. The services

The system will offer the following system :

7. Information on existing information

- in the ACP countries
- in the Third-World countries
- in the industrial countries with particular attention on co-operation with the ACP.

The data concerned are notably

- library databases
- statistical databanks
- intra-ACP co-operation.

2. *Information on meetings and conferences organised by ACP institutions or where they have participated.*

3. Declaration made by ACP personalities or members of the ACP institutions (Council of Ministers, Committee of the Ambassadors, General Secretariat).

The system thus established under the logical co-ordination of the Centre situated in Benin will be in relation with european centres :

- Centre of Industrial Development (Brussels)
- Centre of Agricultural Techniques (Holland)

as well as with the Centre of Information on Development organised within the framework of the IPD program.

4. Geographical Structure

Structure of the System proposed.

See diagram.

It is composed of sub-regional centres in the following countries :

in Africa : Burkina, Congo, Mauritius and Zambia
in the Caribbean : Trinidad and Tobago
in the Pacific : Fidji.

To this geographical structure a *logical network* could be added a specialised structure (physical network) in which each sub-region organises a system covering a particular domain : agriculture, health, industry,...

Sicob and Liane projects

1. Information systems

Today information is an essential (actor) in the process of economic and socio-cultural development. Scientific discoveries, evolution of techniques have modified information techniques.

Already, in the United States of America, two in every three workers are occupied with either production or processing of information.

After agricultural and industrial revolutions, the former characterized by insufficient information and the latter by the use of machine, the industrialised countries are now in the era of abundant information.

Data processing tools are developing : it has given rise to an industry and real science of information. The latter introduces a series of notions such as sets of data, sub-sets and information systems. It identifies and process the data automatically. The following distinction could be made :

1) Data Base

This is a collection of bibliographic references. The data base indicates «< where to find the information ». For a research in problem of energy, the data base gives the list of publications on this subject.

2) Data Bank

This is a set of qualitative or qualitative numerical data. The data bank gives the final information. Research could be started on the information available on the data base.

Assuming we want to know all companies in country « x » in the Pharmaceutical sector, a data bank gives the complete list of these companies. their addresses, their telephone numbers.

How can one gain access to these information systems ? By mail or by telex, classical means of communication. Access to the data base and to the data bank is also possible through computer equipment : the *terminal* communication between the user's terminal and the computer in the data base or data bank centre is established through a transmission system including :

- an ordinary telephone or telex network.
- a special network of data transmission.

The latter permits linking two subscribers by *commutation* and to transmit information; the technique used is known as *commutation by packets*.

It has given room to a particular system of communication organised in networks in accord with the standard lay down by the International Telegraph and Telephone Consultative Committee. (ITTCC)

2. LIANE: coherence and co-ordination

In the industrialised countries, there are several national or regional networks giving access *directly and instantaneously* to data banks and bases which are located all around the World, (see diagram)

The multiplicity of these networks and those of data banks and bases requires a coherent and co-ordinated approach by the Third-World users.

Within the Southern countries, the need for an organised adequate flow of information is becoming a daily necessity.

Within the « North » which disposes an abundant supply of information and the « South » in need of information, a common point must be created or reinforced.

This is why the CINTERAD and the Centre for Latin American Studies (Free University of Brussels) with the collaboration of the partnership of some Arab and Asian countries have created the Centre of Information on Development :

Located in Belgium, the CID organises the rational exploitation of available networks in the industrial countries and in the Third-World.

The network here after named LIANE is an orientation service leading to informations. It allows exchange

KEY TO LIANE DIAGRAM

1. CID: Information Centre on Development.

CID has access to sources of information, computerized and non computerized of both industrialized and developing countries from the belgian network : Data Communication Service (DCS), CID has access to data banks and bases in the North. It equally develops links with documentation, study and research centres specialised in areas that concern the Third-World. CID will equally connect NGOs (Non Governmental Organizations) networks which work on theme (appropriate technology, health, renewable energies...).

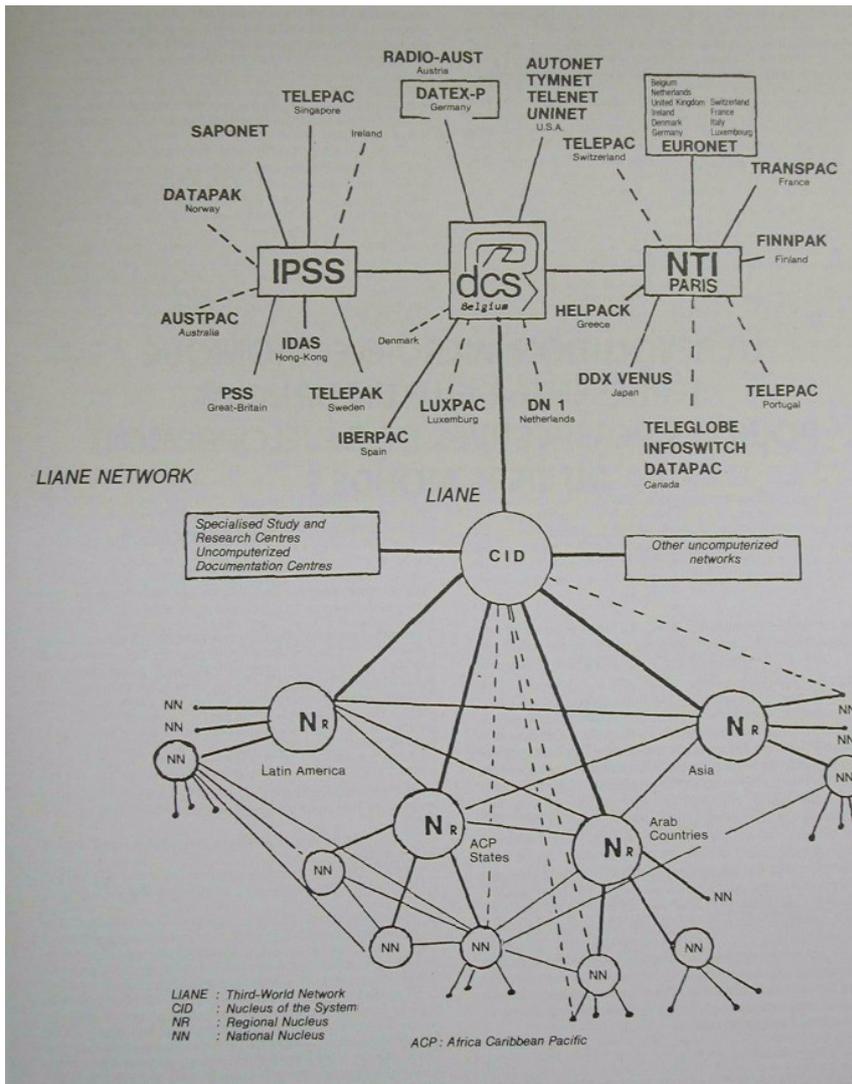
2. Regional Nucleus. (RN)

A « Nucleus » is a centre where information are centralised and access could be made. Each Regional Nucleus (RN) has a permanent information exchange with CID. the nucleus gives the location of information, gives answer to questions and orientations. RN assure the co-ordination of exchange in its region,

3. National Nucleus (NN)

The - National Nucleus » (NN) works with Regional Nucleus, It is possible however to establish a contact with CID in Brussels; it must however be assured that the information needed is not found on the regional level. It is the Centre of co-ordination for the execution of SICOB. the Regional Nucleus (RN) and the national Nucleus (NN) could collaborate with them.

INDUSTRIALISED COUNTRIES NETWORKS



- with the regional or national centres
(South-South and North-South approach)
- within regional centres
- within national centres of a region or of different regions.

Permanently connected to the International Telegraph and Telephone Consultative Committee (ITTCC), the LIANE network gives access to all data banks and to all networks of the industrial countries. It makes use of

- ordinary mail
- telex
- telephone
- commutation by packets

- Non Governmental Organizations networks.

In order to analyse the practical aspects, promote co-operation and services to future users of LIANE, executes SICOB, an Exchange of Information of Development is proposed. This must take place annually during the week of 24th October, the proclaimed International Day of Information on Development by the United Nations.

In the future any meeting that is organised will be concerned with project that enables the Third-World to contribute to the production of information on Development.
Hence the project SICOB : Information System on local communities in the Third-World.

LA REVOLUTION MICRO-ELECTRONIQUE REPRESENTE-T-ELLE UN DANGER POUR LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE ?

par Paul Kevenhoerster*

Tout au cours de l'année dernière, les mass media dans le monde ont évoqué, analysé, confirmé ou désavoué en long et en large l'Etat totalitaire que George Orwell a décrit dans son roman d'anticipation " 1984 ". Pour nous, nombre d'autres questions sont d'une urgence majeure : quelles conséquences la « troisième révolution industrielle » exerce-t-elle sur les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement ? Dans quelles mesures les chances de la compétitivité internationale seront-elles influencées par les progrès de l'industrie micro-électronique ? Et finalement : La « révolution micro-électronique » représente-t-elle un danger pour les perspectives de développement du tiers-monde ? A cette dernière question, on pourra répondre très rapidement avec un « non » décisif, étant donné les innombrables possibilités d'utilisation des micro-ordinateurs dans le tiers-monde. Un mini-ordinateur qui coûte moins de 1.000 DM (environ 320 dollars E.U. ou 150.000 FCFA) peut servir à de nombreuses tâches : élaborer des programmes de formation professionnelle et technique, calculer différentes possibilités de crédits, obtenir par l'intermédiaire d'un dispositif complémentaire des informations provenant d'une « banque de données » et, de cette façon, transmettre à d'autres personnes de précieux conseils concernant par exemple l'agriculture, la médecine et de nombreux autres domaines...

* Directeur General de la Fondation Allemande pour le Développement International (DSE) Cet article est une adaptation condensée d'une étude que l'auteur a publiée en 1984 en tant que résultat d'une enquête sur les conséquences politiques des technologies nouvelles / Paul Kevenhoerster. » Politik im elektronische Zeitalter - Politische Wirkungen der Informationstechnik ». Baden-Baden, 1984).

Ce vaste potentiel d'applications des micro-ordinateurs est certainement d'une grande utilité pour les pays du Tiers-monde ainsi que pour la réalisation et l'exécution des projets de coopération au développement. Toutefois, certaines conséquences moins avantageuses semblent inévitables, si l'on considère la situation actuelle des pays du tiers-monde dans le commerce international. En effet, la nouvelle informatique est en mesure d'influencer la position qu'occupent ceux-ci sur le marché mondial de trois manières différentes :

- elle élimine les avantages comparatifs dont les pays à bas salaires peuvent jouir en ce qui concerne la question de frais de main-d'œuvre;
- elle intensifie les disparités économiques qui existent entre le Nord et le Sud;
- elle concentre les « bases de données » ainsi que l'élaboration et la conception des informations sur les pays industrialisés.

La première conséquence affecte essentiellement ceux des pays qui hébergent les centres de production des sociétés multinationales ou qui exportent en grande quantité des produits textiles vers les pays industrialisés. Les entreprises multinationales américaines, japonaises et européennes ne tarderont pas à exploiter d'une manière plus intensive les avantages qu'offre la micro-électronique dans le processus de production et seront ainsi en mesure de rapatrier dans les pays d'origine les fabriques qu'elles entretiennent actuellement dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie. En effet, grâce à une utilisation plus généralisée des robots, grâce au recours aux microprocesseurs dans les différentes étapes de la fabrication et grâce à la mise en application d'autres progrès dans le domaine micro-électronique, d'énormes économies peuvent être réalisées en matière de main-d'œuvre et de matériel de production.

Grâce à toutes ces nouvelles performances, les fabricants de matières textiles des pays industrialisés sont de nouveau en mesure d'entrer en concurrence avec les pays en voie de développement. Pour cette raison, l'industrie textile des Etats-Unis d'Amérique serait vraisemblablement appelée à augmenter considérablement sa part dans la production mondiale, d'ici à l'an 2000.

Parmi les pays du tiers-monde, seuls les pays disposant d'un grand potentiel économique tels que le Brésil, l'Inde, la Chine et la Corée pourront suivre ce rythme d'expansion, à condition toutefois qu'ils intensifient la formation de spécialistes en matière d'informatique.

La même évolution peut également être observée dans de nombreux autres domaines industriels, surtout dans les industries de précision. C'est ainsi que les horlogers suisses de grand renom ont commencé à rapatrier en Suisse les centres de production d'horloges et de montres qu'ils ont établis auparavant à Hong Kong et à Singapour. Pour compenser les pertes dues à ces retraits, les nouveaux pays industrialisés d'Asie se tournent d'une manière générale vers les branches industrielles exigeant des connaissances et des technologies plus avancées. On devrait toutefois faire remarquer que cette marge de manœuvre est presque inexistante pour la plupart des pays en voie de développement qui, eux, ne disposent pas suffisamment d'experts qualifiés ni des capitaux nécessaires.

La micro-électronique accélère non seulement le processus d'automatisation déjà en cours avant l'ère informatique, mais elle pénètre également dans les domaines de production à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi même dans les domaines dans lesquels les pays en voie de développement se voient en mesure de renforcer leurs propres capacités de production en profitant des avantages dont ils jouissent en matière de frais de fabrication et d'exploitation. Jusqu'à présent, les pays du tiers-monde sont particulièrement compétitifs dans les domaines de certains produits finis tels que les textiles, les articles de cuir, les souliers ainsi qu'en ce qui concerne la production de composants utilisés dans l'industrie micro-électronique et fabriqués par les filiales des entreprises multinationales. Mais aujourd'hui, avec l'aide de la micro-électronique, les entreprises des pays industrialisés ont réussi à exploiter avec succès la possibilité de réduire, grâce à une automatisation à outrance, les frais de production et à compenser ainsi le bas niveau salarial qui existe dans les pays en voie de développement.

C'est ainsi que dans l'industrie textile, la valeur du capital fixe par travailleur a entretenu depuis de moitié celle qu'on enregistre dans la construction mécanique et dans l'industrie électronique.

Aussi, au plus tard vers l'an 2000, le choix de l'emplacement des centres de production ne dépendra-t-il plus dans une large mesure, comme quelques années auparavant, des différences de niveaux salariaux qui existent entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Dans un récent rapport sur les possibilités d'applications des technologies nouvelles dans les pays du tiers-monde, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a révélé que les avantages dont jouissent les pays en voie de développement en ce qui concerne les coûts salariaux se voient de plus en plus neutralisés - comme on peut le constater dans le cas de l'industrie textile - par une utilisation toujours plus répandue dans les pays industrialisés de la micro-électronique dans la production industrielle. D'ailleurs, on remarquera que non seulement dans le domaine des textiles, mais, d'une manière générale, dans presque tous les autres domaines industriels (et en particulier, dans le domaine de la fabrication de biens d'investissement), les méthodes de production utilisées dans les pays industrialisés qui mettent en application les progrès réalisés dans l'industrie micro-électronique annulent, du moins pour une large part, les avantages relatifs aux coûts de production dont jouissent les pays en voie de développement en raison de leur bas niveau salarial. Il est devenu ainsi une nécessité impérative pour les pays en voie de développement de réviser soigneusement leurs moyens et possibilités de production ainsi que de développer leurs propres logiciels.

Exemples de technologies appropriées

Même si les effets qu'exerce la révolution micro-électronique sur la situation de l'emploi pouvaient sembler alarmants à court terme, cette révolution sera certainement en mesure d'ouvrir à long terme aux pays du tiers-monde de nombreuses possibilités d'applications dans les domaines les plus variés, allant du domaine de l'éducation jusqu'au domaine de la santé publique en passant par les domaines des transports et des communications. Il existe en effet déjà de nombreux exemples d'emplois significatifs de l'informatique au profit des pays en voie de développement qui mettent en valeur non seulement l'universalité et la capacité d'adaptation, mais aussi la haute performance et le caractère bon marché des réalisations de l'industrie micro-électronique. C'est ainsi qu'au Pakistan et au Tchad, on a réalisé des projets qui prévoient l'utilisation de micro-ordinateurs pour diagnostiquer les maladies en milieu rural. De même, on a exploité avec succès depuis de nombreuses années les possibilités offertes par l'informatique non seulement dans les domaines de la planification, de la production et du contrôle des coûts dans le secteur textile, mais aussi dans les industries métallurgique et chimique, dans la comptabilité et le commerce, dans les banques et les compagnies d'assurances ainsi que dans le domaine énergétique. En Inde, les domaines d'application de l'informatique revêtent également un caractère tout aussi diversifié allant des systèmes d'information énergétique jusqu'aux systèmes d'information industrielle et technologique, en passant par des systèmes d'information dans le domaine de l'agriculture et celui de la protection de l'environnement.

Il est inutile de dire que l'informatique facilite en outre la décentralisation de l'économie et de l'administration, niveau le fossé qui existe dans le domaine de l'information entre les villes et les régions rurales, permet aux coopératives agricoles de mettre plus rapidement à leur profit les informations provenant des bulletins météorologiques ainsi que de nombreuses autres données concernant le domaine de l'agriculture. Il est prévu que l'utilisation de l'informatique dans les domaines cités ira croissant dans les années à venir; surtout l'utilisation de micro-ordinateurs, qui exigent peu d'investissements, qui sont faciles à manier et qui, pour ces raisons, sont tout indiqués pour les pays du tiers-monde, devra connaître une expansion sans précédent dans un proche avenir.

La voie du triomphe que parcourt actuellement l'informatique dans les pays du tiers-monde s'explique surtout par le fait que la miniaturisation et la dégression dimensionnelle constante dans la production micro-électronique se prêtent particulièrement aux nécessités technologiques de ces pays. Pour cette raison, il est certain que la révolution micro-électronique - et la plupart des experts sont unanimes sur ce point, en dépit de certaines réserves - pourra exercer à longue échéance des effets favorables sur le développement des pays du tiers-monde, par exemple en raccourcissant les phases de leur évolution. De toute façon la micro-électronique s'est révélée comme un modèle exemplaire de technologies appropriées. En effet, elle est une heureuse alliance entre les techniques de pointe et les besoins de technologies bon marché pour un développement décentralisé des pays du tiers-monde.

Nouvelles formes de dépendance

Naturellement, pour être en mesure d'utiliser ces moyens technologiques nouveaux, il est nécessaire que les pays du tiers-monde intéressés développent leur capacité de production correspondante et c'est ici que réside le danger de nouvelles formes de dépendance des pays du Sud vis-à-vis des pays du Nord. Si, en outre, ce sont les pays qui disposent de connaissances et de ressources nécessaires, c'est-à-dire en premier lieu les pays industrialisés et les nouveaux pays industrialisés, qui peuvent tirer le plus de profit de l'expansion de ces techniques de pointe que représente l'informatique. Le « fossé technologique » qui existe entre le Nord et le Sud continuera ainsi à s'élargir encore plus. Quant à elle, la « troisième révolution industrielle - exercera les conséquences les plus diverses sur les pays en voie de développement : elle accentuera la dépendance d'un certain nombre de ces derniers vis-à-vis des pays industrialisés, tandis qu'elle réduira les liens de dépendance des pays nouvellement industria-

lises envers le Nord et créera dans le même temps de nouvelles formes de subordination entre les pays du Sud eux-mêmes.

Parmi les autres conséquences notables de la révolution micro-électronique sur le conflit Nord-Sud, il convient de signaler en particulier :

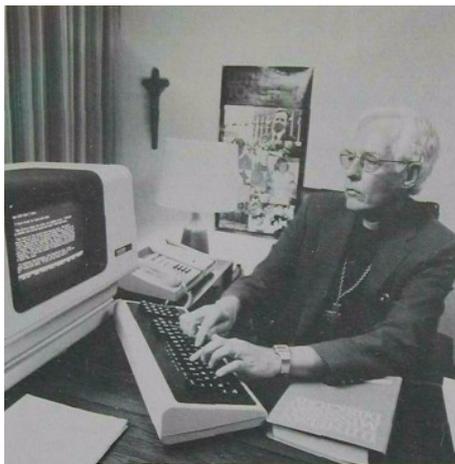
1. Sur le marché de l'emploi, on aura de moins en moins besoin d'ingénieurs et de spécialistes hautement qualifiés, alors qu'on observera une demande accrue de travailleurs ayant des aptitudes et des connaissances techniques plus simples.

2. On observera une dépendance accrue des pays en voie de développement vis-à-vis des pays industrialisés en ce qui concerne les connaissances technologiques et l'information scientifique.

3. Etant donné que la technologie micro-électronique substitue les (ormes traditionnelles d'organisation et de travail, la vulgarisation de cette technologie dans les pays du tiers-monde pourrait remettre en question les valeurs socio-culturelles traditionnelles de ces pays.

4. Les nouvelles possibilités d'organisation et de surveillance centralisées qu'offre l'utilisation de la micro-électronique pourraient empêcher aussi bien la formation que la promotion des aptitudes qui sont indispensables pour le progrès des pays en voie de développement, dont, entre autres, la créativité, la flexibilité et la capacité communicative.

5. Les systèmes de communication, dont la divulgation est rendue possible grâce à la micro-électronique, sont, en fin de compte, essentiellement conçus pour satisfaire les besoins des pays industrialisés, alors que les pays du tiers-monde, à part quelques rares pays récemment industrialisés, sont là seulement pour fournir des données élémentaires, sur l'élaboration desquelles ils n'exerceront plus tard que des influences sans aucune importance.



LWF, Genève

Photo: Peter Engler

D'énormes avantages grâce aux satellites

Les possibilités d'application des nouvelles technologies d'information dans les pays en voie de développement sont multiples et peuvent être largement illustrées par le vaste potentiel d'exploitation que peuvent offrir les satellites de télécommunications.

Jusqu'à présent, 105 pays ont adhéré à l'organisation internationale INTELSAT et ont, de cette façon, accès aux informations fournies par 14 satellites qui sont, pour leur part, en mesure de couvrir au moins 145 pays du monde, et ce, grâce à leurs quelques 300 stations relais terrestres. C'est de cette manière que s'effectue actuellement plus de la moitié du flux intercontinental d'informations. Les informations graphiques qu'on obtient par le biais des satellites permettent en outre de dresser des cartes de géographie et de géologie, de mieux exploiter les ressources maritimes et côtières, d'observer d'une manière continue les dégâts écologiques, de découvrir de nouvelles ressources minérales et des points d'eau inconnus auparavant ainsi que d'avertir à temps contre les calamités naturelles (cyclones, incendies de steppes, etc...). C'est ainsi qu'en 1979, grâce aux informations provenant

des satellites météorologiques, le Bangladesh a pu être mis à temps en garde contre un typhon qui s'annonçait dans le golfe du Bengale, de sorte que la pollution a pu être évacuée de manière adéquate, alors qu'auparavant, une telle tempête aurait généralement provoqué la mort des milliers de personnes. Selon Arthur C. Clarke, conseiller de l'UNESCO, les satellites sont indispensables pour bon nombre de pays en voie de développement : « Grâce aux satellites, on pourrait se passer de la construction de systèmes terrestres coûteux dont on a eu toujours besoin dans le passé.

Pour un grand nombre de pays en voie de développement, les satellites peuvent être une question de vie et de mort. En d'autres termes et dans l'intention d'exprimer cette opinion de la manière la plus dramatique possible, on pourrait affirmer ceci : si l'on ne réussit pas dans un proche avenir à consacrer aux espaces extra-terrestres des investissements d'une certaine importance, des millions de personnes mourront ou mèneront une vie à la fois courte et misérable ».

Mais, étant donné qu'il existe encore très peu de données statistiques et que les informations dont on dispose ne correspondent pas toujours aux problèmes auxquels il faut trouver une solution, cela va sans dire que l'exploitation des satellites dans les pays du

tiers-monde requiert nécessairement la mise au point de grands systèmes informatiques. C'est justement pour cette raison qu'il est à craindre que la dépendance technologique des pays en voie de développement vis-à-vis du Nord ne s'accroisse avec le temps. Toutefois, c'est également à travers ce lien de dépendance, qu'on pourrait appeler interdépendance, que les informations fournies aux pays industrialisés par les pays du tiers-monde se voient réintroduits dans ces derniers pour contribuer de façon adéquate à leur développement. Grâce à la télé-détection, les pays en voie de développement obtiennent des analyses précises en ce qui concerne par exemple la situation de la rentabilité de différentes sortes de cultures céréalières ainsi que de nombreuses autres informations utiles aussi bien en ce qui concerne les périodes les plus propices pour labourer les champs et pour semer les

graines qu'en ce qui

concerne les maladies des plantes, l'érosion des sols ou l'emploi optimal d'engrais et de pesticides, etc... C'est de cette façon que l'Inde, l'Indonésie et bon nombre d'autres pays en voie de développement ont su jusqu'à présent exploiter judicieusement à leur profit les satellites de télécommunications. De leur côté, depuis 1976, les pays membres de la Ligue arabe travaillent à l'installation d'un système de communications régional par satellite (ARABSAT) qui sera en mesure d'assurer la transmission des communications téléphoniques, des données, des téléx, des émissions de radiodiffusion et de télévision. Un projet analogue est en voie de réalisation en Inde depuis 1974 avec l'aide de l'UNESCO. Entre temps, il approvisionne, grâce à ses nombreuses stations réceptrices, quelque 4.000 filiales indiennes, en informations les plus détaillées qui concernent surtout le domaine de l'agriculture et celui de la planification familiale.

C'est également grâce à la télé-détection que les satellites sont en mesure de fournir des informations précises sur la surface de la terre et sur les variations des conditions de l'environnement facilitant ainsi les recherches climatologiques, les prévisions météorologiques et les travaux dans le domaine de la géologie. C'est

ainsi que des photos prises à partir de satellites ont rendu possible la découverte d'un important gisement d'étain au Brésil; de même, c'est également grâce à la télédétection qu'on a pu entreprendre à temps en 1978 des mesures d'aide en faveur du Soudan qui était victime d'une inondation causée par des pluies tout à fait exceptionnelles.

Ce qu'on peut attendre de la part des pays en voie de développement

Face à l'avancée irrésistible de la nouvelle informatique, les pays en voie de développement peuvent eux-mêmes contribuer de quatre manières différentes à un contrôle efficace des repercussions que l'industrie micro-électronique pourra avoir sur le conflit Nord-Sud. Premièrement, ils peuvent coordonner réciproquement les efforts déployés dans les domaines de l'évaluation et de la prévision technologiques. Deuxièmement, ils devront élaborer une politique d'information commune qui facilite leur accès commun aux banques de données, aux centres de recherche et de développement ainsi qu'à d'autres moyens de communications disponibles. Troisièmement, ils devront mieux coordonner les mesures destinées à la régularisation du flux d'informations au-delà de leurs frontières et, quatrièmement, ils devront s'efforcer d'obtenir des conditions de préférence en ce qui concerne l'accès aux banques de données des pays industrialisés. C'est seulement en agissant de la sorte que les pays en voie de développement seront en mesure d'empêcher un élargissement toujours plus accentué des disparités qui existent entre le Nord et le Sud en matière d'information.

Il convient de souligner en passant que la technologie micro-électronique influence les chances de développement des pays du tiers-monde non seulement par le large éventail de ses possibilités d'applications dans les domaines les plus diversifiés mais aussi par le fait qu'elle représente elle-même un secteur de production jouissant d'un rythme d'expansion particulièrement rapide. C'est ainsi qu'en Corée du Sud, à Taiwan et à Singapour, l'industrie micro-électronique occupe une place de plus en plus importante dans l'économie de ces pays.

Seuls les langages de programmation peuvent encore apparaître aujourd'hui comme des obstacles majeurs à une expansion plus rapide de l'utilisation de l'informatique dans le tiers-monde, étant donné que ces langages, même sous leurs formes les plus simples, recourent essentiellement aux symboles des langues européennes. D'ailleurs, certains producteurs japonais de logiciels semblent avoir réussi à mettre au point un langage de programmation qui permettrait au programmeur de donner des instructions en sa langue maternelle, alors que, d'autre part, on a réussi à réunir les conditions de la traduction de l'arabe et du coréen en un langage acceptable par les ordinateurs.

L'informatique et le domaine de la formation

Bien entendu, l'informatique joue également un rôle primordial pour les quelque 800 universités et 2.000 instituts d'enseignement supérieur qui existent dans les pays du tiers-monde. Tout comme d'autres moyens audiovisuels, les micro-ordinateurs se sont propagés à un rythme rapide à presque tous les niveaux de l'éducation et de la formation dans les pays en voie de développement, allant des écoles primaires jusqu'aux universités, et ce, non seulement en matière d'administration, mais aussi en ce qui concerne le matériel scolaire et l'élaboration des programmes d'apprentissage, etc... Tout comme dans le cas des pays industrialisés, les avantages d'un recours croissant à la micro-informatique dans le domaine de l'enseignement résident pour les pays du tiers-monde également dans le fait que les micro-ordinateurs sont faciles à utiliser, qu'ils présentent un rapport coûts/utilité favorable et que leur usage ne porte pas atteinte à l'environnement. Cependant, on ne devrait pas ignorer certains désavantages majeurs auxquels sont exposés les pays en voie de développement : très peu d'entre eux seront en mesure de produire eux-mêmes dans un proche avenir du matériel technique et des programmes applicables à ce matériel; des techniciens n'ayant qu'une formation insuffisante et l'absence d'un réseau adéquat de représentants commerciaux soulèvent des problèmes supplémentaires en ce qui concerne la

maintenance du matériel, l'élaboration des programmes, la formation des agents, etc...

Il s'avère ainsi d'une nécessité impérative pour les pays en voie de développement intéressés d'organiser des cours d'introduction pour les maîtres d'écoles, de former des techniciens pour les réparations et la maintenance du matériel et finalement de fabriquer leur propre logiciel grâce à des efforts conjugués. Cela implique une organisation judicieuse des capacités et des connaissances requises dans les pays en voie de développement eux-mêmes, organisation qui devrait englober aussi bien la formation d'experts en matière d'informatique et la mise sur pied d'un système de prestations de service à la hauteur des exigences modernes qu'une préparation minutieuse des cadres dirigeants aux problèmes de la micro-électronique ainsi qu'une intégration bien conçue des systèmes informatiques dans les entreprises et dans l'administration.

Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies, le Comité intergouvernemental pour la science et la technologie est en train de réunir les conditions nécessaires pour la création d'un système mondial d'information et d'alerte rapide préconisé il y a quelques années par la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement. Ce système, dénommé « Advanced Technology Alert System » (ATAS) vise à établir un réseau de communications entre les instituts travaillant dans le domaine des prévisions technologiques aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays du tiers-monde.

Ce réseau de communications devra, à son tour, être en mesure de mettre de façon permanente à la disposition des pays en voie de développement et à celle des instituts de recherche technologique des informations générales mais bien précises sur les prévisions relatives au développement technologique dans le monde. Grâce à son caractère décentralisé, ce réseau de collaboration devra permettre aux pays du tiers-monde de mieux apprécier les conséquences que peuvent exercer les nouvelles technologies sur les chances de leur propre développement, de toute façon, il s'agit en premier lieu d'éliminer les obstacles qui s'opposent aux idées innovatrices et d'améliorer les possibilités d'accès aux informations disponibles. En effet, on sait que, par exemple dans le cas des pays les plus pauvres, la pratique d'une politique de prix non rémunérateurs au détriment des producteurs ainsi que l'existence des impôts et des droits de licence élevés représentent de sérieuses entraves au transfert des innovations dans le domaine de l'agriculture. A cet égard, il semble judicieux de suivre l'exemple du Japon qui considère les investissements des entreprises étrangères et les importations technologiques comme appartenant à des domaines complètement différents. De leur côté, les gouvernements des pays du tiers-monde peuvent également contribuer de façon significative à la propagation des informations et des innovations en encourageant la coopération entre les entreprises avec leurs sous-traitants, accélérant par là même le transfert de connaissances technologiques (plans de construction, procédés de contrôle de la qualité, services techniques, etc...).

Des informations dignes de confiance, surtout celles qui concernent les indicateurs de rentabilité, sont indispensables pour une gestion économique judicieuse. Aujourd'hui, même pour ceux qui ne disposent pas de connaissances élémentaires en informatique, la tâche des cadres dans cette gestion se voit facilitée de manière notable grâce aux progrès réalisés dans le domaine micro-électronique, progrès qui rendent possible l'utilisation jusque dans les régions rurales les plus reculées du tiers-monde, des micro-ordinateurs portables, bon marché et faciles à manier. Toutefois, avant d'arriver au stade d'une utilisation plus ample de la micro-électronique dans les pays en développement, une rationalisation plus poussée de la comptabilité et du contrôle des programmes de développement dans ces pays s'avère souhaitable. Tandis qu'au Nigeria, les micro-ordinateurs traitent les données qui concernent les exploitations agricoles existantes dans tous les Etats fédéraux du pays, le ministère kenyan de l'Agriculture se sert de l'informatique pour faciliter l'élaboration de son budget annuel. Dans les deux cas, on a pu constater une meilleure information des cadres qui se voient ainsi en mesure de déterminer d'une manière plus précise les priorités à fixer et à réaliser.

Dans les pays en voie de développement d'aujourd'hui, ce ne sont pas nécessairement les spécialistes en matière d'informatique ou les opérateurs formés par les fabricants d'ordinateurs qui font défaut; ce qui fait défaut, ce sont surtout les techniciens qui sont en mesure de construire les micro-ordinateurs en s'assurant la maintenance ainsi que les programmeurs capables de fournir des logiciels appropriés aux besoins spécifiques de leurs pays. Cela va sans dire que la formation de ces spécialistes pourra contribuer de manière notable à réduire le fardeau des importations des pays du tiers-monde, étant donné la part élevée qui revient à la conception des logiciels dans l'ensemble des dépenses requises pour l'exploitation de la micro-électronique. A cet égard, l'aide en per-

sonnel peut soutenir de façon significative les pays en voie de développement dans leurs efforts déployés dans le domaine informatique, et ce, par exemple grâce à l'organisation des cours pour former des programmeurs et des techniciens ainsi que des séminaires destinés aux enseignants spécialisés dans ces domaines professionnels (« la formation des formateurs »). Il convient de souligner que la réalisation de ces programmes de formation dans les pays du tiers-monde vise deux objectifs essentiels, à savoir promouvoir la formation scientifique et technique dans ces pays en mettant à leur disposition des spécialistes qualifiés et améliorer leurs possibilités de recherches orientées vers des applications pratiques.

Les ONG, les ordinateurs et le développement

Par suite d'un nouvel accord conclu entre la société qui fabrique les ordinateurs Apple et PACT, le consortium d'agences pour le développement dont le siège est à New York. 150 micro-ordinateurs seront mis à la disposition d'organisations non gouvernementales dans les trois années à venir.

L'accord consiste pour la Société Apple à faire don de 150 de ses ordinateurs, tandis que PACT s'occupera de l'administration du projet, en déterminant les organisations capables d'utiliser à bon escient les systèmes disponibles et en fournissant l'assistance et la formation suivant les besoins. Seules peuvent bénéficier de cet accord les organisations non gouvernementales ou associations d'organisations non gouvernementales qui ont des projets en cours dans les pays en voie de développement et qui sont en mesure de prouver qu'elles ont des problèmes dont la solution serait facilitée par l'utilisation d'un ordinateur individuel. Bien que les systèmes soient destinés à une distribution gratuite, les organisations non gouvernementales concernées doivent également faire preuve qu'elles disposent des ressources nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des ordinateurs fournis.

Le système d'ordinateur qui fait l'objet de l'accord Apple/PACT comprendra l'ordinateur Apple IIe en tant qu'unité centrale ainsi

que deux mémoires à disque, un moniteur monochrome, une imprimante, un modem téléphonique pour les communications, des disquettes vierges et des rubans pour l'imprimante. Les organisations destinataires auront à charge de payer des droits éventuels à l'importation, de fournir l'équipement de contrôle et de réglage de l'alimentation, des pièces détachées et l'entretien. Apple paiera le transport.

Des renseignements supplémentaires pour formuler les demandes peuvent être obtenus chez PACT à l'adresse indiquée suivante :

PACT, 777 United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats-unis.

Il convient de mentionner que PACT a été fondé en 1971 et réunit 26 organisations privées à but non lucratif opérant dans le monde en développement. Créé pour favoriser la coopération entre les organisations non gouvernementales de développement, PACT compte parmi ses membres des groupes qui s'engagent activement pour les progrès dans les pays du tiers-monde tels que les « Volontaires de l'assistance technique (VI-TA) » ou l'œuvre d'assistance à l'enfance connue sous le nom « Sauvez les enfants ». etc... (FdD).

L'EXPERIENCE DES ONG ET LEUR CONTRIBUTION DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Nos lecteurs se souviendront que le Comité permanent des ONG auprès de l'UNESCO a organisé, en novembre dernier à Paris, un colloque ayant pour thème « l'expérience des ONG et leur contribution dans les pays en développement ».

Nous avons publié dans notre Revue un résumé des travaux de ce Colloque, sous la plume de notre représentant permanent auprès de l'UNESCO Vladimir Hercik, en sa qualité de rapporteur de l'événement.

On trouvera ci-après le texte intégral de la première partie du rapport général, auquel notre collaborateur a apporté le concours d'un savoir et d'une expérience éprouvés dans la préparation de notre propre colloque africain d'octobre 1984.

La seconde partie paraîtra dans notre prochain numéro.

- 1ère partie -

INTRODUCTION

1) La contribution des ONG au développement endogène est l'un des domaines où se rencontrent de façon privilégiée les activités déjà menées par des ONG dans des pays en développement et l'action de l'Unesco. Il est donc utile de situer d'abord cette question par rapport aux missions de l'Unesco.

2) Réfléchir et informer, participer, promouvoir, coopérer, rapprocher. Ainsi peuvent être résumées, en six mots, les missions de l'Unesco telles qu'elles sont développées dans le Deuxième Plan à moyen terme (1984-1989).

3) *Réfléchir et informer*: en suscitant une « confrontation des points de vue, par l'échange et la synthèse des informations et des études, l'Unesco devrait éclairer ses propres orientations, sensibiliser l'opinion publique mondiale à la façon dont les hommes d'aujourd'hui perçoivent les problèmes mondiaux ».

4) *Participer*: en créant les « conditions de la participation la plus large des individus et des groupes à la vie des sociétés auxquelles ils appartiennent et à celle de la communauté mondiale... Cela paraît appeler des actions prioritaires dans deux directions principales : l'élimination de l'analphabétisme et le développement de la communication ».

5) *Promouvoir*: « en favorisant le développement de la démocratisation de l'éducation et l'avancement des sciences... A cet égard, un accent particulier devrait être placé sur l'atténuation des disparités et la meilleure répartition des savoirs ».

6) *Coopérer*: en facilitant « les évolutions et les transitions d'ores et déjà reconnues nécessaires par l'ensemble de la communauté internationale, dans les domaines où la convergence des aspirations donne lieu à un large consensus ... contribution au processus de développement, ... maîtrise des orientations de la science et de la technologie, ... aménagement de l'environnement et gestion des ressources naturelles ».

7) *Rapprocher*: en encourageant « le renouvellement des valeurs dans la perspective d'une authentique compréhension entre les

peuples, et faire ainsi avancer la cause de la paix et des droits de l'homme... C'est sans doute par son action dans le domaine de la culture, conçue dans son acception la plus large, c'est-à-dire englobant les activités apparentées en matière de sciences, d'éducation, de communication et d'information que l'Organisation pourra œuvrer le plus directement au rapprochement entre les peuples et contribuer à susciter à travers les nations un mouvement d'unification positive et de solidarité ».

8) Pour remplir ces missions, l'Unesco a articulé son programme autour de trois axes qui sont aussi ceux de la coopération des ONG avec l'Organisation: l'action éthique, l'action intellectuelle et l'action opérationnelle.

9) L'action éthique est avant tout la condition générale fondamentale pour que les efforts de l'Organisation en matière de coopération intellectuelle et d'aide au développement s'orientent dans le sens d'une contribution effective à la paix. Elle couvre des domaines tels que l'éducation pour la compréhension internationale, l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. L'action intellectuelle, ou plutôt l'action de coopération intellectuelle internationale, consiste à promouvoir les idées, tant en matière scientifique, technique que culturelle. A cet égard, l'Unesco organise des études et des réunions de travail auxquelles participent des savants, des spécialistes venant de tous les horizons et diffuse ensuite largement dans le monde les résultats de ses travaux. Enfin, par l'action opérationnelle ou l'aide au développement, l'Unesco s'efforce, dans ses domaines de sa compétence, de resserrer la solidarité internationale. Cette action se caractérise par la mise en place et le renforcement des institutions de formation, avec la préparation des cadres nationaux, l'installation des infrastructures nécessaires et la fourniture ou la production des équipements didactiques appropriés et adaptés aux caractéristiques nationales.

10) Porteur de messages des peuples et des personnes, le programme de l'Unesco est conçu à partir d'un vaste réseau de

consultations auquel sont associées, en même temps que les Etats membres, les Commissions nationales pour l'Unesco et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Dès son origine, l'Unesco, institution intergouvernementale, a recherché la collaboration des organisations internationales non gouvernementales. Nées de l'initiative des citoyens et des groupes sociaux, ces organisations constituent, pour la réalisation des objectifs de l'Unesco, le trait d'union naturel entre les gouvernements et les peuples. Directement ou indirectement, l'action des ONG représente un apport appréciable pour préserver et renforcer la paix, pour défendre les droits de l'homme, éliminer le racisme et la discrimination raciale, et favoriser l'épanouissement de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

11) Mais si l'exercice d'activités dans les domaines de compétence de l'Unesco - conforme aux principes énumérés dans l'Acte constitutif de l'Organisation - constitue l'une des conditions essentielles à l'établissement de relations officielles avec les ONG, la nécessité d'une large représentation soit au plan régional, soit au plan international, en est une autre tout aussi importante. C'est pourquoi la résolution 4XC/2/15, XV, 10 sur la coopération avec les organisations internationales non gouvernementales, adoptée par la Conférence générale à sa quatrième session extraordinaire, invitait le Directeur général, d'une part, à « renforcer davantage la coopération avec les organisations internationales non gouvernementales en vue de favoriser leur extension géographique et d'intensifier leurs activités dans toutes les régions du monde », et, d'autre part, « à promouvoir toutes les actions susceptibles de contribuer à la création et au renforcement d'organisations régionales ou semi-régionales de spécialistes travaillant dans les domaines de compétence de l'Unesco ».

12) Par ailleurs, le Programme et budget adopté par la Conférence générale, à sa vingt-deuxième session, prévoit à son Plan de travail pour la coopération avec les ONG que « des efforts seront déployés pour identifier les obstacles qui empêchent l'extension géographique des ONG à toutes les parties du monde et plus particulièrement aux régions en développement et qu'à cette fin, des réunions de consultation seront organisées pour permettre des échanges d'expérience entre les ONG qui ont pris naissance dans les pays industrialisés et celles dont l'action est encore limitée aux pays en développement ».

13) Même si elle est un moyen et non pas une fin en soi, la question de l'extension géographique mérite d'être longuement examinée par les participants du colloque qui, espérons-le, feront des propositions sur les mesures que les parties intéressées, à savoir

les Etats membres, l'Unesco et les ONG, pourraient prendre ou encourager, en vue de développer le rayonnement du secteur non gouvernemental des relations internationales. Il va de soi que cette action et ces mesures ne sauraient, en aucun cas, remplacer, ni limiter, ni gêner l'initiative des ONG elles-mêmes, ni porter atteinte à leur autonomie qui est la condition sine qua non de leur existence. L'action gouvernementale, l'action non gouvernementale et l'action de l'Unesco doivent se compléter, chacune s'exerçant dans le domaine qui lui est propre.

14) Mis en perspective avec le développement endogène, l'extension géographique prend tout son sens. En effet, comme le souligne le Deuxième Plan à moyen terme 1984-1989 (para. 15068-9), une « participation plus intense des organisations internationales non gouvernementales, non seulement aux études et aux recherches de l'Organisation, mais aussi à l'action opérationnelle en vue du développement, est justifiée en raison, non seulement de l'expérience qu'elles ont acquise, mais aussi de la capacité de mobilisation dont elles disposent. Dans cette perspective, des efforts particuliers seront entrepris, tant au siège que dans les Bureaux régionaux, afin de favoriser la coopération entre les associations volontaires sur le plan régional. En outre, il est envisagé de promouvoir des actions susceptibles de contribuer à la création et au renforcement d'organisations régionales ou sous-régionales de spécialistes travaillant dans les domaines de compétence de l'Unesco ».

15) Pour que la coopération entre l'Unesco et les ONG soit réellement un point de rencontre, il est important qu'aux efforts consentis d'un côté, réponde la prise d'initiatives de l'autre. C'est pourquoi la définition des contributions futures des ONG au développement, objet du colloque, est essentielle. A partir des expériences déjà acquises par les ONG, la réflexion commune devrait permettre de préciser les bases et les possibilités de coopération entre les ONG et l'Unesco (au niveau mondial, régional et des Commissions nationales), de définir le rôle des ONG, compte tenu de leur diversité, par rapport au développement endogène tout en ouvrant des voies aux actions possibles et en situant ce développement endogène dans le cadre de la solidarité internationale.

16) C'est précisément de la contribution des ONG au développement endogène dont traite la première partie de ce document qui devrait fournir une matière au débat. Dans la deuxième partie est présenté un résumé du bilan septennal (1976-1982) qui constitue les bases de l'information nécessaire à une participation active au colloque ainsi que celles de la collaboration dynamique entre les ONG et l'Unesco.

La coopération entre l'Unesco et les ONG : pour une amélioration et une extension de la contribution des ONG au développement endogène

I. La conception du développement endogène

17) La conception d'un développement autonome, centre sur les besoins et la culture propres au pays est au centre de la réflexion entreprise par l'Unesco depuis une dizaine d'années. Cette nouvelle approche peut être résumée par une diète maîtresse : « *un véritable développement ne peut être qu'une entreprise suscitée du dedans, voulue et menée ensemble par toutes les forces vives d'une nation, il devrait intégrer toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies d'une communauté au sein de laquelle chaque personne, chaque catégorie professionnelle, chaque groupe social est appelé à participer à l'effort général et à en partager les fruits* ». Le développement global, endogène et intégré vise la mise en œuvre des ressources intérieures des nations, dépassant de loin le cadre purement économique pour s'implanter au cœur d'un système de valeurs culturelles et sociales. Il devient ainsi le véhicule des réalisations, de l'épanouissement et d'une sorte de libération système dans lequel l'économique, le culturel et le social ne font

18) Dans le Plan à moyen terme (1977-1982), la conception de l'organisation sur le développement est ainsi précisée : « Un développement centré sur l'homme ne saurait être l'imposition d'un modèle anonyme ; il doit être conçu comme un processus autonome ou endogène par lequel une société choisit consciemment et librement le modèle de ce qu'elle entend devenir ; il se concrétise, pour toute communauté, dans l'ensemble des moyens et efforts qui sont appelés par la réalisation de sa vocation propre à un niveau toujours plus élevé ».

II. Le rôle des ONG dans le développement endogène

19) Les intérêts et les activités des ONG sont extrêmement divers pour ne pas dire foisonnants : organisations spécialisées ou savantes (enseignants, chercheurs scientifiques, philosophes, sociologues, journalistes, écrivains, juristes, etc.), organisations de masse (syndicats, coopératives, associations féminines, mouvements de jeunesse, etc.), et organisations confessionnelles.

C'est dire à quel point les ONG représentent de vastes secteurs de l'opinion publique et appartiennent à des familles socio-culturelles très diversifiées. Qu'elles se consacrent au développement des sciences sociales ou humaines, des sciences naturelles ou de la technologie, aux échanges culturels, à la communication, à la promotion des droits de l'homme ou à la défense des droits professionnels, à la lutte contre le racisme ou pour la paix, elles travaillent en commun, par la coopération internationale, à créer progressivement les conditions permettant à tous les habitants de la planète d'avoir accès à l'éducation, à la culture, aux bienfaits de la science et de la technologie, et à la participation par la communication.

20) Les ONG ont été particulièrement actives dans deux domaines prioritaires de l'action de l'Unesco, à savoir l'action éthique et l'action intellectuelle. Mais elles ont aussi des contributions importantes à apporter à des actions opérationnelles sur le terrain. Ces dernières, (par exemple, lutte contre la désertification, la faim, les maladies, etc.) ont été moins importantes, du moins en ce qui concerne les actions engagées avec l'Unesco. Pourtant, il est évident que les ONG qui coopèrent avec l'Unesco peuvent jouer un rôle décisif pour aider les populations à prendre en mains leur avenir. Ancrées dans les réalités nationales, elles peuvent susciter, stimuler, l'activité propre des habitants de chaque pays en développement. A partir de la vie associative déjà existante, les spécialistes ou responsables d'une ONG peuvent être des « catalyseurs », que ce soit pour l'organisation d'une association nationale donnant à la population un instrument pour « s'informer, s'exprimer, et agir » ou pour la recherche des solutions appropriées à apporter au problème du sous-développement du pays ainsi que la mise en œuvre de ces solutions. Mais s'ils peuvent être les catalyseurs des initiatives, ces responsables sont également désignés pour être les coordonnateurs d'efforts trop souvent éparpillés dans le pays. Et d'abord de ceux des ONG elles-mêmes qui doivent améliorer leur coordination sur le terrain, si nécessaire en relation avec les Bureaux régionaux de l'Unesco et des Commissions nationales. Enfin, les ONG sont particulièrement bien placées pour fournir une aide matérielle et technique qui puisse être l'amorce d'une activité autonome des habitants du pays et favoriser le complément de cette activité autonome tournée vers les besoins et la culture propres au pays.

21) Ce que les ONG ont en commun c'est d'être non gouvernementale, des agents indépendants susceptibles d'encourager et de coordonner les activités dans un domaine donné. Elles n'ont pas de buts lucratifs et poursuivent une action totalement désintéressée. Au-delà de ces traits communs, les ONG se caractérisent par leur diversité qui se manifeste sous trois aspects : elles sont différentes par leur champ d'action; par leur typologie et leur position géographique.

22) L'Union des associations internationales fondée en 1907, énumère dans sa classification actuelle pas moins de 19 catégories d'ONG. Compte tenu du vaste éventail du mandat de l'Unesco, aucune de ces catégories ne lui est, en principe, étrangère. Ces catégories sont : presse et bibliographie; religion et morale; sciences sociales; relations internationales; politique; droit et administration; services sociaux; professions libérales et patronat; syndicats économique-politiques et finances; commerce et industrie, agriculture, transports et voyages; technologie; sciences; santé et médecine; éducation et jeunesse; arts, littérature, radio, cinéma et télévision; sports et loisirs. Aucune d'elles n'échappe à l'emprise du programme de l'un des secteurs de l'Unesco.

23) Si l'on se place maintenant du point de vue des types d'ONG, certaines sont inspirées par une idée de valeur universelle, telle l'éducation des travailleurs, le mouvement scout, le service civil international ou la santé mentale; d'autres sont les mouvements spécifiques qui concernent une technique ou une méthode en matière d'éducation, de science ou de culture. D'autres encore cherchent la promotion d'un ensemble d'idées, qu'il s'agisse de convictions politiques, croyances religieuses ou de philosophies. Les sociétés savantes constituent un troisième type. Leur but est de faire progresser telle discipline académique, voire une activité interdisciplinaire. Il s'agit, en général, d'un groupe restreint d'émulents spécialistes.

24) A l'opposé de ce type on retrouve les ONG qui sont des organisations de masse, comptant de millions d'adhérents. Par exemple : deux fédérations syndicales mondiales, à elles seules, représentent plus de 225 millions de travailleurs.

25) Beaucoup plus étroites que les organisations de masse sont les ONG qui représentent un groupe d'intérêt, soit une structure correspondant à une profession ou à un métier. Elles cherchent à faire connaître les besoins de leurs membres et à trouver des solutions à leur problèmes spécifiques, les fédérations internationales des femmes diplômées, des traducteurs, des critiques d'art, ou le Pen Club en sont des exemples.

26) Mentionnons comme dernier type d'ONG représentant un intérêt certain pour l'Unesco, les centres de coordination, leur caractère principal est qu'ils s'efforcent à coordonner les activités de leurs associations membres, tout en étant eux-mêmes des ONG de plein droit, tel, par exemple, le Conseil international des sciences sociales.

27) Les ONG qui coopèrent avec l'Unesco sont donc des plus diverses et leurs activités couvrent un domaine de plus en plus étendu des connaissances humaines. Qu'il s'agisse d'organisations spécialisées ou savantes, d'organisations de masse ou d'organisations confessionnelles, elles sont associées au même titre à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l'Unesco et sont invitées à apporter leur soutien à l'action du Secrétariat à travers le réseau mondial. D'une façon générale, l'Unesco recherche, chez les ONG, des partenaires qui exercent une influence réelle dans le domaine de leur spécialisation.

La contribution au développement endogène

28) La contribution des ONG au développement endogène peut être fondamentale, précisément parce qu'elle est une entreprise suscitée « du dedans », menée par les forces vives d'une nation. En effet, au niveau national, les ONG représentent un moyen pour les populations de s'informer, de s'exprimer et d'agir pour le développement de chaque société. Les organisations nationales se ramifient jusqu'au niveau de la communauté locale, coopèrent à la mise en œuvre des programmes et contribuent à l'élaboration des idées. Ainsi, elles fournissent les réponses des peuples aux innovations tout en suggérant des activités nouvelles. Surtout, elles reflètent la réalité du travail sur le terrain.

29) Dans le processus de développement, ce sont les ONG qui ont à la fois une contribution concrète à apporter et des moyens de garder des liens avec la vie associative endogène, avec sa valeur et sa richesse. En effet, les associations non gouvernementales peuvent jouer un rôle de pôle d'éveil en permettant aux membres de la communauté de prendre conscience des vrais problèmes qui se posent. En cela, elles peuvent contribuer à développer le sens de la responsabilité qui ouvre la voie à l'innovation. En tant que structure de manifestation de l'initiative, l'association est aussi le cadre privilégié de comparaison des expériences autres, c'est-à-dire d'une comparativité dynamique de ce qui se passe en matière de développement. C'est dire à quel point le noyau associatif peut être un foyer de culture et de création, le lieu où s'articulent identité culturelle et développement intégré dans leur complémentarité essentielle.

La dimension culturelle du développement

30) Dans cette perspective, les ONG peuvent jouer pleinement leur rôle de trait d'union puisqu'elles se trouvent en prise directe avec le développement endogène. L'identité culturelle qui en est le ferment est aussi le point d'appui au moyen duquel toute société peut poursuivre le processus incessant de sa propre création. Comme l'a récemment souligné le Directeur général dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture de la Dix-neuvième conférence des ONG, culture et développement sont deux faces d'une même réalité : - Si donc le développement est appelé à être synonyme d'un déploiement des virtualités de toute la collectivité, et au sein de celle-ci, de la créativité de chacun de ses membres - ce développement doit certes s'appuyer sur un accroissement quantitatif de biens - mais il doit aussi répondre à des valeurs communes, à une inspiration cohérente, à des espoirs

et des besoins partagés, où se reconnaît l'ensemble de cette collectivité et qui peuvent mobiliser ses volontés, ses énergies, ses imaginations rassemblées... Le progrès ne peut être seulement synonyme d'accumulation de savoirs, de savoir faire et de richesse; il doit être aussi, il doit être surtout synonyme de créativité, de plénitude, de bonheur partagés ».

31) Ici encore l'extrême diversité des domaines d'activités et des Oubliées des ONG est la garantie du respect du pluralisme sans lequel l'identité culturelle ne saurait être préservée. Mieux : elles sont le vecteur par excellence de l'émergence des singularités ainsi que de l'expression des identités particulières collectives et personnelles. Dans le discours déjà cité, le Directeur général soulignait que - les communautés ethniques ou nationales, les collectivités rurales ou urbaines, les entités culturelles ou confessionnelles cherchent à exprimer leur originalité propre, à renforcer leurs solidarités internes, à préserver ou développer leurs langages. L'affirmation de leurs spécificités paraît traduire, au cœur des difficultés de la situation actuelles et parfois sous des formes convulsives, une volonté de réappropriation de leurs facultés créatrices, par où elles retrouvent leur capacité globale de réaction, d'invention et de participation. De cette « réappropriation », des facultés créatrices condition sine qua non du développement, qui mieux que les ONG peuvent en être les artisans ?

La contribution à la solidarité internationale

32) Si elles peuvent largement contribuer à stimuler l'activité propre des habitants de chaque pays en développement, les ONG peuvent également susciter *une ouverture vers le monde extérieur*, c'est-à-dire *une prise de conscience de la mondialisation des problèmes et de la solidarité internationale*.

33) C'est pourquoi il serait souhaitable de développer l'éducation pour le développement et la solidarité internationale par les diverses voies éducatives : l'éducation scolaire et extra-scolaire à travers les associations, médias, maisons de jeunes et de la culture, etc. Et cela dans tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement. Dans les premiers, cette éducation pourrait se faire notamment par l'organisation de campagnes d'information et d'actions, dans les seconds cet effort éducatif devrait prendre appui sur les réalités locales et les initiatives engagées en mettant en évidence l'interconnexion qui existe entre les problèmes qui se posent au niveau national et international.

34) Parallèlement, il conviendrait que les ONG soutiennent *l'apport des pays en développement à la réflexion et à l'activité internationales*. Les pays industrialisés ayant à apprendre des pays en développement, toutes les initiatives qui tendent à favoriser les « effets de retour » devraient être encouragées.

35) Enfin, les ONG devraient se saisir des occasions offertes par les programmes de l'Unesco pour donner plus d'ampleur et plus de pertinence à leurs activités propres. Dans cet esprit, il serait souhaitable qu'elles développent leur collaboration avec les Bureaux régionaux de l'Unesco et les Commissions nationales pour l'Unesco. Cela ne pourrait être que facilité par l'ouverture de ces Commissions nationales aux membres nationaux des ONG internationales.

III. La problématique de l'extension géographique

36) Pour mieux contribuer au développement endogène, les ONG doivent tendre à *s'implanter dans tous les continents* et dans le plus grand nombre de pays possible en *respectant le caractère propre de ces pays*. N'est-ce pas répondre à la demande générale de l'Unesco qui attend des ONG qu'elles s'efforcent d'associer à leurs activités des groupements de personnes compétentes en provenance des différentes régions du monde et appartenant aux différentes cultures et civilisations.

37) Dans le chapitre I intitulé « Conditions auxquelles doivent satisfaire les organisations internationales non gouvernementales avec lesquelles l'Unesco maintient les relations définies par les présentes directives », les Directives de l'Unesco concernant les relations avec les ONG rappellent cette exigence en ces termes (Article I. 1 (b)) : » *Réunir une proportion importante des groupements*

ou des personnes intéressées à une ou plusieurs activités de la compétence de l'Unesco; et avoir des adhérents réguliers dans les pays assez nombreux et assez variés pour pouvoir, dans toute la mesure du possible, représenter valablement différentes régions culturelles du monde; (c) Dans le cas d'une organisation de caractère régional, au sens géographique ou culturel de ce mot, avoir des adhérents dans un assez grand nombre de pays pour pouvoir représenter valablement l'ensemble de la région intéressée ».

Les obstacles

38) En tant que principe, la nécessité de l'extension géographique est reconnue par tous. Mais sa traduction dans les faits se heurte à de nombreux obstacles. A l'occasion de la Dix-septième Conférence des ONG, qui s'est tenue au siège de l'Unesco au mois de juin 1979. le Directeur général a présenté un document « Etude préliminaire du Secrétariat de l'Unesco sur l'extension géographique des organisations internationales non gouvernementales » dans lequel ces principaux obstacles sont recensés.

39) Pour une ONG qui cherche à s'étendre, la procédure la plus normale n'est pas *tant de créer des succursales* dans tel ou tel pays, mais d'organiser ce qui existe ou est en voie de création dans ces pays mêmes (vie associative, équipes de recherche, etc.). Or, dans certains pays, ces groupements n'existent pas mais sont en opposition ou contestés par ceux-là mêmes qu'ils sont censés représenter.

40) Par ailleurs, le manque de moyens financiers ne permet pas toujours à une ONG de communiquer régulièrement avec ses membres dans les différents pays. En effet, beaucoup de membres nationaux ont des ressources si faibles qu'ils n'arrivent pas à assurer et à maintenir des relations suivies avec le siège de l'Organisation. Parfois même, ils ne sont pas en mesure de s'acquitter de leur cotisation, si minime soit-elle ou, encore, de la transférer en monnaie convertible.

41) De plus, la nature très spécialisée de certaines ONG (parfois très utile à l'Unesco pour la conduite de ses études ou la réalisation de ses programmes), ne leur permet pas de recruter des adhérents dans certains pays, faute de structures nationales adéquates, nécessaires à une coopération effective.

42) Une telle situation ne pourra s'améliorer que grâce à l'action de la communauté internationale dont l'une des tâches essentielles est précisément de faciliter graduellement le développement de telles structures dans tous les pays.

43) Autre obstacle important : l'absence - voire dans certains cas le non respect - d'une *légalisation nationale assurant le droit d'expression et d'association*. Il est évident que l'octroi, par les autorités nationales, de facilités administratives et fiscales aux différents groupements, notamment au stade de leur formation, peut aider leur développement et rendre plus efficace leur coopération avec les organisations nationales.

44) Enfin, beaucoup plus que par ces obstacles occasionnels, l'extension géographique des ONG est freinée par *l'obstacle majeur* et permanent de la distance. En effet, comme il a déjà été souligné, la plupart des ONG ont leur siège en Europe, dans des villes où la proximité avec les organisations internationales leur apporte certaines facilités.

45) A ces obstacles majeurs s'ajoutent le cortège des difficultés. Pour la grande majorité des organisations, l'extension géographique de la composition des ONG ainsi que la répartition géographique équitable de leurs activités, posent des problèmes d'administration, de personnel, et surtout des problèmes financiers pour indemniser les déplacements en particulier.

46) Tels sont quelques-unes des difficultés que les ONG ont fait connaître au Directeur général lorsque celui-ci, se faisant l'interprète de la Conférence générale, a attiré leur attention sur leur extension géographique. Les raisons évoquées brièvement ci-dessus ne suffisent évidemment pas à justifier, dans tous les cas, la situation présente. Cependant, elles en éclairent bien des aspects et sont de nature à contribuer à la recherche de solutions qui permettraient aux ONG d'atteindre, à longue échéance, une réelle universalité.

(a suivre)

LES OING ET L'ACTION HUMANITAIRE

par Joseph Moerman *

Introduction

Ce rapport vise à donner, sur base des informations reçues au Secrétariat général de l'Union des associations internationales, une première idée de la participation des OING en Afrique se situant dans le domaine humanitaire. Il ne peut donc être question d'être complet. Il s'agit tout simplement de fournir quelques éléments de réflexion à partir de sources sûres qui pourraient peut-être devenir un stimulant en vue d'une étude plus systématique et plus exhaustive. Avant de fournir les données à notre disposition dans un ordre plus ou moins systématique, il s'impose de se mettre d'accord sur le terme - domaine humanitaire ». Le sens du terme « humanitaire » ne semble en effet pas faire l'unanimité. Aussi ne prétendons-nous pas lui donner un sens afin qu'il soit une fois pour toutes repris par ceux qui traitent de la question. Nous avons retenu un sens pragmatique dans le cadre du travail qui nous fut confié. De la sorte le lecteur saura clairement de quoi nous parlons. D'ailleurs la précision que nous apportons au terme est plus ou moins proche des différentes définitions qu'on en donne. Signalons tout d'abord que par « humanitaire » les différents auteurs veulent apporter une distinction par rapport au terme « développement » et très souvent aussi par rapport à ce qui est couvert par la notion « droits de l'homme ». Seulement il est évident que la cloison entre le terme « humanitaire » d'une part et les deux autres notions d'autre part n'est pas toujours facile à établir et que les réalités visées risquent toujours de se recouper au moins partiellement. C'est ainsi que pour répondre à

des besoins spécifiquement humanitaires il faut souvent engager des actions de type « développement », actions qui dans ce cas ne méritent leur nom de « humanitaire » que dans une première phase, tout comme le droit humanitaire est considéré par d'aucuns comme la partie ayant trait aux droits les plus vitaux des droits de l'homme.

Par domaine humanitaire nous entendons dans le présent texte le domaine des actions qui viennent en aide à des humains qui en ont besoin soit à cause de nécessités pressantes (p.e. suite à des catastrophes naturelles ou à des catastrophes provoquées par l'homme) soit dans le cadre de nécessités chroniques auxquelles il faut répondre pour assurer aux personnes en question un minimum de dignité humaine. Il s'agit donc d'actions qui se déroulent dans un stade préliminaire à celui du développement dans son sens devenu classique.

Tombent donc de toute évidence et en premier lieu sous ce titre les actions d'aide en cas de catastrophe. Archétypes de telles actions sont celles développées par les différentes entités, nationales ou internationales, de la Croix rouge, celles des différents organismes d'aide des églises chrétiennes (p.e. Caritas Internationalis ou Catholic Relief Service pour le monde catholique), OXFAM, etc. Ces actions sont devenues complémentaires des actions gouvernementales et intergouvernementales et d'ailleurs très souvent indispensables du fait de la plus grande flexibilité des organismes non gouvernementaux.

Les actions d'urgence étant mieux connues du grand public, il y a avantage à consacrer le présent texte d'une façon

prioritaire aux actions humanitaires portant sur des besoins aigus chroniques comme on en retrouve dans le secteur de l'éducation, de la santé, des situations socio-économiques et des réfugiés et migrants. Nous consacrons une partie séparée à ce dernier sujet vu son ampleur actuelle en Afrique.

Avant de passer à la suite du texte il convient peut-être aussi de signaler une autre limitation de cette note : pour la rédiger, ainsi que nous l'avons mentionné, nous avons utilisé les études qui ont été envoyées au secrétariat général de l'UAI et qui traitent explicitement de questions qui se situent dans le domaine humanitaire. Toutefois certaines organisations, qui ont soumis des textes traitant de l'ensemble de leurs activités et qui auront l'occasion de présenter leur document au cours du colloque, touchent aussi des questions humanitaires. Il nous est apparu moins indiqué de revenir ici sur ces contributions pour éviter des redites,

Remarques et données concernant l'Afrique, les OING et l'action humanitaire ayant des rapports avec le sujet traité

1. On pourrait commencer par se poser la question de savoir quel intérêt particulier il y a à choisir l'Afrique par priorité pour l'étude de l'identité associative et de la participation des OING. Nous pensons que les points indiqués ci-après contiennent des éléments de réponse :

- L'Afrique est relativement proche de l'Europe, où se trouve la plus grande concentration d'OING. Les deux

* Secrétaire général du Bureau international catholique de l'enfance (BICE).

d'ordre
breux
développement
ultérieur.

cas
humanitaire
établi

ont
les

dans
premiers

de
jalons

nom-
du
socio-économique

Quelques secteurs de l'action humanitaire

1. L'éducation en général et des enfants en particulier

L'éducation au sens le plus large, c.à.d. l'éducation tant scolaire qu'extra-scolaire, appartient très souvent au domaine du développement à proprement parler. Toutefois dans de nombreux cas certaines formes d'éducation sont des préalables indispensables pour sortir des populations entières de situations qui requièrent une aide typiquement humanitaire.



Soudan : réfugiés tchadiens du camp d'El Geneina - Petit à petit la vie communautaire s'organise dans le camp.

Photo: ...

1. Une action éducative en dialogue et en concertation

(a) Ces dernières années les ONG se sont profondément engagées dans différents types d'éducation extra-scolaire et on sait que dans le passé elles avaient joué un rôle majeur dans l'éducation scolaire. Dans certains pays le réseau des écoles non publiques était nettement plus étendu que celui des écoles publiques.

(b) Il y a une conscience toujours croissante dans les milieux africains des bienfaits du savoir et du savoir-faire.

Toutefois cette conscience va de pair avec une volonté de ne pas laisser se perdre les valeurs réelles des traditions. La quasi-totalité des ONG engagées dans des actions éducatives, que ce soit d'ordre scolaire ou extra-scolaire, épousent ces vues et s'efforcent de ne pas - ou ne plus - imposer de modèles d'éducation qui ne répondraient pas aux besoins des populations tels que celles-ci les perçoivent. C'est ainsi que les projets éducatifs des ONG, en particulier leurs projets en matière d'éducation extra-scolaire, s'établissent

de plus en plus avec les responsables locaux et les porte-parole des populations elles-mêmes.

(c) Pour ce qui est de l'enseignement, c.à.d. de l'éducation scolaire, le dialogue direct entre les représentants des ONG et les populations concernées est plus difficile puisque les normes, programmes et méthodes doivent être négociés avec les gouvernements. Toutefois comme pour un tel dialogue on se trouve en présence de gens de métier de part et d'autre, on peut dire qu'il s'avère possible et efficace. Il faut d'ailleurs considérer que les interlocuteurs gouvernementaux sont en fait les porte-parole qualifiés des populations du pays. Dans ce genre de dialogue on réalise de part et d'autre que, malgré les bonnes volontés du passé et du présent, on n'est pas arrivé en Afrique à créer un enseignement de niveau suffisant et correspondant aux besoins spécifiques des diverses situations africaines. Les représentants des organisations non-africaines partagent d'autant plus aisément ces vues qu'ils se trouvent dans leur pays d'origine devant des problèmes similaires de niveau insuffi-

sant et de manque d'adaptation. Le fait que l'élévation du niveau et l'amélioration de l'adaptation ne passent pas nécessairement par des accroissements démesurés des budgets devrait faciliter la convergence des vues.

2. Place particulière à accorder à l'enfant

(a) Même si l'importance de l'éducation des adultes - en particulier extra-scolaire - s'est accrue ces dernières années, et cela notamment dans le cadre du développement communautaire, où elle est devenue une condition sine qua non, il n'est pas possible de traiter de questions d'éducation sans parler des enfants. Probablement personne n'est capable de dire combien d'ONG et d'ONG de pays industrialisés développent des programmes d'éducation d'enfants en Afrique. Elles sont nombreuses.

Quand on sait que près de 400 ONG coopèrent avec les bureaux de liaison de l'Unicef à New York et Genève, et que toutes ces ONG sont d'une façon ou d'une autre des organisations développant des activités relatives à l'enfant.

on tient peut-être dans ce chiffre une indication sur le nombre d'ONG développant une forme d'éducation des enfants en Afrique.

Il convient de dire ici un mot de plus au sujet de cette coopération entre l'Unicef et les ONG. Il y a peu d'entités des Nations-Unies qui insistent tant sur la nécessité d'une telle coopération. Cela se comprend si on prend pour exemple l'actuel programme majeur de l'Unicef considéré comme une sorte de révolution en matière de santé des enfants. Il s'agit en fait de sauver des dizaines de milliers d'enfants par an d'une mort certaine par une large application de quatre techniques très simples, facilement applicables et en outre très peu onéreuses : un procédé de réhydratation, une immunisation généralisée des enfants contre les maladies endémiques les plus répandues et les plus mortelles, la promotion de l'allaitement naturel et l'établissement de fiches permettant de suivre les rythmes de croissance des enfants. Toutefois deux choses viennent immédiatement à l'esprit en rapport avec ce programme majeur :

- le programme ne peut réussir que si on atteint les populations jusque dans les groupements humains les plus petits et les plus isolés : de là une indispensable mobilisation des ONG, qui atteignent plus facilement ces populations que la plupart des structures gouvernementales.
- Ces ONG ne parviendront à obtenir des résultats durables auprès des populations en question que par une action éducative sanitaire adressée d'une part aux assistants sanitaires et d'autre part également dans une certaine mesure aux populations elles-mêmes.

En d'autres mots la mise en place de l'actuel programme majeur de l'Unicef qui est une véritable action humanitaire visant à l'éradication de la mortalité infantile (catastrophe chronique) passe nécessairement par une action éducative confiée en grande partie aux ONG.

- (b) Un important problème qui touche maintenant les enfants d'Afrique, qui est d'ordre humanitaire et au sujet duquel les ONG se sont engagées, est celui des enfants de la rue. Il y a en Afrique relativement peu d'enfants abandonnés et cela suite à l'esprit de solidarité dont nous avons parlé plus haut. Mais dans la mesure où l'Afrique s'urbanise elle connaît le problème des enfants de la rue, ou du moins des enfants dans la rue, phénomène que d'autres continents connaissent déjà depuis un certain temps.

En conclusion de cette partie traitant de l'éducation il faut admettre que certains des points soulevés dans ces alinéas auraient pu figurer à d'autres endroits de la note, par exemple aux secteurs « santé » ou socio-économique ». Seulement nous nous sommes référés ici aux divers types d'activités qui supposent comme condition de leur réussite une activité éducative. C'est la justification de leur insertion à cet endroit de notre texte. On en tirera la confirmation qu'il est bien difficile de séparer domaines et secteurs divers, qu'il s'agisse de l'humanitaire par rapport au développement ou de l'éducatif par rapport au sanitaire et au socio-économique, pour ne pas parler d'autres approches qui ne sont pas abordées par ce rapport. En effet quand on éduque des groupes c'est très souvent

Dans ces autres continents qui connaissent ce drame il y a déjà des centaines de programmes s'occupant de ces enfants, programmes dans leur majorité développés par les ONG, mais dans de nombreux cas subventionnés, du moins en partie, par des fonds publics. Des programmes similaires commencent à être lancés dans des villes africaines et certains d'entre eux, comme celui de Nairobi, connaissent déjà une certaine notoriété. Toutefois le monde des ONG ne s'est pas contenté de lancer des centaines de programmes et d'initiatives diverses dans ce secteur mais un programme inter-ONG a été lancé il y a deux ans qui vise à identifier les initiatives existantes, à mettre en contact entre eux des « travailleurs de la rue » d'un même pays ou de pays à situations comparables, de faciliter les échanges d'expériences entre responsables de programmes, d'établir progressivement des directives qui puissent guider ceux ou celles qui se préparent à lancer de nouvelles initiatives, de sensibiliser l'opinion publique et finalement d'obtenir que les autorités publiques prennent sérieusement la question en considération. Un forum à ce sujet se tiendra à Abidjan au début de 1985 et l'Unicef se prépare à s'engager sérieusement dans ce problème après avoir encouragé les ONG à procéder à un premier défrichage dans le cadre du programme inter-ONG.

Il importe de souligner que l'intérêt de l'Unicef à l'égard des enfants de la rue se manifeste dans le cadre d'une attention à certains problèmes humanitaires déjà depuis longtemps traités par les ONG mais restés jusqu'à présent un peu à l'écart des soucis habituels de l'Unicef. A côté des questions ayant trait aux enfants de la rue il y a aussi les questions en rapport avec les enfants abandonnés en général, les enfants maltraités ou exploités et les enfants impliqués dans des conflits armés. Il s'agit en l'occurrence de quelques bons exemples du travail de pionnier des ONG, repris à partir d'un certain stade par l'Unicef et dont l'importance fut très souvent mise en lumière au cours de l'année internationale de l'enfant, manifestation elle-même suscitée par des ONG.

- (c) Il peut être indiqué avant de clore ce passage sur les enfants, de signaler l'intérêt grandissant des ONG et de l'Unicef pour de petits projets, de développement certes, mais se déroulant à une échelle très locale et faisant souvent suite à la nécessité pour des groupements ou organismes locaux de faire face à des besoins humanitaires urgents ou chroniques. L'Unicef, reconnaissant la qualité et le bien-fondé de nombre de ces petits

projets, qui jouent très souvent un rôle de projets-pilotes, examine comment une assistance intergouvernementale pourrait leur être accordée conjointement avec l'aide qu'ils reçoivent des ONG.

Signalons en rapport avec ceci que la publication de l'Unicef « Forum d'idées » et son annexe « Forum ONG » est une excellente source d'information sur différents types d'initiatives prises par les ONG au service de l'enfance e.a. dans le domaine humanitaire. Afin de ne pas reproduire ici des exemples figurant dans une publication qu'on peut facilement se procurer nous recommandons la lecture et e.a. celle du no 15 ayant paru à la fin de 1983.

pour leur apprendre à vivre plus sagement et quand on développe un programme de santé ou d'hygiène il faut leur en apprendre la pratique.

Encore une fois : « *Tout est en tout et inversement* ».

II. Le secteur sanitaire

Nous traitons maintenant du secteur sanitaire sans nous référer à l'éducation sanitaire qui, s'il faut s'en tenir aux renseignements fournis à l'UAI pour le présent colloque, serait nettement plus importante que l'action directe en matière de soins, de traitement, de pratique médicale ou d'hospitalisation. Toutefois ceci ne peut nous faire perdre de vue le rôle très important encore joué par l'imposante infrastructure médicale et hospitalière missionnaire et par les associations professionnelles envoyant des médecins et des infirmières à différents endroits et dans différents contextes : lors de catastrophes, de famines, de déficiences de personnel médical dans les institutions - d'Etat ou privées - existantes, etc.

La situation sanitaire de l'Afrique, qui n'a jamais été particulièrement brillante, souffre pour le moment de deux fléaux additionnels : la sécheresse et l'afflux de réfugiés. Ces deux phénomènes ont une incidence très marquée sur la multiplication des maladies et l'extension de la famine.

Sous réserve de renseignements supplémentaires et plus précis il semblerait que les ONG concentrent leurs efforts en matière de santé dans la lutte contre la sécheresse et la famine: soutien à des actions de reboisement, d'irrigation et de fertilisation des terres ainsi que des opérations «eau potable» (forage de puits d'eau). Ces actions visent toutes à assurer une production locale d'alimentation saine et plus équilibrée et à éliminer un grand nombre de maladies qui sont souvent provoquées par le manque d'eau potable. Il s'avère prouvé que cette production alimentaire locale et l'application de quelques procédés simplifiés d'hygiène sont plus à même de faire face dans l'immédiat aux problèmes urgents de santé que l'implantation de grands complexes hospitaliers, d'ailleurs très coûteux, ou le développement industriel à l'occidentale dont les effets sur la santé, par le canal d'un revenu national en augmentation, ne se feront sentir qu'à moyen et long terme et risquent de trouver des situations encore plus catastrophiques que celles que nous connaissons déjà. Dans le cadre de ces actions se développant au niveau local, il faut mentionner l'aide que les projets agricoles en vue de l'alimentation peuvent recevoir, et recevoir effectivement, des coopératives lorsque ces dernières sont bien gérées. Dans un autre cadre, mais en rapport avec cette même question sanitaire, il faut signaler que la coordination des différents efforts des ONG en matière de lutte contre la sécheresse a fait l'objet d'une rencontre qui s'est tenue en juillet de cette année. Il faut aussi signaler que le Conseil international des organisations bénévoles (ICVA) anime un groupe d'ONG traitant des soins primaires de santé qui étudie occasionnellement des questions d'actualité et qui invite ensuite des organismes spécialisés à mettre en application les modalités d'actions retenues. Malgré les données relativement peu étoffées qui ont été fournies en matière d'action sanitaire, autres que celles ayant trait à l'éducation sanitaire, il faut donc retenir dans ce secteur, humanitaire par excellence ;

- les activités toujours considérables des églises;
- les envois de personnel par des agences spécialisées des pays de l'hémisphère Nord;
- les efforts en matière de lutte contre la sécheresse et de la promotion d'une meilleure alimentation;
- la concertation entre ONG en Europe.

Cela est suffisant pour nous permettre de demander aux ONG de tenir compte du vœu émis par M. Bradford Morse, Administrateur du Programme des Nations Unis pour le développement (PNUD) au cours d'une allocution à l'Institut royal des relations internationales à Bruxelles le 20 octobre 1983 : « *Le combat contre la faim devrait impliquer une meilleure collaboration des ONG dont l'expérience fondamentale éclairera de façon décisive ce qui devra être une campagne globale des secteurs privé et public* ».

III. Le secteur socio-économique

1. En abordant ce point il faut évidemment rappeler que le secteur socio-économique se rapporte le plus souvent au domaine du développement qui fait par ailleurs l'objet du rapport de M. Jaeger. Dans le cadre du présent rapport c'est l'aspect strictement humanitaire du secteur socio-économique qui nous intéresse. Il y a en effet des actions socio-économiques qui doivent être entreprises de façon urgente à cet égard. Ces actions sont en principe antérieures au travail socio-économique entrepris dans une perspective de développement. Ce sont donc quelques faces de cet aspect humanitaire qui seront mises en lumière ici.

2. On clarifiera le sujet en indiquant quelques différences entre l'action socio-économique développée dans une perspective humanitaire et celle développée dans une perspective de développement. L'action humanitaire en Afrique, et certainement dans les zones rurales, implique pratiquement toujours une collaboration directe et immédiate avec les petites ONG et les groupements au niveau local. Les problèmes à résoudre devront presque toujours être assumés par ces petites structures et il n'y a souvent pas d'autre canal pour atteindre les populations qui doivent être aidées. Il est très important pour les ONG de l'extérieur de tenir compte de cet état de choses. On risque en effet d'arriver trop tard si on attend une action de secours qui soit intégrée dans une vaste planification au niveau du pays et où les grandes ONG nationales auront été consultées et associées.

La planification classique, requise pour une bonne action de développement économique, sera le plus souvent inefficace dans le domaine humanitaire, où les besoins urgents ou chroniques de survie ne touchent que des parties relativement limitées d'un pays. Toutefois cela ne veut pas dire qu'il ne faut aucun planification. Mais c'est d'une planification d'un autre type dont on a besoin : p.e. l'identification rapide des éléments les plus valables sur le terrain, l'identification rapide des organismes disposés et capables d'intervenir.

la disponibilité de l'aide à fournir qui doit pouvoir durer le temps nécessaire, la rapidité et la flexibilité, etc. 3. Compte tenu de ce qui précède il nous est maintenant possible de faire quelques remarques ponctuelles concernant le sujet qui nous occupe :

- (a) On ne peut suffisamment répéter que les ONG doivent proscrire toute prise de position politique dans des actions humanitaires même si elles sont d'ordre socio-économique. Cela signifie qu'elles devront très souvent faire abstraction de leurs préférences. Il ne faut en effet pas que des actions humanitaires débouchent sur une domination de certains groupes par rapport à d'autres par le truchement d'ONG extérieures à la réalité locale. Toute action humanitaire implique un certain renoncement, même d'ordre philosophique, idéologique ou religieux.
- (b) L'expérience montre que des actions socio-économiques humanitaires sont souvent à l'origine d'initiatives plus vastes de développement socio-économique. On ne peut que s'en réjouir mais ce ne seront très souvent pas les organismes qui sont intervenus dans l'opération humanitaire qui s'avèreront les plus aptes pour mener l'action plus vaste de développement. Là encore il faut que les ONG respectives prennent conscience de leur spécificité et de leurs limites. Dans cet ordre d'idées il ne faut jamais qu'une ONG considère comme un échec qu'une initiative qu'elle a lancée avec succès soit reprise par l'Etat et éventuellement avec un certain bénéfice pour ce dernier.
- (c) Dans son rapport à la sixième Conférence régionale africaine de l'Organisation internationale du travail (Tunis, octobre 1983), le directeur général de cet organisme insiste sur le caractère interdépendant des objectifs sociaux et économiques. Autant dire que les progrès économiques doivent se traduire en facteurs de promotion sociale pour les populations concernées mais que d'autre part il n'est pas possible de «faire du social» sans un accroissement des moyens économiques. Dans ce même document M. Blanchard indique que ce lien entre le social et l'économique montre que plus de la moitié de la population africaine est en fait dans la misère. En nos termes cela voudrait dire que l'effort de développement en Afrique, particulièrement de développement rural, peut être considéré dans de très nombreux cas comme une action de type humanitaire.

(d) Les coopératives sont une des (ormes de promotion sociale et économique les plus proches de certaines formes de collectivités traditionnelles. S'il n'y a pas de contrainte de l'extérieur et si elles respectent le principe de la participation, les coopératives jouissent de la faveur des populations indigènes. Mais il faut qu'elles restent une institution du peuple - en particulier des faibles et des pauvres - et qu'elles ne deviennent pas une institution du pouvoir. Toutefois certains documents et notamment le rapport déjà mentionné du directeur général du B.I.T., ne cachent pas les difficultés auxquelles les coopératives sont confrontées. Certaines, de florissantes qu'elle étaient sous l'ère coloniale, se sont effondrées par la suite à cause d'une mauvaise gestion.

(e) Le déséquilibre démographique en Afrique est relatif, c.à.d. qu'il se présente par rapport à des ressources insuffisantes plutôt que par rapport à des concentrations trop grandes de populations en termes absolus. Seulement ce déséquilibre peut tout de même contribuer à créer des situations intolérables du point de vue humanitaire. Dans ce contexte il faut mentionner le rôle très actif joué par certains OING spécialisées dans le domaine de la démographie ainsi que l'importante conférence tenue à ce sujet par l'Union interparlementaire en 1981. On ne peut dans cette même perspective passer sous silence le fait que les interférences des OING spécialisées de l'extérieur ont parfois connu des effets contraires à leurs espérances et cela pour des motifs d'ordre culturel ou psychologique.

IV. Le secteur des réfugiés et migrants

Avec les réfugiés et les migrants nous sommes dans un secteur qui ressort avant tout du domaine de l'humanitaire encore que d'aucuns, non sans bons motifs, voudraient l'intégrer, sous certaines conditions, dans le développement. Qui dit « réfugié » songe inévitablement à l'institution qui par sa vocation première est appelée à jouer le rôle d'agence directrice en la matière, c.à.d. le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Seulement dans un rapport qui traite de l'action des ONG ce n'est pas avant tout à l'action du HCR qu'il faut se référer, bien que, dans un rapport rédigé spécialement à l'occasion de notre colloque, cette haute institution ait fourni de précieux renseignements sur l'action des ONG pour lesquels nous devons lui être reconnaissants. Notre attention va en premier lieu à deux faits majeurs qui dans le cadre de ce rapport s'imposent : l'ampleur du phénomène des réfugiés, et accessoirement des migrants, en Afrique,



A Mugeru (Burundi) : les réfugiés rwandais participant à la construction des écoles et des centres de santé.

Photo UNHCR

et l'importance du rôle joué par les ONG. Pour ce qui est de l'ampleur du phénomène, il suffit d'indiquer le nombre de réfugiés selon les estimations les plus fiables : de 4 à 5 millions de personnes. Ces chiffres appellent un bref commentaire : s'il y avait 5 millions de réfugiés canadiens aux Etats-Unis cela ferait peut-être quelques millions de personnes malheureuses, habitant une terre qui n'est plus leur terre d'origine et privées d'une partie de leurs biens. Mais cela ne serait pas une catastrophe fondamentale pour les Etats-Unis. En effet 5 millions de « riches » en plus dans un pays de 220 millions de « riches » peuvent même d'une certaine façon représenter une augmentation du pouvoir économique et de la quantité de matière grise pour le pays hôte. Tel n'est aucunement le cas en Afrique. Il s'agit ici de 5 millions de pauvres, ayant perdu à peu près tout du peu qu'ils possédaient, et se trouvant réfugiés dans des pays en sous-développement n'ayant même pas les moyens de faire face aux besoins de leurs propres populations.

Quant au rôle des ONG, leur importance est explicitement reconnue dans le document du HCR destiné au colloque. Ce rôle a également été mis en évidence lors de la réunion organisée par le Secrétariat de l'OUA et les ONG à Arusha en mars 1983, et fortement soulignée par le président J. Nyerere dans son allocution qui fut adoptée comme un des trois documents de travail de la rencontre. Selon le document déjà mentionné du HCR, les ONG partenaires du Haut commissariat administrent

30 % de son budget d'assistance par leurs réalisations de programmes sur le terrain.

Ce rôle important joué par les ONG suppose une bonne liaison entre le HCR et les ONG. En la matière on peut dire que les

fonctions coordinatrices les plus importantes sont exercées par le Conseil inter-

national des agences bénévoles (ICVA). Ce Conseil qui regroupe environ 70 ONG joue un rôle déterminant dans l'approche du problème des réfugiés. Il est typiquement une « facilitating agency » rendant possible : la collaboration entre ONG et gouvernements, les contacts entre les parties en présence, les visites sur le terrain et l'évaluation des situations. ICVA est certainement le porte-parole le plus représentatif du monde des ONG auprès du HCR.

Ainsi que nous le mentionnons ci-dessus, le problème des réfugiés en Afrique est dans l'immédiat, et dans la majorité des cas, un problème qui requiert des solutions humanitaires. Néanmoins la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II) qui s'est tenue du 9 au 11 juillet 1984 a décidé d'intégrer les projets relatifs aux réfugiés dans un processus de développement. Cette solution apparaît comme indiquée lorsque les réfugiés semblent devoir rester pour un temps indéterminé, sinon de façon définitive, dans le pays d'accueil. Il est évident que les ONG devront tenir compte de cette

option dans leurs actions en faveur des réfugiés en Afrique à moyen et long terme. Un aspect du problème des réfugiés est celui de leur habitat. Plusieurs ONG se penchent sur cette question, à l'approche de l'année internationale de l'habitat pour les sans abris prévue par les Nations Unies en 1987. Le directeur de cette année internationale, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'UAI, reconnaît que les ONG peuvent jouer un rôle majeur dans les questions d'habitat. Cela nous semble d'autant plus vrai que les plus grandes initiatives en matière d'habitations économiques émanent probablement de certains milieux non-gouvernementaux, notamment en Amérique latine. Peut-être les ONG, dans le cadre de l'année internationale projetée, pourraient-elles vérifier l'applicabilité pour les réfugiés d'Afrique de schémas de logements qui se sont avérés être des succès dans d'autres continents.

Conclusions

Vu l'ensemble des apports aux travaux du colloque de l'UAI, le présent rapport n'est

qu'une modeste contribution dont les limites ont été indiquées dès le début. Il nous a toutefois permis de constater combien il est difficile et fallacieux de vouloir procéder à des découpages trop radicaux entre les actions de développement et les actions humanitaires ainsi qu'entre les différents secteurs des actions humanitaires. On trouvera donc dans ces pages

en faveur des pays en développement doit incontestablement viser à des objectifs précis mais qu'elle doit aussi garder une sensibilité envers la globalité des problèmes.

Ici comme dans toute activité, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, les ONG doivent s'efforcer de trouver les créneaux qui correspondent à leur spécificité, en ayant le courage d'entreprendre ce qui est neuf et difficile, et la modestie de reconnaître leurs limites. C'est en abordant les problèmes avec lucidité et dans un esprit d'ouverture à tous les partenaires qu'elles rendront le mieux les services qu'on est en droit d'attendre d'elles.



LES ONG ET L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE

par Michel Descamps*

Une erreur technique a fait disparaître un passage de la communication de Michel Descamps publiée dans notre numéro 1/1985. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser et restituons ci-après le texte de l'article dans son intégralité.

Notre contribution au Colloque d'étude et de débats organisé par l'Union des associations internationales se voudrait à la fois modeste et insistante.

Pour de tels débats, en effet, les personnes les plus qualifiées avec notre secrétaire général seraient sans doute les membres africains du Conseil de notre organisation et le Secrétaire régional pour l'Afrique et Madagascar; mais c'est une occasion de le rappeler dans un débat touchant à la fonction, aux responsabilités, aux devoirs et aux fonctions que doivent se proposer les associations, la précarité des moyens matériels dont on dispose pour donner à des personnes qualifiées et compétentes la possibilité de s'exprimer personnellement constitue une réelle entrave à une représentativité harmonieuse et optimale.

D'ailleurs, sans que je veuille en aucune manière donner en ce moment une touche critique, je suis convaincu que nous risquons d'assez graves erreurs d'appréciation si, lorsque nous définissons certains champs de recherche de type continental en utilisant les vieilles divisions auxquelles nous sommes habitués et qui sont d'ailleurs extrêmement commodes, nous croyons ou affectons de croire qu'il y a une réelle unité de mentalités ou de modes de discussion.

Depuis quelques années, on a pris l'habitude de ne plus dire l'Amérique tout court

* Représentant permanent à Paris de l'Office International de l'Enseignement Catholique (OIEC).

mais de dire volontiers les Amériques; je suis convaincu qu'il convient d'aborder des problèmes de type régional et continental avec une grande humilité quant à l'extrême diversité des situations qui peuvent se présenter.

Néanmoins il est des personnes qui ont eu suffisamment d'occasions de circuler à travers un continent pour pouvoir non seulement en apprécier les lignes de convergence, mais aussi pour, avec un esprit critique judicieusement appliqué avec la compréhension amicale que ne peuvent manquer d'avoir tous ceux qui s'engagent dans la vie et dans la compréhension internationales, en faire valoir les divergences de sensibilité, parfois le foisonnement des possibilités d'expression, et, en tout cas, la richesse des pratiques spécifiques qui appellent le respect.

Il convient sans doute, en conséquence, d'être modeste. C'est dans cet esprit que nous avons recueilli et provoqué une synthèse d'une part sur les sources de solidarité qui nous ont paru assez spécifiques de l'ensemble des populations du continent africain et des îles africaines apparentées; d'autre part, sur l'analyse des situations de relations entre le gouvernement et le non gouvernemental, ou encore, en d'autres termes, sur les possibilités dynamiques d'initiative privée par rapport à la fonction étatique et aux pouvoirs officiels; enfin sur un certain nombre de spécificités relatives à la communication inter ou transculturelle.

D'autant qu'en bien des domaines, la variété des expressions culturelles se doit

de rechercher des analyses de convergences et de différences, alors qu'après tout les interférences provenant de modes de vie, d'expressions, de mentalités, de réalisations artistiques ou autres... amenées par des conquérants souvent arrivés du Nord, de l'Est, du Sud ou de l'Ouest ne se situent jamais que dans quelques malheureux petits siècles de l'ère présente, alors que les traditions, us et coutumes ancestrales s'étaient enracinées et avaient pu porter déjà longtemps des fleurs et des fruits non encore, grâce à Dieu, stérilisés.

On voudrait présenter ici comme une sorte de monographie non pas d'une situation particulière mais d'une situation-type qui se retrouve en divers pays d'Afrique et, d'ailleurs, soit de tendance libérale, soit de tendance collectiviste.

Il est d'ailleurs difficile de faire des rapports concis, car il s'agit de la vie des populations, des diverses personnes engagées dans les diverses fonctions éducatives dans l'école ou autour de l'école : directeurs et anciens élèves, enseignants et parents ainsi que les autres éducateurs : toutes ces personnes sont affrontées à la réalité de chaque jour avec une volonté commune de service des jeunes en dépit des difficultés qui sont généralement le manque de moyens matériels, et très souvent les effets de la température ou du climat (notamment la sécheresse).

Il est des pays où l'on trouve une harmonisation (parfois même une sorte de symbiose) entre les établissements scolaires

d'initiative publique et les écoles d'initiative privée.

Cela peut se faire soit par convention formelle, soit par accord plus ou moins tacite et en tout cas réellement dans la pratique. On constate ainsi dans les meilleures hypothèses à la fois un maintien de la personnalité de renseignement d'initiative privée, et corrélativement l'insertion dans l'ensemble du système d'enseignement national (il est même des pays où l'enseignement national est officiellement affirmé comme constitué par les établissements d'initiative des pouvoirs publics et les établissements d'initiative privée).

D'autre part, cela suppose, notamment en ce qui concerne les établissements et organisations nationales d'écoles qui sont membres constitutifs de l'Office international de l'enseignement catholique, qu'il y a une volonté de participation réelle à la convivialité de la nation, constituée de divers éléments sur le plan ethnique ou sur le plan religieux : chrétiens, musulmans, religions autochtones...

La participation au développement suppose un engagement dans le développement socio-culturel du pays, une participation aux tâches d'éducation et de développement du pays. Cela se manifeste par l'établissement de relations entre les diverses catégories et l'école est souvent un lieu privilégié de cette rencontre.

En effet quelle que soit l'origine de l'établissement scolaire, les anciens élèves des écoles se retrouvent dans les rouages de l'administration, dans les cadres de l'administration. (On a lu par exemple une expression de cet ordre provenant d'anciens élèves de l'enseignement catholique ou d'écoles protestantes, même non baptisés : « *Quand on nous enseigne l'amour de Dieu pour tous les hommes, c'est bon pour les musulmans comme pour les chrétiens ou les animistes* »...).

C'est de cette manière qu'il y a une sorte d'émulation entre les divers services d'enseignement, communes et paroisses, écoles, parents, enseignants, anciens élèves orientés vers la mise en œuvre d'un véritable projet éducatif qui permet d'associer le maximum d'éducateurs et de personnalités attachés au bien public.

Nous avons demandé à des collaborateurs particulièrement au fait des réalités africaines de nous présenter quelques considérations et notamment l'un d'entre eux qui a une longue expérience et exerce d'importantes responsabilités dans le domaine de l'éducation a bien voulu nous suggérer les considérations suivantes.

Il nous propose de rechercher, dans le terroir, la vie sociale, la société humaine elle-même, plusieurs sources autochtones de solidarité :

1. **Solidarité clanique.**
fondée sur les liens du sang
Elle exige le partage des biens en tous les besoins, sans doute spécialement au sein des villages, mais aussi avec des prolongements dans les villes ainsi que dans les structures de la vie politique et de l'organisation du travail salarié.

On en constate un impact sur le développement global :

- d'une part, cela constitue un élément essentiel de cohésion sociale, qui a été un élément fondamental de maintien de la société autochtone, face à une désintégration entraînée par les processus divers de colonisation;

Cette solidarité constitue un des moyens pour soutenir la montée des jeunes dans le domaine des études et dans l'acquisition des compétences nouvelles exigées par les conditions actuelles de la vie en société;

- et il en résulte aussi, peu à peu, comme un soutien en retour, vers le développement matériel de la vie rurale (soutien, à partir des villes, de certaines activités d'élevage, de cultures, de conception de maisons en matériaux durables...).

2. Solidarité professionnelle

Ce sont des associations à caractère professionnel : elles se constituent souvent sous l'influence des structures associatives qui n'ont pas leur origine dans le terroir africain lui-même, mais elles sont adoptées en raison des besoins de liens nouveaux de solidarité.

Les syndicats, souvent issus « des » syndicats plus ou moins existants jadis tout en conservant des branches spécialisées se constituent ainsi et cherchent leur personnalité comme les associations de personnes exerçant les « professions libérales » (médecins, pharmaciens, écrivains, professeurs etc.); associations de caractères industriel ou commercial voire sportif ou de toute branche ayant un aspect professionnel.

Cet aspect de la solidarité professionnelle, ne manque pas d'impact sur le développement global : promotion des droits dans la construction d'une société nouvelle, défense de l'action économique; promotion de certains avantages sociaux; représentativité auprès des autorités civiles.

Il sera convenable de remarquer que cela ne va pas sans certains risques : risque de prise de pouvoir totalitaire privilégiant le commandement sur l'association; ou, a contrario, l'association de simple amitié, n'entraînant pas la prise de conscience d'un véritable engagement.

3. Solidarité philanthropique et culturelle

Ici encore, ce n'est généralement pas de motivation autochtone a proprement parler.

On peut en relever deux lignes d'origine : les confessions religieuses d'une part et les regroupements plus ou moins internationaux.

D'une part, les confessions religieuses ont introduit en Afrique des formes d'organisation susceptibles de s'adapter partout à travers le monde. Quelle que soit la dénomination juridique, il s'agit généralement d'associations sans but lucratif, des bénéfices à ses membres; leur but est de constituer des interlocuteurs dans le domaine social où elles agissent (écoles, établissements sanitaires et sociaux, vulgarisation et développement rural).

Il en est résulté que les religions locales ou les sectes se sont structurées de la même manière, pour avoir une personnalité civile et, peu à peu, cette manière de vivre en solidarité s'est étendue aux groupements d'élèves, aux anciens élèves ou encore d'autres catégories de personnes. D'autre part, simultanément, on a vu chercher à s'implanter dans les pays africains des organisations ou associations nées en d'autres pays tels que Lions ou autres Rotary, mais aussi des associations de cadres d'entreprises, de bureaux africains pour telle ou telle catégorie de sciences ou d'institutions éducatives sanitaires ou sociales (Bureau africain des sciences de l'éducation, Association des universités africaines, Société africaine de culture, etc.).

L'une et l'autre catégorie ont un impact sur le développement global : ce genre d'association semble avoir joué et jouer encore aujourd'hui un rôle primordial pour le service du développement, car il constitue une structuration sociale et administrative à dimensions restreintes, permettant l'exercice de responsabilités nouvelles, notamment entre le monde de la tradition et le monde de la modernité.

Corrélativement, ce mode de vie associative laisse une certaine liberté voire une stimulation à la créativité ; domaine de la formation des hommes, domaine de la santé, domaine de la transformation rurale, domaine de l'aide caritative, domaine des appuis extrascolaires à l'éducation de la jeunesse, domaine de l'expression des dimensions spirituelles de la vie.

Enfin, devant les dimensions insuffisamment maîtrisées parfois de certaines administrations publiques, les associations peuvent jouer un rôle positif de subsidiaire; et, face aux main-mises des forces internationales, elles peuvent servir

d'appui pour une prise de parole qui, peu à peu, saura faire valoir une identité culturelle africaine.

Les organisations non gouvernementales africaines jouent un rôle interne dans les pays où elles sont organisées et elles peuvent assez souvent jouer un rôle de « représentativité » à l'extérieur, soit pour certaines rencontres en Afrique, soit pour des rencontres au plan international.

Mais, pour en déterminer la situation propre, il serait utile de faire des études comparatives avec la situation des O N G d'autres continents, par l'analyse de certains paramètres. Ce travail, à notre connaissance, n'a pas encore été fait. Sous cette réserve, voici quelques considérations qui peuvent retenir l'attention :

- Tutelle des Pouvoirs Publics

Dans les pays très centralisés, à structuration autoritaire, on en arrive facilement du parti unique au syndicat unique, à l'école unique, au mouvement de jeunesse unique, à l'association des parents unique: on en arrive parfois à l'absence d'association ou à la mise sous tutelle des pouvoirs publics : les consultations et concertations avec les pouvoirs publics deviennent donc rares ou très orientées. En revanche, dans un certain nombre de pays où s'exerce la liberté d'association et la liberté d'éducation, on se réjouit d'une coopération et d'une complémentarité fructueuses.

- Morcellement et décentralisation

Dans des pays très vastes, dont le réseau de communication est insuffisant, les associations se limitent généralement à des actions locales, à des micro-réalisations dispersées. Les tendances tribales, le phénomène « sectaire » dans le domaine religieux et les rivalités entre les Etats réduisent la communication, l'information et donc aussi l'organisation et l'efficacité.

Le phénomène associatif participe de conditions que l'on peut qualifier de sous-développement.

- Emergence internationale

En raison de leur faiblesse d'organisation, de moyens financiers, de poids moral dans leur propre pays, de « lettres de créances » auprès des associations fonctionnant de manière analogue ailleurs, les O N G africaines reçoivent difficilement la reconnaissance juridique et effective comme interlocuteurs auprès d'organismes panafricains ou internationaux: par exemple, comment obtenir un statut consultatif ou d'observateur auprès de l'OUA ? Comment engager des ouvertures de collaboration avec des administrations de coopération ou d'assistance caritative, sans passer par le canal d'ONG ayant leur siège en Europe ou en Amérique ?

C'est pourquoi il convient de compter sur

science dont peuvent bénéficier les commissions nationales pour l'UNESCO, dont les secrétaires généraux sont régulièrement invités à participer à des stages où, parmi les diverses questions à l'ordre du jour, peut figurer l'information concernant les organisations internationales non gouvernementales.

C'est d'ailleurs à cette fin que les représentants permanents des ONG ayant statut consultatif auprès de l'UNESCO souhaitent pouvoir rencontrer les secrétaires régionaux des commissions nationales pour une meilleure connaissance réciproque.

Il est clair que l'identité associative et la participation appellent ou sont au service de la communication inter ou transculturelle.

Les composantes culturelles imprègnent nécessairement la vitalité interne des ONG ainsi que les relations qui se créent entre elles.

Il existe malheureusement peu d'études de ces composantes et de leurs interactions entre les divers modes de communication; voici quelques considérations qui pourraient amorcer une réflexion.

1. Il existe certains groupements régionaux d'associations qui peuvent davantage réfléchir à des composantes culturelles et qui tentent de les exprimer dans un contexte interculturel. Entre autres exemples, j'évoquerai ce que je connais mieux :

- l'étude faite par les directions de renseignement catholique d'Afrique au sud du Sahara sur l'identité culturelles africaine et le service d'éducation des écoles catholiques de ces pays (colloque d'experts à Nairobi; réunion régionale à Kinshasa);

- dans le domaine des religions (et l'on sait que la religion est une composante essentielle de la culture), il y a des réunions d'évêques catholiques de certains groupes de pays, et des réunions panafricaines;

- le travail que réalise le Bureau africain des sciences de l'éducation pour l'ensemble des pays de l'Afrique noire.

On pourrait encore citer des actions analogues dans les domaines du droit, des sciences humaines, de l'art, de la littérature, de l'histoire etc.

Quel est l'impact de cette communication sur le développement des pays d'Afrique? il y a une identité culturelle qui s'exprime tout en prenant conscience d'elle-même et tout en se structurant à un niveau qui dépasse les particularités ethniques ou nationales.

Mais, en raison des difficultés déjà rappelées, et en raison d'une certaine pauvreté de moyens matériels et financiers, cette communication interculturelle des ONG d'Afrique est limitée, et n'atteint sans doute pas au rayonnement de réunions patronnées par des organismes internationaux ou des coopérations bilatérales telles que celles des ministres de l'éducation de toute l'Afrique, et celles des chefs d'Etat de la francophonie.

2. Les relations « Nord-Sud » entre ONG pourraient sembler se caractériser surtout par la recherche d'aide en finances et en personnels de coopération; d'autant que certains cloisonnements se maintiennent pour des raisons linguistiques (français, anglais, portugais), confessionnelles (catholiques, protestants) ou idéologiques (libéralisme, capitaliste, ou socialisme dans la ligne d'un certain matérialisme scientifique).

Pourtant ce genre de relations n'est pas sans conséquences du point de vue culturel :

- les ONG d'éducation ont beaucoup aidé les écoles d'Afrique : mais elles servaient la culture de l'écriture, du calcul, de la science et de la technologie conformément au système d'enseignement occidental en suscitant une intégration aux structures économiquement administratives de l'Occident; et pour obtenir l'aide financière et humaine, les ONG africaines peu structurées ou insuffisamment expressives de leur identité, étaient amenées à se laisser submerger par la « vague culturelle occidentale »; et dans le cadre des efforts de générosité en réponse à des demandes, les ONG occidentales n'avaient guère conscience des formes de « colonialisme culturel » inhérent à leur action.

On veut espérer que la communication trans-culturelle pourra se faire sans éléments de dépendance, de violence, d'aliénation, de déstructuration.

- Ce n'est pas une chimère car arrive un moment où des prises de conscience se font jour de part et d'autre : des ONG du Sud prennent conscience de leur identité culturelle et tout en continuant à demander de l'aide du côté du Nord, posent des conditions (par exemple: « nous avons besoin de manuels scolaires, mais nous demandons à ne pas être envahis par des manuels aussi parfaits soient-ils qui sont trop marqués culturellement et idéologiquement. Et nous demandons de nous fournir du papier brut sur lequel nous imprimerons « nos » propres manuels, même s'ils sont moins parfaits »); des ONG du Nord constatent avec un certain effroi que la promotion scolaire a déraciné un très grand nombre de jeunes sans leur permettre de progresser comme adultes dans des



Centre de formation professionnelle pour jeunes filles au Rwanda.

Photo UNHCR

structures socio-économiques neuves, et elles font une sélection draconienne de leurs aides au nom de nouvelles « philosophies du développement » (par exemple le refus systématique depuis plusieurs années de toute aide aux écoles dites « traditionnelles », c'est-à-dire d'enseignement général; et les pressions pour que les ONG du Sud ne présentent que des projets de centres artisanaux et agricoles).

Dans ce Sursaut, on ne peut pas dire que les points de vue se complètent: l'Occident semble souvent peu sensible à l'authenticité culturelle (que certains présentent comme une super-structure de luxe, teintée de nostalgie); et l'Afrique est peu sensible à cet « agriculturalisme » à courte vue (étant bien entendu que l'économie agricole et rurale est bien nécessaire à la survie, dès lors que ce ne soit pas comme un réducteur face à l'aspiration à un développement intégral). C'est pourquoi il convient de constater qu'il existe un malaise dans la communication transculturelle au niveau des ONG, comme au niveau des organismes gouvernementaux :

Le Fonds monétaire international ne vient-il pas de se rendre compte que les « systèmes d'enseignement occidentaux » disséminés inconsidérément dans les pays du tiers-monde, coûtent beaucoup trop cher par rapport aux ressources

de ces pays ? Alors, il imposera d'autorité (grâce, par exemple, à d'habiles pressions comparatives concernant des aides financières dans des domaines revêtant plus de prestige) une réduction des budgets scolaires faisant violence à toute une aspiration des populations.

Ne peut-on craindre dès lors qu'une sorte de « culture de riches » ne continue à faire son chemin, la « culture de pauvres » nourrissant des semences de violence.

Dans ce genre de réflexion, il importe d'analyser les mutations à caractère culturel qui s'opèrent en Occident à la faveur des relations Nord-Sud : elles ne sont pas facilement quantifiables mais elles existent réellement sans prendre un relief aussi visible que l'impact culturel de l'Occident sur le Tiers-Monde.

Les organismes qui aident financièrement les ONG africaines doivent nécessairement étudier des dossiers qui expriment des valeurs et des aspirations qui ne sont pas identiquement celles de l'Occident: ce faisant, ils favorisent heureusement une prise de conscience féconde, un souci de nouvelle compréhension, un décentrement par rapport à un soi-disant mono-culturalisme spontané. Parfois, il y a des rejets dommageables ou des prises de position unilatérales; mais, en général, il y a une recherche, une écoute, une co-

réflexion et parfois des réalisations en co-responsabilité. Pour caractériser le phénomène, certains parlent de « tiers-mondisme ».

Les coopérants et les volontaires qui ont consacré quelques années de leur vie dans le tiers-monde ne peuvent pas construire leur vie ni regarder leur propre culture comme s'ils n'avaient pas fait cette expérience de communication transculturelle.

Cette évolution (qui ne peut être très rapide) au niveau des ONG, va de pair avec des évolutions analogues au niveau des organismes gouvernementaux : les réalisations de la Communauté économique européenne depuis les accords de Lomé pour pallier les conséquences dans le tiers-monde de la fluctuation du prix des matières premières, sont une prise en compte dans l'économie internationale des données spécifiques des pays du Sud : c'est une marche, un lent progrès vers un nouvel ordre économique.

Nous avons mis en relief, entre autres, la solidarité clanique et la solidarité philanthropique et culturelle. Dans ce domaine, il me semble que les réflexions concernant la coopération de l'homme et de la femme, de l'homme, de la femme et de l'enfant, constitue une spécificité qui ne ressortit pas au schéma associatif tel que, peut-être, on a l'habitude de l'aborder de manière pratique, voire juridique ou

conceptuelle. Mais il y a là des réalités en Afrique qui me semblent appeler la réflexion sans doute mais aussi davantage de possibilités d'intégration dans des dispositions de caractère universel.

A une époque où l'on appelle avec beaucoup d'insistance à l'égalité d'accès de l'homme et de la femme aux responsabilités dans la vie sociale, professionnelle, familiale..., il convient évidemment de tenir compte de toutes les expériences et des pratiques qui se sont manifestées à travers le monde dans des contextes culturels et civilisés différents.

Je ne voudrais en présenter que quelques évocations rapidement.

L'examen du mouvement social et culturel en ce domaine en ce qu'il est venu appeler l'Occident, en tout cas dans les pays industrialisés au XIX^e siècle, montre que, au XIX^e siècle, c'est surtout sur la condition souvent lamentable et irrespectueuse à l'égard des ouvrières salariées que les écrivains et les artistes s'appliquent en vue d'en montrer les risques de déchéance, de dépersonnalisation, de honte dans la société humaine.

Au XX^e siècle, il semble (sans vouloir opposer des tendances ou des formes d'expression), que le problème se situe à un niveau beaucoup plus général.

En ce moment, je voudrais attirer l'attention sur le fait que, de mon expérience, il apparaît que la coopération de l'homme et de la femme unis dans leur foyer est indispensable au bon équilibre non seulement de la société en général, mais de l'entreprise elle-même. Ces petites entreprises de caractère familial que l'on appelle les activités artisanales ou les entreprises agricoles.

ici, sans vouloir faire une démonstration de caractère épique, il semble qu'il y a des modes de coopération spécifiques dans un certain nombre de sociétés africaines qui méritent une attention et qui peuvent être relativement exemplaires.

C'est que les activités de caractère artisanal ou de caractère d'exploitation rurale ont cette spécificité extrêmement intéressante : le lieu du travail se trouve être à la fois (pour parler un langage d'économie politique) le siège social de l'entreprise et le foyer familial.

Cela représente pour un grand nombre de foyers la possibilité d'une coopération exemplaire et très efficace, d'autant que, de plus en plus, avec les pressions administratives voire bureaucratiques, les petites entreprises se trouvent engagées dans des obligations d'organisation vitale, pour lesquelles la coopération de l'homme et de la femme se trouve particulièrement indiquée.

J'ai cru pouvoir indiquer qu'il convenait d'être modeste en face de tels mondes,

même si nous avons une tentation de rechercher des schémas d'identification et de simplification.

Pour autant, je suis convaincu aussi qu'il faut être insistant lorsque l'on aborde le terrain de l'identité associative et de la participation.

Les promoteurs de la présente rencontre ont insisté sur les dispositions prises en vue de poursuivre des buts aussi scientifiques et réalistes que possible, en se situant tant au plan universel que régional.

Connaissant maintenant depuis plusieurs années Monsieur l'Ambassadeur Robert Fenaux, je voudrais rendre hommage à ce souci de vérité et d'authenticité.

Corrélativement, j'ai lu notamment (sans vouloir pour autant négliger beaucoup d'autres contributions) avec un extrême intérêt l'étude préliminaire de Monsieur Vladimir Hercik, contribution relative à la communication interculturelle au sein des organisations internationales non gouvernementales.

Je suis convaincu, -encore que ce ne soit pas et de loin particulier au continent africain-, qu'il est de notre devoir de promouvoir, de contribuer à perfectionner autant qu'il est possible la complémentarité réciproque, dans la marche de l'humanité vers son avenir que nous devons assurer, voire éclairer par la joie et le bonheur de l'initiative des pouvoirs publics avec l'initiative des citoyens conscients et organisés au sein de la Nation.

Que l'on ne se méprenne pas : grâce à Dieu, je ne suis pas anarchiste ! Et c'est précisément parce que je crois à la fonction de l'Etat et des pouvoirs publics que je suis convaincu que l'équilibre de la société, que l'équilibre dans la nation, appellent une complémentarité réciproque dans les initiatives au service du bien de l'ensemble de la société.

C'est dans cette perspective d'ailleurs que je voudrais appeler la réflexion sur l'exigence, dès lors, d'une compréhension mutuelle des différences qu'il peut y avoir dans la conception que nous pouvons avoir de la fonction associative.

Certes, en ce qui me concerne, et en ce qui concerne ceux qui ont eu une formation analogue ou semblable, j'ai bien une conception de l'association qui est fondée sur un certain nombre de principes juridiques ayant comme base les libertés publiques et les responsabilités individuelles; j'appartiens sans doute à une certaine catégorie de personnes pour qui l'Etat est la force organisatrice de la nation et doit, à ce titre, disposer d'un certain nombre de possibilités d'action pour le bien public; et c'est précisément parce que je crois à cette fonction de l'Etat et des pouvoirs

publics que je suis convaincu que la fonction éducative de l'Etat joue surtout pour engager les citoyens, les stimuler, -à s'organiser eux-mêmes afin de produire aussi le bien commun de la société et dans la société et au service de la société.

Pour autant, ma petite expérience me permet de constater aussi qu'il y a des civilisations et des cultures pour lesquelles la fonction associative, la possibilité de se mettre en commun pour produire le bien public (car, en revanche, je crois que pourrait être universel cet adage : l'Etat n'a pas le monopole du bien public), peut s'exprimer de manière valable très diversément selon les entités culturelles et les groupes sociaux vivant dynamiquement selon des modes mentaux divers.

Je me demande tout de même si l'on a suffisamment exploré la diversité des possibilités qui pourraient se manifester à travers le monde sur ce thème.

Les pays de caractère « individualiste » conçoivent bien sûr l'association comme une association de personnes, d'individus très typiquement distincts; je ne serais pas étonné qu'il existe des civilisations, des modes de travail en commun, dans lesquels tout en conservant leur personnalité propre, les membres d'un groupe se sentent beaucoup plus à l'aise pour collaborer en étant déjà l'expression d'une entité dont la personnalité n'est pas seulement une addition d'individus.

C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je saisis cette occasion, et, le cas échéant, je vous prie d'excuser cette audace si c'en est une, pour souhaiter que de telles recherches soient engagées, car je suppose qu'elles seraient très utiles pour le perfectionnement des grandes déclarations universelles telles que celles des droits de l'homme, de l'égalité de tous les êtres humains sans distinction fondée sur des particularités de l'expression de la nature humaine unique et j'ai été intéressé à ce genre de problèmes notamment en raison de l'intérêt que nous portons à l'éducation et spécialement à l'éducation scolaire.

En conclusion, nous invitons l'Assemblée à réfléchir sur cette question : pourquoi ne pas commencer la collaboration « de l'un avec l'autre » (j'ai voulu éviter d'employer ici l'expression « collaboration internationale » car, selon les distances, l'autre peut déjà être un concitoyen de la même nation tout en étant « étranger », comme le spécifient naïvement les villageois organisateurs de fêtes qui mettent à chaque entrée du village de grandes banderoles : « Bienvenue aux étrangers »...). Oui, pourquoi ne pas commencer ce genre de coopération à de très humbles niveaux, et, en ce qui nous concerne, nous nous efforçons de les stimuler au niveau des établissements scolaires.

Certes, tout effort de coopération avec d'autres dans le respect mutuel et la com-

préhension aura souvent, en tout cas, rapidement, et sans doute heureusement, des aspects de communication transculturelle et, par conséquent, se situant dans un contexte éducatif, peut avoir un minimum de structure et de respect des exigences psycho-pédagogiques. Alors, nous nous trouvons avec des facteurs de compréhension, de respect mutuel et par conséquent nous nous trouvons à la fois dans le domaine de la justice et de l'amour mutuel. On aura ressenti dans le filigrane de cette communication l'appel à la complémentarité réciproque des initiatives en vue du bien public, en vue du bien commun, en vue du bien de la société, de l'initiative des pouvoirs publics (Etat et collectivités plus décentralisés) et de l'initiative privée d'intérêt général.

C'est que chacun a ses propres habitudes ou manifestations à la fois respectables,

mais surtout complémentaires : pour des actions de caractère général, il faut bien à un moment ou à un autre avoir certains plans, certaines directives, certaines lignes de conduite assez générales pour pouvoir être appliquées à peu près partout, surtout à des époques de grande mobilité des populations; mais il en résulte bien souvent des systèmes bureaucratiques extrêmement lourds et pesants, pour lesquels les administrations publiques se trouvent désarmées : or, c'est certainement une des expressions des initiatives privées d'intérêt général que d'apporter le liant, la possibilité de faire face à des situations exceptionnelles et par conséquent de permettre l'intégration et de faciliter le fonctionnement des appareils sociaux dans l'intérêt général.

D'autre part, il est clair que si les pouvoirs publics s'arrogent des monopoles dans le

domaine de l'éducation, il en résulte qu'il ne reste plus aux citoyens que la critique de ce que fait le gouvernement, alors que lorsque l'initiative privée se trouve affrontée elle-même aux difficultés inhérentes à la pratique courante des choses, alors on se rend compte que s'il est très facile de dire aux autres: « *Voilà comment il faut faire les choses à la perfection* », en revanche on se rend compte que, en réalité, on ne peut que s'efforcer péniblement, humblement et imparfaitement à se perfectionner autant que possible dans le service de la société.

C'est dans une telle compréhension mutuelle de ce dont peuvent s'enrichir réciproquement les administrations publiques et les services privés d'intérêt général que l'on peut souhaiter voir se développer de meilleures prises de responsabilités de tous dans la société, au service du bien public.



AFRICAN COUNTRY PARTICIPATION IN INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

(by organization type 1983)

This Table indicates the number of organizations of which a country (or territory) is a member, whether directly or through the presence of members in that country. No distinction is made between different categories of membership (e.g. Full, Associate, or Observer), although a country is only counted once for each organization. For each country the first line indicates representation in nongovernmental organizations, whereas the second line indicates memberships in intergovernmental organizations.

Country	Yearbook Sections								Totals		IGO + NGO	
	A	B	C	D	E	F	R	T	A-D	A-F	A-T	A-D
Africa												
Algeria	13	167	105	98	19	30	32	-	383	432	464	-
	1	21	15	25	33	40	-	74	62	135	209	445
Angola	6	68	24	27	7	14	11	-	125	146	157	-
	1	12	3	9	13	12	-	32	25	50	82	150
Benin	7	90	33	44	13	19	13	-	174	206	219	-
	1	16	5	19	24	33	-	36	41	98	134	215
Botswana	9	77	33	30	10	22	1	-	138	170	171	-
	1	12	8	11	22	25	-	11	32	79	90	261
Burundi	4	51	29	32	12	18	13	-	116	146	159	-
	1	17	2	15	23	27	-	31	35	85	116	151
Cameroon	9	127	62	65	22	38	35	-	263	232	358	-
	1	21	9	22	26	37	-	62	53	116	178	316
Cape Verde	-	12	3	10	1	-	2	-	25	30	32	-
	1	10	2	4	14	1	-	13	17	45	58	42
Central African Rep	4	50	22	30	12	1	6	-	106	137	143	-
	1	16	4	17	24	3	-	67	38	99	166	144
Chad	7	41	17	29	14	1	11	-	94	122	133	-
	1	16	4	17	19	4	-	27	38	90	117	132
Comoros	-	12	7	11	2	-	1	-	30	39	40	-
	1	9	3	3	14	15	-	25	16	45	70	46
Congo	10	92	43	42	12	31	18	-	187	230	248	-
	1	19	3	18	26	33	-	31	41	100	131	228
Djibouti	1	20	8	15	-	9	3	-	44	53	56	-
	1	11	2	9	17	16	-	64	23	56	120	67
Egypt	22	297	214	146	47	42	17	-	679	768	785	-
	1	28	12	20	36	34	-	78	61	131	209	740
Equatorial Guinea	-	7	3	7	3	2	2	-	17	22	24	-
	1	11	-	8	12	12	-	2	20	44	46	37
Ethiopia	13	125	32	48	17	30	6	-	218	265	271	-
	1	18	4	7	24	23	-	25	30	77	102	248
Gabon	3	69	36	40	15	23	10	-	148	186	196	-
	1	21	8	15	20	42	-	48	45	107	155	193
Gambia	8	60	24	30	10	17	4	-	122	149	153	-
	1	12	7	17	21	26	-	9	37	84	93	159
Ghana	18	227	119	77	28	48	13	-	441	517	530	-
	1	21	14	17	23	34	4	81	53	110	191	494
Guinea	2	39	10	21	10	9	-	-	72	91	95	-
	1	15	5	10	22	29	-	69	31	62	151	103
Guinea- Bissau	1	12	6	15	6	8	27	32	34	48	48	55
	1	10	3	7	14	20	-	-	21	55	87	-
Ivory Coast	15	170	69	76	25	39	-	-	330	394	421	-
	1	22	9	23	26	33	-	48	55	114	162	385
Kenya	23	246	133	86	41	64	20	-	488	593	613	-
	1	22	12	14	28	32	4	62	49	109	171	537
Lesotho	4	59	30	27	9	17	-	-	120	146	150	-
	1	13	5	10	19	25	-	37	29	73	110	149

Country	Yearbook Sections								Totals			IGO + NGO
	A	B	C	D	E	F	R	T	A-D	A-F	A-T	
Liberia	9	108	36	46	18	23	7		199	240	247	
	1	16	6	15	20	28		33	38	86	19	237
Libya	9	107	35	66	11	10	2		217	238	240	
	1	20	6	21	29	31		50	48	108	158	265
Madagascar	15	135	60	47	20	23	25		257	300	325	
	1	22	3	9	21	23	-	66	35	79	145	292
Malawi	9	81	39	38	15	23	6		167	205	211	
	1	17	8	14	19	26	-	56	40	85	141	207
Mali	6	78	30	39	13	19	7		153	185	192	
	1	16	4	24	22	32	-	44	45	99	143	198
Mauritania	4	49	17	36	13	16	5		106	135	140	
	1	17	5	28	23	34	-	38	51	108	146	157
Mauritius	16	128	57	47	18	33	7		248	299	306	
	1	18	12	5	21	34	-	68	36	91	159	284
Morocco	17	199	123	121	31	36	15		460	527	542	
	1	23	12	25	38	28		83	61	127	210	521
Mozambique	5	67	19	30	9	12	14		121	142	156	
	1	10	1	8	14	10	-	13	20	44	57	141
Namibia	5	23	17	11	4	11	1		56	71	72	
	-	7	-	3	6	2			10	18	18	66
Niger	3	58	23	43	16	20	2		127	163	165	
	1	17	5	25	24	38		64	48	110	174	175
Nigeria	25	299	195	115	43	67	27		634	747	771	
	1	26	15	22	31	37	-	65	64	132	197	698
Reunion (France)	1	18	5	5	1	5	5		29	35	40	
Rwanda	3	60	31	32	13	21	16		126	160	176	29
	1	16	2	11	19	28	-	50	30	77	127	156
Sahara	-	3	1	-	1	-	-		4	5	5	4
St Helena	1	4	4	1	1	2	-		10	13	13	10
(UK)	-	13	3	5	-	3	-		21	24	24	
Principe	1	9	5	3	12	11	-	4	18	41	45	39
Senegal	21	169	99	86	27	39	26		375	441	467	
	1	20	8	24	28	42	-	72	53	123	195	428
Seychelles	4	39	21	23	5	16	3		87	108	111	
	-	11	5	2	17	18	-	32	19	54	86	106
Sierra Leone	12	127	51	47	14	23	9		237	274	283	
	1	16	11	15	25	31	-	60	43	99	159	280
Somalia	5	46	7	34	8	10	2		92	110	112	
	1	15	2	22	27	26	-	17	40	93	110	132
South Africa	20	277	330	144	44	70	33		771	885	918	
	1	17	8	5	8	9	-	33	31	48	81	802
Sudan	15	160	55	68	21	25	4		298	344	348	
	1	23	4	28	32	34	-	25	56	122	147	354
Swaziland	7	57	25	25	10	22	1		114	146	147	
	1	13	6	13	21	25	-	37	33	79	116	147
Togo	10	103	47	52	18	28	14		212	258	272	
	1	16	4	21	26	38	-	30	42	106	136	254
Tunisia	19	196	123	122	29	39	8		460	528	536	
	1	24	14	26	35	36	-	100	65	136	236	525
Uganda	15	134	57	49	17	32	14		255	304	318	
	1	19	11	14	29	31	-	45	45	105	150	300
Tanzania	14	155	73	58	16	35	15		300	351	366	
	1	19	11	13	30	33	-	57	44	107	164	344
Upper Volta	10	79	35	40	16	26	10		164	206	216	
	1	17	4	22	28	40	-	45	44	112	157	208
Zaire	14	137	82	71	27	42	47		304	373	420	
	1	21	5	17	26	32	-	62	45	102	164	349
Zambia	14	156	65	54	22	48	10		289	359	369	
	1	17	9	12	23	34	-	47	39	96	143	328
Zimbabwe	15	200	96	44	18	47	8		355	420	428	
	1	15	7	13	19	19	-	12	36	74	86	391
Totals-NGO	502	5572	2923	2605	854	1350	596		11602	13806	14402	
-IGO	51	870	332	777	1173	1442		2272	2030	4645	6917	13632
Total Africa	553	6442	3255	3382	2027	2792	596	2272	13632	18451	21319	13632

Reproduced from : International Organization Participation (1984/85)

LES ASSOCIATIONS EN DEVENIR

Les Associations, par Solange Passaris et Guy Raffi, Ed. La Découverte, Paris, 1984.

Développer les champs de planification, par Ignacy Sachs, Université coopérative internationale, Paris, 1984.

Future Forces, An Association Executive's Guide to a Decade of Change and Choice, by David Pearce Snyder and Gregg Edwards, The Foundation of the American Society of Association Executives, Washington, 1984.

Le petit livre de S. Passaris et G. Raffi, paru dans l'excellente collection « *Repères* » des éditions La Découverte, arrive à point nommé pour tenter un bilan de la vie associative française telle qu'elle est vécue de l'intérieur par deux de ses praticiens convaincus. La première est chercheuse au Centre international de recherches sur l'environnement et le développement (CIRED) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et à la Fondation pour la vie associative (FONDA), le second est diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA) et secrétaire général de la FONDA.

Si les auteurs ont voulu fournir un panorama « *aussi complet que possible* » du milieu associatif, ils ont cependant limité leur étude au domaine national, les extensions internationales de certaines associations ou leur insertion dans des réseaux internationaux ne faisant l'objet que de quelques mentions éparses. Hormi cette restriction sans doute volontaire, l'ouvrage se présente comme une étude dense, bien documentée et très actuelle du monde associatif français, dont la vitalité et l'omniprésence sont étonnantes à bien des égards. Ce n'est certes pas à l'un des moindres mérites de ce remarquable travail, au moment où des analyses par trop ponctuelles croient pouvoir annoncer le « *crépuscule des solidari-tés* » (1).

C'est la loi de 1901 sur la liberté d'association en France qui donne aux associa-

* Voir à ce sujet débat engagé dans les colonnes du « Monde » suite à un article de Bruno Frappat paru sous cet intitulé dans l'édition des 21 - 22 juillet 1986.

teurs leur assise juridique et permet leur développement. Les groupements antérieurs à cette date sont à rattacher d'une part aux corporations (où le corporatisme professionnel et le mouvement ouvrier trouvent leurs racines), d'autres part aux mouvements politiques opposés aux pouvoirs institués et aux « *cercles* » de la bourgeoisie à partir de 1850 (sociétés de musique, sociétés sportives...).

Les associations naissant après 1901 recouvrent six secteurs principaux : école laïque, action sanitaire et sociale, activité populaire de vacances, familles, éducation populaire, sport. Deux des regroupements associatifs les plus importants en sont issus : le mouvement ouvrier (mouvement laïque) et les œuvres charitables chrétiennes (action sociale).

Les regroupements transectoriels sont d'apparition plus récente : ainsi la Fondation pour la vie associative (FONDA), dont l'un des buts est d'obtenir la reconnaissance des associations, au même titre que les partis politiques ou les organisations syndicales, comme constituants de la société civile. Si ce but est encore loin d'être atteint, les auteurs montrent bien que l'essor du mouvement associatif, des coopératives et mutuelles du XIX^{ème} siècle aux fédérations culturelles et sportives d'aujourd'hui, « *offre une alternative modeste à l'organisation étatique parce qu'elle dissocie fondamentalement mission d'intérêt général et structure bureaucratique* ». Et de citer opportunément l'historienne Mona Ozouf, qui rappelle « *qu'il y eut au XIX^{ème} siècle deux historiographies, l'une projacobine, l'autre antijacobine* » (p. 25).

Après ce bref rappel historique, les auteurs abordent la complexité du monde

associatif actuel, non sans avoir averti le lecteur que son foisonnement interdit toute analyse complète et cohérente. Ils décèlent néanmoins une direction dans cette évolution « *qui a les associations, perçues au début du siècle comme la libre union d'individus indépendants des pouvoirs, vers un mouvement social exprimant la société civile face à l'Etat* » (p. 26).

Cette évolution est marquée de quelques grands repères, comme la création en 1984 d'une tutelle ministérielle spécifique avec la création du « *Conseil national de la vie associative* », qui consacre la reconnaissance officielle du mouvement associatif par le pouvoir politique. Cet acte décisif est suivi de peu par la création, en juillet de la même année, d'un secrétariat d'Etat à l'économie sociale qui représente l'aboutissement des revendications du secteur associatif : celui-ci se trouve désormais représenté au travers des grands organes publics.

Ces divers succès n'empêchent pas les auteurs de se demander justement ce que recouvre ce mouvement associatif. Le livre contient une série de tableaux statistiques truffés de données édifiantes relatives au poids socio-économique de l'économie sociale. Il n'échappe cependant pas aux auteurs que les formes invisibles de l'activité économique des associations compliquent la tâche des statisticiens et que la complexité du secteur appelle une réforme de l'appareil statistique national, auquel « *seule l'approche ethnologique pourra donner de meilleurs éléments de reconnaissance de la réalité complexe de l'économie de ce secteur* » (p. 65).

Malgré l'infinie variété des activités concernées, la typologie des associations

fait apparaître des caractéristiques sociologiques intéressantes, comme la participation fortement majoritaire des hommes, le rajeunissement progressif des adhérents, l'effet favorable à la participation de facteurs tels qu'un niveau d'instruction et une position socio-professionnelle élevés. Sur le plan fonctionnel, elles peuvent être réparties en associations d'expression et de communication; gestionnaires; de revendication.

Une autre distinction possible provient de ce que le régime juridique de la loi de 1901 offre un cadre commode pour contourner les assujettissements réglementaires et fiscaux, d'où l'existence d'associations « faux-nez ». Le tri se révèle ici hasardeux, d'autant plus que les enjeux sont souvent mal définis. » *Alors les politiques adoptent leur langage : la droite découvre la société de la participation, et la gauche, le socialisme de la responsabilité. Et chacun est attentif à tenter de capter cette aspiration à un mieux-être collectif qu'exprimé la dynamique du mouvement associatif* » (p. 61).

Dans un chapitre consacré à cette question clé, les auteurs se demandent si ces dernières ne recherchent pas « une autre voie que l'étatisme et le libéralisme, à travers l'expression même de tiers secteur » qui exprime « une aspiration qui dépasse les clivages idéologiques et qui est la lente construction d'un mieux-être social? » (p. 66). Quelle que soit la réponse à cette question - et elle ne peut pas être simple - les auteurs nous rappellent que. « aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des associations, elles ont le plus souvent précédé l'Etat dans la création de nouveaux services collectifs... Le mouvement social, qu'il soit de type caritatif ou revendicatif, fait naître des institutions que l'Etat, ultérieurement, reprend le plus souvent en charge directement ou indirectement » (p. 69). Ceci pose implicitement la question délicate de la dépendance (réciproque?) entre ces deux acteurs de nos sociétés, d'où il apparaît en tout cas que « l'apport associatif à l'intérêt général peut être l'expression et l'affirmation d'une société pluraliste qui admet des réponses diversifiées aux besoins sociaux » (p. 71). Et donc aussi les « dangers » qui guettent les associations, comme de se voir encadrées étroitement par l'Etat par le biais de missions de service public. Dangers aussi du clientélisme politique ou d'une décentralisation qui laisserait les associations à la merci des collectivités locales. Prendre en charge le suivi d'une action de voisinage, gérer une maison de jeunes ou un foyer, animer une association de sauvegarde de l'environnement impliquent une certaine continuité, dont les auteurs estiment qu'elle dépasse les relations entre associations et service public : les rapports nouveaux qui doivent toucher à la nature même des relations entre l'Etat et la société civile.

Le volume se termine par l'analyse du fonctionnement interne des associations : répartition des pouvoirs, rôle des militants et des professionnels, importance du bénévolat (de 1 à 4 millions de personnes), dont on rappellera que le statut a reçu sa première consécration officielle par le Parlement européen en 1983(2). Les conclusions de S. Passaris et G. Raffi sont empreintes d'une confiance fondée sur la perspective historique adoptée, qui fait voir le développement des associations comme un phénomène sociologique puissant, relativement récent et qui apporte un souffle de liberté aux communautés « obligatoires » que représentaient jadis les liens tissés autour du château, de l'église, de la commune.

Fondement des corps intermédiaires entre les individus et l'Etat, les associations expérimentent de nouvelles relations sociales, créent des emplois, sont l'occasion de rompre à la fois avec la logique du profit et avec l'ordre étatique, de « trouver une nouvelle forme de conciliation entre contraintes économiques et systèmes de valeurs » (p. 117) et exprime « une utopie, une formidable ambition de réconcilier la politique, l'économique et le social » (p. 14).

C'est une veine plus théorique qu'ignacy Sachs explore dans « Développer les champs de planification », recueil d'articles publiés en 1979 et 1984. Directeur du Centre international de recherches sur l'environnement et le développement (CIRED), l'auteur dirige également l'un des programmes de l'Université des Nations Unies et est membre fondateur de la Fondation internationale pour un autre développement (FIAD).

Ce deuxième cahier de l'Université coopérative internationale reprend les essais les plus marquants de l'un des théoriciens de cet « autre développement » qui entend répondre à la « vision figée, économiciste et technocratique de la planification (étatique) du développement », sans pour autant prôner le jeu sans frein de la libre entreprise. Les différents textes présentés visent à construire un outillage conceptuel susceptible de rénover l'épistémologie des sciences sociales du développement que l'auteur, en « déboutant l'économique de sa prétention dominante et scientiste », entend réintégrer à l'économie politique. Ce serait là, nous dit-il, le début d'une économie anthropologique, qui rejoint par bien des aspects l'approche ethno sociologique que S. Passaris et G. Raffi souhaitent voir adoptée dans les études du mouvement associatif.

C'est à partir de ses réflexions antérieures sur la croissance perverse qu'il. Sachs a été amené à définir les notions de *mal-développement* applicable au Nord et au Sud, *d'écodéveloppement* et de *temps-espaces du développement*, ces notions

devant servir à l'élaboration de styles de développement nouveaux.

Certains domaines sont ici privilégiés, comme les structures du quotidien de l'Etat et des marchés formels et informels, l'interaction de l'Etat et du développement, l'articulation des temps vécus et de l'opposition élémentaire à ou l'atomisme social, dont l'unité portée limitée des études sur les budgets-temps, la référence explicite à la méthode ethnographique de Fernand Braudel, à déceler les courants de la civilisation, Sach's s'interroge quant à l'expression local au surtransnational, les ports de l'Etat, civile en passe de la société civile organisée, multiples façons associatives, de sa conscience s'émancipant... et en de pouvoir de capable de communication et de créer son propre système de modérer la toute-puissance de l'Etat ».

Dans un chapitre consacré aux théories du développement, I. Sach's s'interroge sur la valeur prédictive de quelques théories socio-économiques d'idéologie libérale (Schumpeter, Fourastié) et socialiste (Strumilin). Les uns et les autres développent des modèles qui empêchent de voir les alternatives et entretiennent « une confusion persistante entre la croissance et le développement ». Non que la croissance doit être refusée, mais « elle sous-tend tantôt le sous-développement ». Il est donc nécessaire de réviser les outils conceptuels employés, en analysant notamment les consommations finales et les retombées sociales et écologiques d'une croissance qui se révèle souvent « perverse », d'où la notion de « maldéveloppement ». L'auteur plaide dès lors pour une économie anthropologique (et non pour une

anthropologie économique). Les nouveaux outils qu'elle permettrait d'élaborer définiraient la transition entre la maldevelopment et le développement, qui se traduirait par « une réduction progressive des fonctions de l'Etat protecteur au profit de l'auto production des services sociaux ». En précisant toutefois qu'il ne s'agit pas de dédouaner l'Etat et la société en général ni d'abandonner les plus démunis en leur refusant toute solidarité de la part des plus nantis. Il se démarque en cela de la pensée néo libérale, qu'il accuse d'attaquer brutalement l'Etat protecteur et les droits sociaux au développement sans prévoir aucune solution de remplacement. Ses propositions vont dans le sens d'une société plus endogène, plus spécialement dans le cas de pays qui, comme l'Inde ou le Brésil, disposent d'un potentiel certain à cet égard. D'autres solutions propres à favoriser la « sortie de crise » sont analysées. « a travers de nouvelles formes d'articulation de la société civile, de l'Etat et du marche ». Celles-ci supposent » un

(2) On trouvera le texte de la résolution du Parlement européen sur le volontariat dans le numéro 4/1984 d'Associations transnationales.

effort pour trouver les ressources nécessaires à la production de services sociaux et à la bonne gestion du patrimoine social et naturel, par la modification des règles du partage de la productivité entre plus de produit et moins de temps de travail et, à son tour, du produit entre profits, salaires et impôts, enfin par la recherche de nouvelles formes de production de services sociaux ».

Le «Guide» publié par la Foundation of the American Society of Association Executives à l'usage des cadres des associations est l'aboutissement d'une enquête menée dans les milieux associatifs nord-américains. Celle-ci avait pour but de répondre à deux questions : *Quels doivent être les buts et la mission futurs de la Fondation ? et Quelles activités la Fondation doit-elle mettre sur pied pour remplir ces objectifs ?*

Les résultats de l'enquête démontrent avec force que les associations souhaitent voir la Fondation mener ou parrainer des recherches relatives aux activités futures des associations. Celles-ci devraient s'orienter plus particulièrement vers deux projets spécifiques : l'étude globale de l'impact du phénomène associatif sur les forces de changement à l'œuvre dans les domaines démographique, économique, technologique et socio-culturel; et en second lieu un programme continu d'analyses approfondies des tendances évolutives et des événements

propres à influencer la gestion des associations.

Au début de 1984, la Fondation de Washington a lancé des initiatives répondant à ces recommandations. Le présent *Guide* en constitue le premier volet. Ses auteurs sont l'un et l'autre praticiens de la prospective sociale : DP, Snyder est rédacteur à *"The Futurist"* et auteur d'une certaine de publications sur le sujet, tandis que G. Edwards dirige l'Academy for Advanced and Strategic Studies à Washington et a présidé au réajustement de nombreux programmes d'enseignement universitaires dans divers domaines scientifiques et techniques. Leur conception du rôle des associations aux prises avec la formidable poussée innovatrice qui ébranle nos sociétés est résolument optimiste : les associations, nous disent-ils en conclusion de leur ouvrage, ont tous les atouts qui permettent d'intervenir activement à tous les niveaux de décision. Elles sont conscientes de l'urgence des adaptations auxquelles les personnes et les institutions ne peuvent pas échapper si elles veulent exploiter à fond les occasions que le changement leur offre, et sont capables d'y répondre. En recourant aux informations disponibles sur les coûts et avantages réels des innovations, les associations pourront réduire de manière significative les incertitudes et les risques liés au changement, en encourageant par la même l'adaptation aux nouvelles données d'un monde en gestation.

Signalons encore la publication des actes de deux colloques consacrés aux rapports entre la société civile et l'Etat : - sous le titre « *Passage au politique* », la Revue française de science politique (Vol. 35, no 3, juin 85. 27 rue St. Guillaume, 75341 Paris Cedex 07) publie les communications présentées lors d'une "table ronde" organisée en mars dernier par la Fondation nationale (française) des sciences politiques. A l'aide de situations précises (en Chine, en Afghanistan, en Egypte ou au Cameroun), les auteurs tentent de restituer dans toute leur complexité les rapports entre société civile et Etat, autoritaire ou totalitaire.

- à paraître dans le courant de l'année prochaine, les actes du colloque « *Servir l'Etat* » organisé par la Fondation Hugot du Collège de France les 9 et 10 mai derniers. Y ont participé des chercheurs français et étrangers de disciplines variées et des spécialistes de la fonction publique.

Les participants ont confronté les conceptions du service public ayant existé au cours de l'histoire dans des sociétés différentes: Chine, Japon, Inde, Afrique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne... et les relations des fonctionnaires avec les corps intermédiaires : parlements, clergé, corporations, communautés locales.

P. Ghils

La coordination de l'action des organisations internationales au niveau européen, par Raymond Ferretti), Bruxelles, Ets Emile Bruylant, 1984, Collection Organisation internationale et relations internationales, in 8°, XIV + 326 p. 2. 162 FB

Que ce soit au niveau européen ou au niveau universel, les organismes intergouvernementaux se sont créés dans la diversité et sans aucune concertation. En outre, une fois créés, ces organisations fonctionnent de façon relativement autonome et échappent, dans une certaine mesure, au contrôle de leurs fondateurs. Ainsi ne peuvent-elles agir que de manière désordonnée.

Dans une première partie, l'auteur étudie les stratégies de la coordination. Celles-ci peuvent être de deux ordres: au niveau des relations et au niveau de la décision. A ce dernier niveau, il faut constater l'inefficacité des stratégies, aussi bien concurrentielle que monopolistique et que dans l'action concrète, l'organisation n'est pas l'auteur de la coordination.

L'organisation ne serait-elle donc pas en mesure de jouer un rôle propre dans les

relations interorganisationnelles ? Non, parce qu'elle n'arrive pas à dominer les forces internes qui l'animent. Le rôle en principe directeur des Etats membres est de plus en plus remis en cause par l'importance croissante de l'influence des secrétariats internationaux et par la création d'organes extragouvernementaux, notamment les assemblées de parlementaires et les comités d'experts. L'organisation intergouvernementale devient « un monstre ingouvernable ». Incapable de dominer les forces intérieures qui l'animent, l'organisation est victime d'un mouvement centrifuge qui tend à empêcher la formation d'une volonté propre. Ainsi l'auteur remet en cause une certaine conception de l'organisation intergouvernementale, vue souvent comme entité autonome, monolithique et centralisée. Une deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux techniques de coordina-

tion. Moins théorique que la première, elle aborde des problèmes concrets avec exemples vécus à l'appui : l'échec de la conférence ministérielle de l'environnement, le succès de la conférence spatiale européenne.

Ainsi parti d'un aspect apparemment mineur de la vie des organisations, Raymond Ferretti conclut en constatant que la coordination est un phénomène qui soulève des problèmes fondamentaux liés aux organisations elles-mêmes et à leur impact sur la coopération interétatique internationale. La coordination est bien plus qu'une simple technique, » c'est la notion qui permet d'évaluer l'efficacité du système de la coopération internationale institutionnelle ».

G. Devillé

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS

INTERNATIONAL CONFERENCE OF NGOS ON DEBT AND THIRD WORLD DEVELOPMENT

The five NGOs⁽¹⁾ who convened the *International Conference of NGOs on Debt and Third World Development at the International Association Centre, Brussels 30 May-2 June 1985*, formulated the following **Declaration and Framework for NGO Action**.

Declaration on debt and third world development

1) In the last few years, there has been a sharp reversal in the economic performance of the developing countries. The latter, which were thought to have escaped the general decline of the world economy, have in fact entered a deep phase of economic crises. Their growth rates are half of what they were in the 1970's, inflation is sky-rocketing and unemployment is reaching levels that are dramatic even in comparison of those prevailing in the industrialised countries.

This reversal is strongly related to the sharp accumulation by developing countries of some 960 billion dollars of total foreign debt. The interest paid on this debt amounts to some 70 billion dollars per year. In consequence, developing countries are forced by their creditors to shift to policies which are mainly aiming to service the debt. Indebtedness is now dictating absolute priority to promoting exports while cutting imports but the world shows

(1) ICDA, CNCD, NCOS, NIO Youth, Int League for Human and Peoples Rights.

increasing signs of Northern protectionism which prevents developing countries from earning the maximum on certain kinds of exports.

Debtor countries, irrespectively of their political systems and stage of development, are being forced to sacrifice their national development targets and projects as well as social priorities. The main burden of the crisis is put on the shoulders

countries, increasing their poverty hunger and under development, and so nullifying all international aid and cooperation efforts.

2) In addition to the deterioration in terms of trade in general (for some countries) and the collapse of commodity prices, in particular, the accumulation of indebtedness has been mainly due to the application of high interest rates on loans by banks and governments of the industrialised countries.

Since the crisis erupted the creditors have been only concerned with the ability of indebted countries to meet the financial obligations arising from the debt. Consideration is being given to the stability of the

banking system in the creditor countries, whereas the plight of the debtor countries is receiving no attention.

International cooperation, several decades old, and the setting up of supra-national institutions, have not prevented the world creditors from imposing selfish and short sighted policies. Indeed, the main role in the crisis of the international financial organisations such as the International Monetary Fund and the World Bank, has been to pressure the developing countries into servicing foreign debt by submitting to conditions attached to stabilisation loans.

3) Public opinion is constantly manipulated and misled on the question of debt.

Debt is presented as the result of irreversible fate, whereas in reality it is a consequence of the power relations between different actors. The debate focuses on the possibility of financial catastrophe, but then quickly turns to the imposition of policies contrary to peoples' longer term of interests. There is talk of the differences of cases, but the same treatment is applied everywhere.

Almost ignored in discussions about the debt crisis are the special problems of the low income countries, especially the least developed and the nations of Sub-Saharan Africa. The accumulated debts of these countries are not large in overall volume but in terms of debt service capability they represent a serious burden for these countries. It is crucial that the debt problems of the Least Developed Countries are addressed in a way which accounts for their special circumstances. All concerned parties should consider cancellation of the official debt of the Least Developed Countries as a preliminary step toward substantially increased transfer of resources by the North. Furthermore, all possible support should be given to the implementation of the Substantial New Programme of Action (SNPA) for Least Developed Countries. It is fundamental to demystify the myths concerning the debt problem and to show that the real choice is between peoples' right to development and the current financial practices of the large banks. The banks are not concerned with the social and political consequences of the debt crisis but their prime objective is to continue the maximum extraction of wealth from the Third World. This task of permanent analysis of false reasoning and the mythification of models, must be a priority for the education and information work of Non-Governmental Organisations.

4) As NGOs, we reject the rigid emphasis on increasing exports to generate foreign exchange, as the major solution to the debt problem of Third World nations. Trade should be an integrated element of a carefully considered package of national policies, the aim of which can only be to promote the well-being of the population of the country concerned with special attention to the needs of the poorest people. Trade policies must also contribute to bringing about a fair and equitable, new international economic and social order. We oppose the narrowly defined adjustment packages which are currently pursued by the IMF and which are made conditional for the granting of badly needed financial assistance to debtor countries.

Present IMF conditionality appears to be based on Northern assumptions and certainly does not take sufficient account of the complex realities of Third World economies. Consequently the burden of adjustment is only too often put on the shoulders of the poorest and weakest sections of the population. The burden of adjustment should be shared by the banks, the governments of industrialised countries, the governments of developing countries, and urban elites who have often created major capital flight.

Policies intended to cut down on international consumption must focus on diminishing the imports of luxury goods which largely serve the interests of rich elites. Indiscriminate cuts on imports can be harm-

ful to the interests of the poor a selective approach is indispensable. Similarly, cuts

in the social sector with a disastrous impact on the well-being of the most vulnerable classes.

NGOs concerned with development and environment issues must join together in identifying the world debt crisis as the most serious immediate threat to environment and the most serious barrier to sustainable development.

5) The true response to the problems created by debt must first and foremost be found with the governments and peoples of the Third World. Their capacity to construct a political, economic and social alternative to the demands of creditors is a necessary pre-condition for any political solution to the debt problem. A united front of Third World countries with a view to oppose the often inappropriate and sometimes irresponsible demands of the international financial system is a second fundamental requirement. Thirdly, progress must be made toward the realisation of a New International Economic Order to ensure full participation by Third World countries in international decision making affecting world economic relations. It is especially important, therefore, that the international and supranational institutions involved, be reformed to make them more democratic. It is an important task for western NGOs to express their support for all initiatives aimed at realising the aspiration of self-determination of Third World countries, to inform western public opinion about the real responsibilities and solutions to the debt problem, and to mobilise the means to influence national and international political power in a direction favourable to the most deprived groups of the Third World.

DRAFT

A framework for NGO action on the debt crisis

The following points provide a framework for NGO action on the debt crisis to enable a more powerful and effective countervailing pressure to emerge as a popular alternative to the present international financial trading system.

1. Monitoring

NGOs should actively seek to monitor the key institutions, public and private national and international that control and determine the present world economic order. Specifically NGOs should monitor:

a) The Bretton Woods institutions, the International Monetary Fund and the World Bank (IBRD); the regular meetings the Bank (including IFC, IDA Development Cttee, Annual meetings etc) and the Fund (including Interim Cttee, Annual meeting etc) provide an obvious program for NGO monitoring.

- b) The Paris Club of official creditors at which debt between government are rescheduled on a country by country basis.
- c) The London Club of commercial creditors at which debt owed to commercial banks are rescheduled on a country by country basis.

2. Research

NGOs should use and undertake research to support monitoring activities and to ensure wide and complete understanding of the institutional mechanisms of the present world economic system and its impacts on the Third World debtors. The social, political and economic effects of the debt crisis on the poor is a subject that requires urgent attention. Specifically on a country by country basis the impact of IMF adjustment programmes, commercial bank lending and loan rescheduling agreements should be carefully analysed.

3. Networking

NGOs should ensure that monitoring/research activities are widely shared among like-minded agencies and groups. Improved flows of information about activities at both the national and international level are required. Where appropriate key NGOs should undertake to act as central reference points or net working center to ensure that a complete and continuous flow of information on monitoring/research results is sustained. International NGO coordination in this respect is of paramount importance.

4. Lobbying and Development Education

NGOs can use the mechanisms outlined above to better coordinate their lobbying public information and educational work at both national and international level. Building a base of popular support for alternative strategies is an important pre-condition for the successful implementation of new approaches to the debt crisis. In particular international coordination of lobbying activity is significant since many of the key decisions taken to defend the existing international and monetary order occur at the international level between governments, agencies and private cooperation. National lobbying in isolation from the international system of political control is bound to be less effective than a coordinated response by NGOs operating both domestically and in the international sphere.

5. Resource Requirement and Partners

All of the above require a commitment from NGOs to provide adequate resources in terms of finance, personnel and other logistical support. Secondly all of the above will be better achieved if NGOs systematically work in partnership with, among others, NGOs in the Third World, the trade union movement, the women's movement and the academic and research institutes.

Enquête sur les membres

Financée par l'Unesco et l'Agence canadienne du développement international, une enquête sur les associations du Conseil international d'éducation des adultes a été réalisée par James Draper de l'Ontario Institute for Studies in Education et constitue un répertoire mis à jour des organisations nationales et régionales membres du CIEA. Les informations rassemblées concernent : les objectifs principaux de l'organisation; son organisation; ses sources de financement; ses relations avec différents échelons du gouvernement; ses diverses activités; les contraintes que chaque organisation rencontre dans la conduite de ses activités; les problèmes qui, selon elle, se poseront dans les années à venir.

Outre les réponses fournies par chaque organisation, l'étude contient un résumé et une analyse comparative de ces informations. (ICAE, 29 Prince Arthur Avenue, Toronto, Ontario, Canada).

Evolution de la société

L'Institut universitaire des hautes études internationales, à Genève et la Société italienne pour l'organisation internationale, à Rome, ont entrepris des études sur diverses organisations internationales, pour analyser les transformations et développements intervenus depuis une quarantaine d'années dans la structure, les objectifs, les activités de ces organisations. L'évolution de la société internationale trouve son reflet dans leur vie et les modalités de leur action, alors qu'elles sont devenues des acteurs importants sur la scène internationale, et entretiennent des rapports permanents avec les Etats et groupements divers. Ces travaux sont publiés dans une série d'ouvrages consacrés à une sélection d'organisations internationales, sous le titre général « L'organisation internationale et l'évolution de la société mondiale ». Le Comité international de la Croix-Rouge a été choisi pour figurer dans la collection à côté d'organisations intergouvernementales comme l'OIT, l'OMS et la FAO, parce qu'il présentait un cas intéressant et unique : celui d'une organisation internationale par ses activités mais unilatérale puisque tous ses membres sont de même nationalité, et d'une association suisse de droit privé qui n'en est pas moins reconnue comme un sujet de droit international, qui se situe par conséquent au niveau des Etats et dialogue valablement avec eux.

Ce rapport fournit des informations sur : l'extension géographique des activités du CICR (chap. 1), l'accroissement de leur volume (chap. 2), leur diversification (chap. 3), les changements qui interviennent dans la structure du CICR (chap. 4), ses relations avec la Ligue (chap. 5), avec les Etats (chap. 6-7). Un dernier chapitre (chap. 8) est consacré à l'évolution du droit. Une large part est faite aux tableaux et diagrammes.

Transnational

La Fédération internationale des droits de l'homme publie dans la « Lettre de la FIDH » du 16 juillet 1985, sous la signature de Christine Faure, un intéressant article intitulé « Eléments pour une réflexion sur le transnational et la question des femmes, à l'occasion de la Conférence mondiale de Nairobi ». Nous en extrayons le passage plus spécialement consacré au transnational : « La notion de transnational remplace avantageusement, nous semble-t-il, pour la question des femmes, cet espace que nous continuons d'appeler à tort international et qui n'est plus géré par les Etats Nations. Qu'il s'agisse de relations économiques, rapports sociaux, mais aussi représentations politiques qui remanient la distinction du public et du privé, l'idée de transnational est au carrefour des grandes questions qui traversent l'actualité concernant les rapports de l'Etat-Nation et la formation de mouvements identitaires.

La formation d'une nouvelle notion procède souvent par dérivation d'un autre champ. Cette notion de transnational est empruntée à l'économie. Pour définir l'organisation des firmes dites multinationales mais dont le rattachement à l'Etat d'origine n'est plus prépondérant, la notion de transnational est utilisée. Cette conception permet d'insister sur la mise en place de structures de gestion à l'échelle mondiale qui transcendent la catégorie de l'Etat-Nation et modifient l'articulation traditionnelle entre le politique et l'économique. Pour en revenir à notre sujet, la décennie de la femme est-elle porteuse d'une transformation qui à l'instar du capitalisme tendrait à dissoudre les anciennes territorialités : femmes libérées des contraintes dites naturelles de la vie familiale, citoyenne à part entière... On peut se demander alors, poursuivant notre comparaison, si la notion de transnational ne contient pas le germe d'un impérialisme culturel en direction des femmes du tiers monde ? L'objection de mouvements identitaires se réclamant de particularités culturelles et de ce fait souscrivant contre l'hégémonie de l'Occident, se situe dans cette perspective ».

International prize

The Institute of International Law has announced that the Fredenc de Martens prize (4,000 Swiss Francs) will be awarded in 1987 for the best essay on the following subject : « Protection of the environment in international law; the rules of good neighbourliness ». The prize was instituted by James Brown Scott. The essays must be received by the General Secretary of the Institute, Mr Nicolas Valticos, 22 Avenue William Favre, CH-1207 Geneva, Switzerland, no later than December 31, 1986.

Seminar on role of NGOs

A three-day regional seminar on the « Role of Non-Governmental Organisations (NGOs) in rural Development in Countries of South Asia », will be held at Islamabad from August 6 to 8 to take stock of development taking place in the rural economies of Pakistan, India, Nepal, Bangladesh and Sri Lanka.

The Rural Development Foundation (RDF), a non-government organisation and the International Labour Organisation (ILO) have jointly organised the three-day seminar.

South Korea, the Philippines and ILO will send experts to the seminar while concerned UN organisations, donor countries and other national and international agencies will participate in the seminar. The deliberations of the seminar will focus on critical issues relating to the rural development of the regional countries. The participants will highlight the strength, weaknesses and constraints facing the NGOs and formulate concrete recommendations which would help improve the performance of NGOs particularly in Pakistan which has to learn a lot from other countries.

Interdialogue

Le Centre international d'études, de recherche et d'action pour le développement (CINTERAD) vient de sortir le premier numéro de son nouveau bulletin « Interdialogues ». Ce premier numéro se situe dans le prolongement des derniers colloques paysans tenus par le CINTERAD en Afrique de l'Ouest. Mais à l'avenir Interdialogues se mettra au service des ONG du tiers monde, et des ONG des pays ACP en particulier.

« Women's Newsletters »

ICDE (International Council for Distance Education) publie depuis 1984 un nouveau bulletin : « Women's International Network », qui sélectionne plus particulièrement les informations sur le télé-enseignement qui concernent les femmes.

Les lecteurs sont invités à adresser des informations pour ce nouveau bulletin à Liz Surge, CI -Dept. of Adult Education, Ontario Institute for Studies in Education, 252 Bloor St. West, Toronto, M5S 1V6, Ontario (Canada).

« Caria Trimestral »

Ce nouveau bulletin de l'Association féminine du Conseil latino-américain de l'éducation des adultes (CEAAL) et du Centro al servicio de la acción popular (CESAP) se propose de diffuser des informations et des témoignages ainsi que d'autres publications récentes de nature à intéresser les femmes s'occupant d'éducation populaire en Amérique latine. Des exemplaires de ce bulletin peuvent être obtenus auprès de la Sede de la Red de Mujeres. CESAP Aptdo. 4240, Caracas 1010-A, Venezuela.

NGOs and Palestine

The newly-created NGO Interim Coordinating Committee on the Rights of the Palestinian People has launched a worldwide signature campaign in support of an International Peace Conference on the Middle East. This effort is the first unified project undertaken by the world's non-governmental organizations committed to a » just and lasting peace « in the Middle East. The drive for the signatures has been initiated in New York, Geneva and Vienna simultaneously by representatives of the NGO's Interim Coordinating Committee. It will culminate on 29 November 1985, with the presentation of the petition and signatures to the Secretary-General of the United Nations, after an NGO International Meeting in Geneva next September.

Baby food

Au cours des années 70, de nombreuses campagnes et discussions relatives à l'alimentation des nourrissons et enfants en bas âge avaient été lancées à l'initiative de nombreuses ONG, qui avaient attiré l'attention sur la promotion commerciale des substituts au lait maternel, au détriment de l'allaitement au sein, et qui n'ont cessé de souligner les effets de cette pratique sur la santé des nourrissons, surtout dans les pays en voie de développement.

Suite notamment à cette action vigoureuse des ONG, l'OMS et l'UNICEF devaient organiser en octobre 1979 une réunion conjointe avec la participation de représentants des pays industrialisés et des pays en voie de développement, des secteurs industriels intéressés, des organisations non gouvernementales et des groupes d'experts. La Commission des Communautés européennes était également représentée.

Cette réunion a permis l'adoption d'un code international destiné essentiellement à assurer l'éducation et l'information du grand public, des mères et du personnel sanitaire, en vue d'informer sur les systèmes de soins de santé, de définir les pratiques de commercialisation des substituts au lait maternel, leur étiquetage et la Qualité de ces substituts.

Au début de cette année, la Commission a présenté au Conseil une proposition de directive du Conseil concernant les aliments pour nourrissons et les « laits de suite », c'est-à-dire substituts au lait maternel. Son but est de rapprocher les législations des Etats membres en ce qui concerne la composition de ces préparations, leur étiquetage et la publicité. En même temps, la Commission a présenté un rapport sur l'alimentation des nourrissons et l'application du code international de commercialisation des produits utilisés comme substituts au lait maternel. Un projet de résolution du Conseil a également été approuvé pour inciter les fabricants de la Communauté à respecter le code international dans les pays en voie de développement. La Commission se déclare

prête à offrir ses services en cas d'infraction.

LDCs Campaign

The campaign on the least developed countries (LDCs-Campaign), which had been launched by 24 NGOs at a conference on "Least Developed Countries - a 20-year History of the Poor Becoming Poorer" organized by NIO Youth in Copenhagen from 1 to 5 November 1984, will last until October 1985 and has consisted of various activities carried out on a local and international level.

Through launching the Campaign, the organizations present in Copenhagen and others, joining in later, strive for more favourable policies of governments and international, inter-governmental institutions towards eradicating poverty in the LDCs. In particular, the Campaign aims at monitoring the implementation of the Substantial New Programme of Action (SNPA) for the LDCs, adopted by the United Nations Conference on LDCs, held in September 1981, in Paris. The SNPA set clear guidelines, for LDCs and industrialized countries alike, regarding development in the poorest countries of the world. The SNPA covers a period of almost 10 years: 1981 - 1990. In October 1985 another UN conference will be held, at which signatories of the SNPA will get together again: assess the implementation of the SNPA and review the performance of donor and developing countries in regard to SNPA targets.

One of the organizations involved in the LDCs-Campaign, Frères des Hommes, recently (March 29) held an international coordinating meeting in Strasbourg on its successful campaign « For People's Right to Feed Themselves ». The main objectives of the campaign « For People's Right to Feed Themselves » - since 1983 carried on as European Campaign to Reform Food Aid are:

- to achieve that 4 % of the European budget for food aid be spent directly to support Third World farming organizations, and to facilitate local marketing and distribution;
- to increase public awareness of food aid issues;
- to lobby for food aid reform at the national and international level by influencing the decision makers and public opinion.

The results obtained so far are encouraging. France, Belgium, the Netherlands and the European Commission have each decided to alter their food aid policies. Part of their aid is donated by buying and distributing national produce. To this end, « triangular relations » have been established. These involve a government or NGO in a donor country which serves as intermediary for two national or regional organizations in the Third World to facilitate the food distribution to areas in need. Triangular relations have benefited Mali and Burkina Faso in particular. Development education campaigns have been launched in several countries. In-

deed, the general public's awareness of food aid issues already seems to have grown considerably.

It was stressed at the meeting that further success would depend on continued lobbying, coordinated campaigning and good follow-up. In this respect, triangular operations had to be multiplied manifold through the efforts of all national and international NGOs supporting food aid reform.

Contact: NIOyouth, Leliegracht 21, 1016 GR Amsterdam, Netherlands.

East-West Bar Opening

At the invitation of the Austrian Bar Association, under its President Walter Schuppich, the Consultative Committee of the Bars and Law Societies of the European Community (CCBE) met in Vienna on 25 top 27 April 1985 for a Plenary session of the delegations representing the bar and law societies of all Member States of the Community under the presidency of John D. Cooke SC, barrister in Dublin, assisted by the Secretary-General, Jean-Régner Thys, avocat in Brussels. Portuguese and Spanish delegates also took part as full members in the work of the CCBE, for which they had been prepared for several years as observer-members, with the delegations of Austria, Norway, Sweden and Switzerland, as well as Yugoslavia which was also represented in this occasion.

On the occasion of this meeting in Vienna, the European capital which is particularly suited to contacts with the countries of Eastern Europe, the CCBE, in a spirit of fraternity and international co-operation, undertook a dialogue with representatives of the bars of those countries. The rules of conduct to be applied to international arbitration, the subject of a report by Lambert Matray, former Bâtonnier of Liege, was the topic for debate with lawyers from Bulgaria, Czechoslovakia and Yugoslavia. It was also subsequently discussed with lawyers from Hungary, who extended a warm welcome to the participants in Budapest, in the course of a short visit to this lively and pleasant city on the banks of the Danube. Another development in the field of European professional legislation is the recent recognition by the European Communities of a "lawyers' professional identity card" as a document evidencing that the holder has a status of lawyer. This » European passport » is published by the CCBE and distributed by the national Bars and Law Societies according to their own arrangements. It permits access to courts as well as to prisons and various public authorities in most member states of the Community, for lawyers from other member states availing themselves of the freedom to render services in another member state, in accordance with legislation now in force in all member states except Greece. Contact: CCBE, Maison des associations internationales, Rue Washington 40, 1050 Bruxelles, Belgium.

NGO Lessons from Indonesia

An NGO - Government Seminar was held in February this year, the second of its kind in Indonesia, where representatives of a number of Government agencies concerned with human resource development, a representative group of Indonesian NGOs, and representatives of some major funding agencies came together. Drs. Bambang Israwan who spoke at this Seminar on behalf of NGOs presented the following position which places in perspective the nature and work of NGOs in Indonesia :

A preference for « LPSM » . The phrase » NGO » is no longer entirely suitable nor desirable. The reason for this is originally a historical one. During the Revolutionary Period, significant importance was attached to the words « *koperasi* » (cooperation) and « *non-koperasi* » (non-cooperation) towards the Dutch colonial powers.

There is a fear that some of this meaning may still linger on and that people will read « non-governmental organization » as « opposed to the Government ». This obviously is not the case when reference is made to NGOs. The prime aim of NGOs is to serve the people of Indonesia (in particular the poorest in the community), to assist them in the process of development and to strengthen their capacity for self-reliance. In this, those of the NGO movement need to work in close cooperation with the Government, and certainly not in competition with it.

It is for these reasons that many now favor the expression *Lembaga Pengembangan Swadaya Masyarakat* (LPSM) to describe a distinctive type of development organization, roughly translated as « Institutions for Community Self-reliance Development ».

The need for LPSM. Looking at Indonesia, a nation of great diversity consisting of 30,000 islands, of which some 3000 are inhabited and spread over a vast area; some 200 dialects, hundreds of ethnic groups; five main religions; different levels of technology from the most primitive, stone-age type to the most advanced, computerized technologies - it cannot be denied that Indonesia is one of the world's most pluralistic and heterogeneous nations and that approaches to its develop-

ment must accommodate the rich variety of her heritage. Indonesia's motto is » *Unity in Diversity* » . This reality of Indonesia is one reason for the need of LPSM.

A second reason is based on Indonesia's history. For 350 years a colonial power ruled Indonesia, for whom it must be admitted, the requirements of profit and gain were more important than the requirements of the poor and needy. Then during Indonesia's struggle for independence, the needs of the poor were once again overlooked, superseded this time by the more pressing need for political independence. Finally, in the period following independence, the situation of the poor improved but little due to a lack of political stability and the tendency towards self-interest of political parties of the time.

Given these two factors, Indonesia's plurality and the relative neglect of the poorest, it must be said that : *Now is the time when the Government and other agencies must give first priority to the development needs of Indonesia's poor, but that the Government cannot do this alone. Because of the plurality of Indonesian society, a whole range of different approaches will need to be taken, all ultimately designed to benefit the poor.*

In this respect the LPSM are critically important. For, while the Government has its role to play in offering unified programs, LPSM can be more specific and varied. Government approaches, by virtue of their size and extensiveness, inevitably come from the top down. LPSM, which are smaller, are able to follow effectively a more grassroots approach. Thus while Government programs, despite their good intentions, sometimes fail to reach the people who need them most (often due to bureaucratic procedures), LPSM programs can reach the poor more expeditiously and can be especially designed for problems « *On the ground* ». Another aspect is with regard to resource mobilization. While government is usually concerned with large sums of money through tax revenues and through assistance from the business sector, LPSM mobilize additional resources, augmenting Government's manpower and money, by contributing both human and financial re-

sources, technical expertise, management capabilities through their small-scale projects. This is a critical role fulfilling a need in Indonesia's development process : developing her social and welfare resources.

Relationship between Government and LPSM. To improve working relations between Government and LPSM and thus improve the national development effort, these suggestions are proposed : many sectors of the Government still may not know much about LPSM and what they can do. This lack of knowledge leads to misunderstanding which in turn hampers cooperative efforts and efficiency. Things can only be improved by a greater sharing of information, greater trust and expanded opportunities for joint participation. LPSM in turn must also acknowledge their limitations and points of weakness. One should not be too idealistic about what LPSM can achieve, and must bear in mind their varied types and capacities. It becomes very important to find the right agency for the right job and not to expect an LPSM to do too much until it has proven its ability. However, LPSM will obviously only increase in skills and expertise once they are given the opportunity to experiment, and occasionally, to make mistakes. The Government should do all in its power to encourage this process allowing LPSM to flourish. Of vital importance in this respect is for the Government to foster a climate of growth and independence for LPSM. Given their distinct characteristics, LPSM working in close cooperation with Government in various stages, whether in designing, implementing or evaluating projects-can help bring about a national development process grounded in people.

The Seminar provides an opportunity for all the various agencies to understand each other more fully, to discover areas where effective collaboration can take place, and most of all, to plan and agree upon a mechanism of continuing consultation and cooperation. Such an outcome is deemed of value as efforts become more sharply focused on the needs of the poorest in the nation for whom development is a desperate necessity from day to day.
(CENDHERRA NETWORK NEWSLETTER no 40, 1985).

Syndicats

Ou 4 au 6 février 1985 s'est tenue, à New Delhi, la Conférence syndicale internationale des pays d'Asie et de l'Océan Pac-

ifique sur les problèmes du développement et d'un nouvel ordre économique international. Les représentants de 35 organisations syndicales appartenant à la FSM, la CISL, la CMT et autonomes sont intervenues à la conférence. La confér-

ence a décidé de créer un « comité syndical de coordination Asie et Océanie » qui sera établi à New Delhi et sera chargé d'étudier les possibilités d'un échange d'informations et d'études sur les problèmes de développement.

New...

Créations...

Plans...

New...

Créations...

Plans

Education

L'Associazione Mediterranea di Educazione degli Adulti (AMEA) a été constituée à Saragosse (19-23 novembre 1984). Elle a pour but de favoriser les échanges d'idées et d'information entre les individus et les organismes œuvrant dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle et des activités culturelles. Elle contribuera à l'élaboration d'un projet éducatif commun pour résoudre les problèmes spécifiques des pays méditerranéens à partir des besoins réels des individus. Elle se propose d'être un instrument de recherche et de formation pour des nouveaux modèles de développement et de lutte pour une répartition juste et solidaire des ressources éducatives et culturelles.

La naissance de l'AMEA est le résultat de quatre années de travaux auxquels ont participé l'Algérie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal et la Yougoslavie.

Pour toute information complémentaire, écrire à : Professeur Filippo M. De Sanctis, Università degli studi di Firenze, Cattedra di Educazione degli Adulti, via di Parione, 7, 501 23 Florence (Italie), ou à : Bernard Smaghe, Peuple et culture - 108/110 rue Saint-Maur, 75011 Paris (France).

Fret d'exposition

Une nouvelle association vient d'être formée à Genève pour les sociétés engagées dans le transport international de fret d'exposition.

Elle a été baptisée *International Exhibition Logistics Associates (IELA)* et son siège se trouve à Genève. Ses projets comprennent la création d'une banque de données d'évaluation de crédit, les communications avec l'industrie de l'exposition et l'établissement de normes de performance.

Regional bodies

Two projects are proposed as regional bodies within the International Federation of Oto-Rhino-Laryngological Societies (IFOS) :

1. Already suggested in October 1983 by two African delegates, the extension of

the African continent representation in the International Federation is now considered as urgent. Officers of IFOS are writing in the IFOS Bulletin : « Taking into account the small number of Oto-Rhino-Laryngological Societies representing African countries in IFOS, it appears that the creation of such an African Federation by the basis is highly unlikely to succeed. A shock-treatment initiated by the International Federation of Oto-Rhino-Laryngological Societies (IFOS), however, could lead to the creation of PA-FOS. The initiative would consist in IFOS organizing an International Conference attended by African doctors interested in Oto-Rhino-Laryngology as well as by specialists from all over the world.

This Conference would provide the opportunity to create the Pan-African Federation of Oto-Rhino-Laryngological Societies.

This Federation would then be responsible for the implementation of the objectives contained in Article II of the IFOS Constitution, adapting them to the African reality.

IFOS, the world Federation, with the backing and support of all its members, would put both its infrastructure and its influence at the disposal of those responsible for the new African Federation ».

This conference is planned for 1987 in Kinshasa, Zaïre.

2. Jean Marquet, General Secretary of the International Federation of Oto-Rhino-Laryngological Societies has submitted a proposal to the general secretaries of the different national societies in Europe towards the establishment of an European chapter uniting all European countries within a single federation. The first general constituent assembly of the « European Federation of Oto-Rhino-Laryngology and Maxillo-Facial Surgery (EUFOS) » is to take place during the next congress of the French ORL Society on September 29, 1985. Dr Freche, Secretary of the French ORL Society, has agreed to act as the ad-interim secretary of the EUFOS (9, rue Villebois Mareuil, F-75015 Paris).

Pastorale de la santé

Le 11 février 1985, le Pape Jean Paul II a créé une nouvelle institution : la Commission Pontificale pour la pastorale des services de la santé. Son président est le Cardinal Eduardo Pironio (Argentine) déjà président du Conseil Pontifical pour les Laïcs dont dépend la nouvelle commission. Le Pape veut ainsi instaurer une coordination au niveau mondial de l'action des organisations de médecins, d'infirmiers et de pharmaciens catholiques pour « défendre leur foi, leur culture et leur engagement chrétien dans la recherche scientifique et dans leur profession ».

Université euro-arabe

Le président du Conseil international de l'université euro-arabe, le poète Mohamed Aziza a présenté le 27 juin dernier à la presse le projet de future université. Elle serait constituée de quatre instituts aux vocations différentes : un Institut des hautes études universitaires dont le siège pourrait être Grenade, le Collège arabo-américain, destiné surtout à la diaspora arabe en Amérique, l'Institut culturel européen qui offrirait aux créateurs arabes et européens des ateliers dans les domaines de l'architecture, de l'artisanat et de la culture et pourrait avoir pour siège Cordoue et enfin, l'Institut de recherche, situé à Madrid. Ce dernier Institut proposera des thèmes d'études à des centres de recherche européens.

(Ligue Arabe, juin 85)

Jeunes entreprises

Une association européenne de centres pour jeunes entreprises innovatrices est actuellement en cours de création. La Commission des Communautés européennes a contribué à la création de neuf centres d'entreprise et d'innovation : Socran S.A. à Liège, ADEC à Charleroi, Synergie à Metz/Thionville, The Biotechnology Centre Wales à Swansea, Newcastle Technology Centre Ltd à Newcastle, Berliner Innovations und Grunderzentrum à Berlin, FILSE à Gênes, ENCO en Toscane (Groupement de sociétés conseil) et Technology Centre à Cork. Pour 1985, il est prévu que quarante centres partici-

pent au nouveau réseau comme membres effectifs et quarante organismes comme membres associés

Navigation

L'Association internationale permanente des congrès de navigation (AICPN) a été créée en Belgique en 1885 par S.M. le Roi Léopold II et son siège est à Bruxelles. Son but est de promouvoir la navigation tant intérieure que maritime en encourageant et en favorisant les progrès en matière de conception, construction, aménagement, entretien et exploitation des voies d'eau intérieures et maritimes, des ports intérieurs et maritimes, ainsi que des zones côtières, pour le bénéfice de l'humanité.

Compte tenu de la création de l'Association à Bruxelles, il y a cent ans, l'organisation du congrès commémoratif de ce centenaire, a été confiée à la Belgique. Il s'est tenu en juin 1985 à Bruxelles. A l'occasion de ce congrès, l'administration belge des postes a émis deux timbres spéciaux l'un représentant l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, l'autre le port de Zeebrugge, tous deux étant surchargés du sigle AICPN.

US Participation

The Institute for International Information Programs (IIIP) has been established to encourage and foster the participation of United States organizations in international information programs and projects and to monitor international research in information and technology.

Long-term objectives include: arranging for U.S. representation in international information organizations; participating in development programs; providing an information link for members of the U.S. community involved in various international meetings; advising the U.S. information community on matters with special emphasis on international matters; informing the U.S. Congress, government agencies, and private corporations on pertinent international information issues. The NIP may be expected to serve as one of the vehicles through which to plan and arrange the types of efforts formerly supported through the General Information Programme of Unesco now that the U.S. withdrawn from membership in that organization.

The Director of the HIP is Unez L. Sperr. Executive Director, Migration Information and Abstracts Service. The Institute is to be housed at the College of Library and Information Services of the University of Maryland in College Park, Maryland. A newsletter will be begun later this year to disseminate information on U.S. international activities. (Dr Inez Sperr, Executive Director, Migration Information and Abstracts Service, 294 Bunker Hill Road, Orangeburg, New York 10962 or Dr Paul Wasserman, College of Library and Information Services, 4105 Hornbake Library,

University of Maryland, College Park, Maryland 20742, USA).

Gérontologie

L'Association internationale de gérontologie - International Association of Gerontology -, nouvellement créée regroupe les praticiens qui, dans chaque pays, sont intéressés par les problèmes bucco-dentaires des personnes âgées. Diverses actions sont en cours: Santé publique - Epidémiologie; Education - curriculum; Recherche; Economie de la santé clinique gériatrique; Technologie - Equipment.

Le Bureau international et les responsables -des commissions, dont le président est le Dr C. Berenholz (France), comprennent des membres du Canada, de France, des Pays-Bas, de Suède, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

La première journée scientifique aura lieu au Congrès international de l'Association Dentaire Française, à Paris, les 26 et 27 novembre 1985. Le congrès suivant se tiendra à Singapour en octobre 1986.

(Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Anne Fiez-Vandal, 152, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne, France).

BARREAUX

Une association internationale a été créée sous le nom de « Services auxiliaires de Barreaux européens », en collaboration avec les délégations nationales de la Commission consultative des Barreaux et la Communauté européenne. Adresse: Rue Washington 40, 1050 Bruxelles, Belgique.

Europe-Amérique Centrale

Les pays du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Colombie, Venezuela) ont pris l'initiative de créer un « Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale » (CADESCA), dont le siège pourrait être installé à Mexico.

Le CADESCA a d'ores et déjà établi des relations avec la Commission des Communautés européennes en vue de renforcer les liens existant entre la Communauté et l'Amérique centrale.

Europe-Amérique latine

CERCAL

Le Centre d'études et de promotion des relations entre les pays de la CEE et de l'Amérique latine (CERCAL), attaché à l'Université libre de Bruxelles, envisage la création d'un « Centre de documentation et d'information sur les relations entre les pays de la CEE et ceux de l'Amérique latine » (CIECLA).

IRELA

Un certain nombre de personnalité européennes et latino-américaines ont pris l'initiative de mettre sur pied un « Institut pour les relations entre l'Europe et l'Amérique latine » (IRELA). Le professeur Wolf Grabendorff a été nommé président de l'IRELA en février dernier par son Comité organisateur.

Le siège européen de l'Institut sera situé à Madrid; le lieu de son siège latino-américain n'a pas encore été déterminé.

L'IRELA se propose de promouvoir par des contacts et des études le développement des relations entre l'Europe occidentale et l'Amérique latine et de rechercher, dans un esprit de coopération efficace, des solutions aux problèmes politiques, économiques et culturels liés aux relations entre ces deux régions du monde.

L'Institut sera représenté dans chacune des deux régions par un ou plusieurs centres. Le personnel de l'Institut se composera d'experts des deux régions, travaillant sous la direction d'un Comité exécutif, d'un Conseil de l'Institut et d'un Conseil international. Le Comité exécutif, le Conseil de l'Institut, le Conseil international et le Conseil d'administration se composeront de personnalités européennes et latino-américaines issues d'un large horizon politique.

Les activités de l'IRELA comprendront notamment:

- organisation de conférences, de séminaires et de colloques à l'intention des parlementaires européens et latino-américains, des hommes politiques, diplomates, fonctionnaires, journalistes, hommes d'affaires, représentants syndicaux, personnalités scientifiques, artistes et autres secteur du public intéressés par les problèmes concernant les relations entre l'Europe et l'Amérique latine;
- collecte et diffusion de toute forme d'information sur les problèmes posés par les relations entre l'Europe et l'Amérique latine et coopération avec des instituts de recherche et des centres académiques qui poursuivent des activités similaires dans les deux régions;
- discussion, critique et promotion d'études spécifiques, à l'initiative d'institutions publiques et privées d'Europe et d'Amérique latine, sur des questions ayant trait aux relations entre les deux régions;
- exécution de ses propres travaux de recherche conformément aux objectifs qu'il s'est assignés.

Ainsi, le programme de conférences pour 1985 s'établit comme suit:

1. » *Le rôle de l'Europe en Amérique centrale* »
(24 - 26 avril 1985, à Bruxelles)
Conférence à l'intention des membres du Parlement européen, de la Commission et de fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères des Etats membres, en collaboration avec le Centre d'études politiques européennes (CEPS).

2. » *L'ordre du jour de la réunion interparlementaire Europe-Amérique latine à Brasilia* »
(29 - 30 avril 1985, à Bruxelles)
Groupe de travail réunissant des membres du Parlement européen, dans la perspective de la préparation de la réunion de Brasilia de juin 1985.

3. » *Une nouvelle relation entre l'Europe occidentale et l'Amérique centrale : possibilités et limites* »
(23 - 24 mai 1985, à Mexico)
Un groupe de travail réunissant des hommes politiques et des professeurs d'Amérique centrale et des Etats du groupe Contadora, examinera les futures relations avec l'Europe occidentale, en collaboration avec le « Centro de Investigación y Docencia » (GIDE).

4. » *Le rôle des partis politiques d'Europe occidentale dans le processus de démocratisation de l'Amérique latine* »
(Date à fixer, à Strasbourg)
Groupe de travail réunissant les porte-parole des partis européens pour l'Amérique latine et des membres du Parlement européen.

5. » *Une évaluation critique des relations Europe-Amérique latine* »
(Date à fixer, à Londres)
Un groupe de travail réunissant les Directeurs des Instituts latino-américains en Europe, discutera de la coopération avec l'IRELA

6. » *La coopération entre la Communauté européenne et le Pacte andin* »
(23 - 25 septembre 1985, à Lima)
Conférence à l'intention des membres de la Commission des Communautés européennes et du Pacte andin, ainsi que du Parlement européen et du Parlement andin, sur les possibilités de renforcer les liens entre l'Europe occidentale et les pays andins, en ce qui concerne notamment les répercussions des problèmes Nés à la dette extérieure, en collaboration avec le « Centre Peruano de Estudios Internacionales » (CEPEI).

7. » *Le dialogue interaméricain et l'Europe occidentale* »
(23 - 25 octobre 1985, à Bellagio)
Conférence à l'intention d'hommes politiques européens et des membres du « Dialogue interaméricain » - Conférence organisée par les Etats-Unis et l'Amérique latine en collaboration avec l'Institut Aspen.

8. » *La place de l'Europe occidentale dans les relations internationales de l'Amérique latine* »
Un groupe de travail réunissant les Directeurs des Centres de recherche latino-américains pour les problèmes internationaux, discutera d'études européennes sur l'Amérique latine, en collaboration avec le « Programa de Estudios Conjuntos sobre las Relaciones Internacionales de America Latina (RIAL).

9. » *Les relations entre la Communauté européenne et l'Amérique latine : les choix du développement futur* »
(5 - 7 décembre 1985, à Augsburg)
Groupe de travail réunissant des membres du Parlement européen et des professeurs avec la collaboration du Comité de l'intégration européenne.

Parmi les thèmes de recherches et publications, relevons : « *Inventaire des institutions européennes s'intéressant aux relations avec l'Amérique latine* » ; « *Les activités du Parlement européen à l'égard de l'Amérique latine* » ; « *Les politiques de la Communauté européenne à l'égard de l'Amérique latine : analyse comparative* ». Outre ces publications, un certain nombre de documents de travail seront publiés.

Adresse : Herr W. Grabendorff, SWP, 8026 Ebenhausen, RFA.

Centre for Comprehensive Security and Common Survival

At a dinner in honour of the delegates to the Symposium the Chairman of the Board of Trustees of the Third World Foundation and President of the Bank of Credit & Commerce, Mr Agha Hasan Abedi, proposed the establishment of « The Centre for Comprehensive Security and Common Survival ». The Centre would be global in scope and universal in purpose. The main concern of the Centre would be, « *to transcend all boundaries geographical, cultural, political, ideological, social or economic and using the extraordinary capacity of modern technology, reach and touch the largest number of people. East and West. North and South, common people or people who command power, leaders or led, all alike - to bring to the individual and collective realisation the meaning of comprehensive security and the imperative of common survival in an effort to make it the belief and a part of the individual and collective psyche - to bridge the gap between the knowledge of science and technology on the one hand, and wisdom, of which morality is an essential content, on the other hand.*

— to create a new ecology for human survival.

— to help create a global mind in people. The Centre would not be linked or opposed to any creed, ideology or power structure nor would it be there to advise.

On the contrary it would attempt to present and speak for all humanity.

A fund of US\$500-million should be raised as the corpus of the Centre » to give the world its own powerful voice. This might possibly be raised to one billion dollars in the course of time. Even then such a sum would amount to less than one eighth of one percent of the amount spent every year on armaments by the governments of the world ».

The Third World Foundation would make an investment of US\$5-million every year for a period of ten years to make the Centre operationally effective. Mr. Abedi said :

« *The return from building the awareness and relationships upon which a stable system of comprehensive security rested would be beyond the dream of any investment banker. It could represent the beginning of an era in which the wealth created by man's ingenuity and enterprise might be used for his very survival* ».

(South July 85)

Transports européens

Une association internationale a été constituée sous le nom de « Association européenne d'Instituts de transport - Europese Vereniging van Transportinstituten - European Association of Transport Institutes - Europäische Verkehrswissenschaftliche Gesellschaft ».

Adresse : Avenue Paul Deschanel 257, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Local Employment

Une association internationale à but philanthropique a été constituée sous le nom « European Group for Local Employment Initiatives - Groupement européen pour la promotion des initiatives locales d'emploi » EGGLE/GEPFILE.

Adresse : Boulevard de Dixmude 30 A, 1000 Bruxelles, Belgique.

Numérotation des articles

Une association internationale a été constituée sous le nom de « Association internationale de numérotation des articles » (EAN).

Adresse actuelle : Rue des Colonies 54, 1000 Bruxelles, Belgique.

Computer Systems

Une association internationale a été créée sous le nom « European Workshop of Industrial Computer Systems » (EW-ICS). Le premier conseil d'administration comprend : Gordon Bull (GB), président; Henri Lecocq (B), secrétaire général.

Adresse : Belgian Institute of Computer Research and Application (BICREA), chaussée de Boondaël 600, 1050 Bruxelles.

ASSEMBLE ANNUELLE DES MEMBRES ASSOCIES
ASSOCIATE MEMBERS MEETING
PROGRAMME

Bruxelles, 7-8 octobre 1985

LIEU:
 MAISON DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES - MAI -
 40 rue Washington. 1050 Bruxelles.

THEME :
L'EVOLUTION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ET SON IMPACT AU NIVEAU DES REUNIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME

7 octobre

Démonstrations du réseau d'information de l'UAI.
 Réception offerte à la MAI.

8 octobre

Présentations par :
 Dr. de MARNEFFE, Président de la SICOT, Société internationale de chirurgie orthopédique et traumatologique.

Mme Jessica KUBORN, Head of Administration, SWIFT, Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication. SC.

M. Pierre STAAL, Secrétaire Général, Fédération internationale de laiterie.

M. Roby MEIS, Chef du département de l'administration de la Confédération internationale des syndicats libres.

Présentation par l'UAI des résultats de l'enquête effectuée en 1985 par le département congrès de l'UAI et à laquelle plus de 2.000 associations internationales ont contribué.

« Trends in the meeting market ».
 Présentation par M. G.C. FIGHIERA, auteur de nombreuses publications et recherches effectuées ces 20 dernières années, sur les réunions internationales.

Discussion en atelier des présentations faites dans la matinée.
 Séance plénière - Rapport des groupes de travail et conclusions des travaux de la journée.

Brussels, October 7-8, 1985

VENUE :
 INTERNATIONAL ASSOCIATION CENTRE - MAI -
 40, Rue Washington, 1050 Brussels.

THEME:
EVOLUTIONARY CHANGE IN INTERNATIONAL ASSOCIATIONS AND ITS IMPACT ON MEETING PATTERNS

PROGRAMME

October 7.

Demonstrations of UAI computerized information network.
 Reception hosted at the MAI with representatives of international associations based in Belgium.

October 8.

Presentations by :
 Dr. de MARNEFFE, President SICOT, International Society of Orthopaedic Surgery and Traumatology.

Ms. Jessica KUBORN, Head of Administration, SWIFT, Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication. SC.

Mr. Pierre STAAL, Secretary General, International Dairy Federation.

Mr. Roby MEIS, Head of Administration Department, International Confederation of Free Trade Unions.

Presented by UAI : based on the results of the 1985 UAI congress survey to which = 2,000 international associations have contributed.

- Trends in the meeting market »
 Presentation by G.C. FIGHIERA, Author of several books and articles on international meetings, published during the last 25 years.

Workshop on the matters presented in the morning.

Plenary Session. Report of the workshops and conclusions.

En 1885 on y goûta l'eau....

Harrogate connaît son apogée comme station thermale élégante de l'époque victorienne après trois siècles d'expansion à dater de la découverte des eaux merveilleuses de la ville. Elle reçoit des visiteurs du monde entier attirés par ses eaux et les possibilités de détente offertes. Parcs, jardins, salons de thé et larges avenues bordées d'arbres témoignaient du style et de la grandeur d'une époque.

.....En 1985 vous pouvez y goûter du vin

De nos jours, Harrogate n'a rien perdu de sa popularité. Mais les visiteurs d'aujourd'hui sont attirés par la haute technologie du centre de conférences international construit tout spécialement, par les intéressantes boutiques, par les hôtels de première classe - et, bien sûr, par une sélection de restaurants qui vous font venir l'eau à la bouche.

Les délégués peuvent se déplacer en voiture, en train ou par avion - Harrogate est parfaitement accessible.

A leur arrivée, ils trouveront tout ce qu'il leur faut pour une conférence ou une exposition réussie. Un auditorium climatisé de 2000 places. Des salles d'exposition s'étendant sur 11.000 m². La splendeur du Royal Hall (1200 places). Et l'atmosphère des salles d'assemblée pour les séminaires de 40-700 personnes.

Harrogate aujourd'hui tellement plus à dire.

Pour avoir une idée de ce qui permet la réussite d'une conférence, demandez brochure et renseignements à Tony Miles, Directeur of Resort Services Dept IAC, Harrogate International Centre, North Yorkshire HG1 5LA. Téléphone (144 423) 68051. Telex: 57895.

